

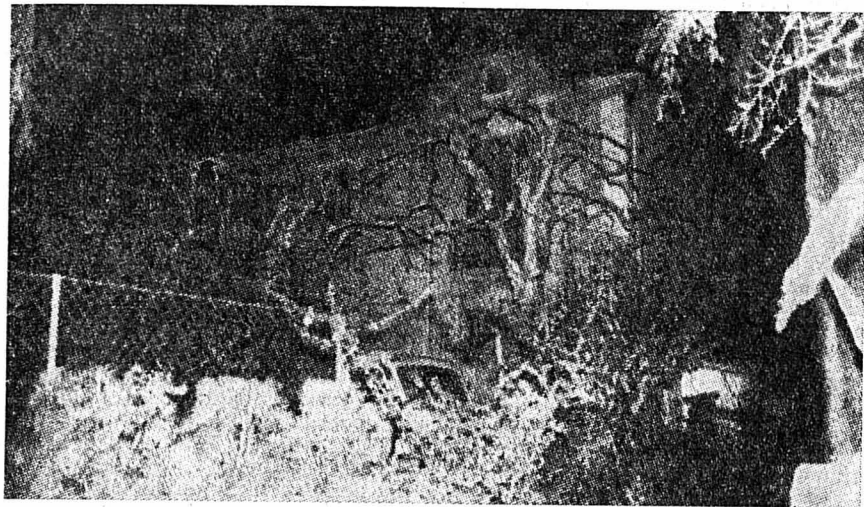
L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION (039) 21.11.35
REDACTION



C'est là que la police a découvert le pot-aux-roses. (bélino AP)

«Laboratoire» découvert à Marseille Une révélation prématurée

Le chef de la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Marseille, M. Morin, a déploré hier matin au cours d'une conférence de presse l'indiscrétion qui a porté à la connaissance du public — et donc des trafiquants — la découverte du laboratoire clandestin de Marseille.

« Nous n'avons eu que six heures de silence et nous ne pouvons aller bien loin maintenant », a-t-il déclaré.

Les deux personnes appréhendées dans la villa-laboratoire, M. Marius Pastore et son épouse Marie-Antoinette, qui faisaient fonction de gardiens de la propriété, observent le mutisme le plus complet. Ils ont simplement affirmé aux policiers que le matériel trouvé dans la villa leur avait été laissé en dépôt par une personne dont ils déclarent ignorer l'identité.

M. Pastore et sa femme sont toujours en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire et cette

Otage libéré

L'industriel uruguayen Ricardo Ferres, qui était retenu prisonnier par les Tupamaros depuis le 13 avril 1971, a été libéré hier matin, apprend-on à Montevideo de source proche de la police. M. Ferres était en bonne santé et a regagné son domicile. M. Ricardo Ferres, âgé de 52 ans, père de neuf enfants, avait été séquestré par les Tupamaros le 13 avril 1971 alors qu'il se trouvait dans la banlieue de Montevideo. (ats, afp)

Tout pour sa réélection...

Les vieux horlogers de chez nous se souviennent certainement de l'appréhension qu'ils manifestaient chaque fois à l'approche des élections présidentielles américaines.

« C'est une année perdue » disaient-ils « ou en tous les cas sérieusement compromise. Car non seulement l'opinion d'Outre-Atlantique est accaparée par la lutte qui se déroule entre républicains et démocrates, mais les affaires en subissent fatalement le contre-coup. Là-bas, tout s'arrête... »

Le fait est que notre exportation horlogère — qui vient par parenthèses de justifier les prédictions optimistes que nous avions formulées : 22 millions de plus qu'en 1970 — baissait notablement au cours de l'année où se déroule la course à la Maison-Blanche.

Aujourd'hui les temps ont changé.

C'est pour d'autres raisons, concurrence et récession particulièrement, crise du dollar aussi, que l'industrie suisse de la montre ne trouve plus des conditions très favorables sur son plus important et traditionnel débouché.

On aurait tort de croire, en revanche, que les préoccupations

garde à vue durera quatre jours, en application de la loi.

Pour sa part, l'inspecteur principal et chef de surveillance des douanes de Marseille, M. Jean Carré, a relaté comment, grâce au hasard, ses services ont été amenés à découvrir le laboratoire clandestin dans le paisible quartier de Montolivet.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

POUR PRÉSERVER L'UNITÉ DE LA YOUGOSLAVIE Surtout pas de chasse aux sorcières

Le maréchal Tito vient de conseiller aux nouveaux dirigeants croates de ne pas se livrer à une « chasse aux sorcières », et il a souligné que c'était le parti qui devait exercer le contrôle politique de la Yougoslavie par des méthodes démocratiques, et non pas l'armée « qui a pour mission actuellement de garder nos frontières ».

Le président de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY) a soulevé ces points dans une allocution finale d'une demi-heure, à l'issue de la conférence de la LCY qui s'est tenue à Belgrade. La conférence a adopté un « programme d'action » de dix mille mots qui met l'accent sur la lutte contre les tendances à une restauration aussi bien « bureaucratique-stalinienne » que « bourgeoise », tendances qui se conjuguent dans le nationalisme.

S'adressant aux personnalités qui ont remplacé l'ancienne direction croate, le maréchal Tito a rendu hommage à leur action, puis il a ajouté : « Toutefois, je leur conseillerais une chose, qui est de ne pas permettre une chasse aux sorcières, car alors on n'atteindra pas la vraie cible ».

Les anciens responsables du Parti croate qui ont commis des erreurs

doivent être punis sur le plan disciplinaire du parti seulement, par des sanctions allant éventuellement jusqu'à l'exclusion, a poursuivi le maréchal Tito. Les tribunaux ne doivent frapper que les personnes dont une instruction judiciaire démontrerait qu'elles ont commis des actes criminels. « Mais cela doit être prouvé », a dit le maréchal Tito.

Le chef de l'Etat a encore affirmé qu'il n'y avait pas de recul de la démocratie en Yougoslavie « vers le passé, vers un courant dogmatique,

vers une politique de la main forte ».

« Il n'y a pas de pays où les gens éprouvent moins la peur qu'en Yougoslavie », s'est exclamé le président yougoslave, sous les applaudissements des délégués, après avoir dénoncé ceux qui prétendent que le pays connaît « une sorte de dictature ».

Le parti, a-t-il ajouté en substance, est garant de la démocratie ouvrière en Yougoslavie. Il doit être une force active de cohésion à l'échelle de toute la fédération yougoslave : « La conduite des communistes et des institutions de telle ou telle république n'est pas seulement leur affaire intérieure, c'est aussi l'affaire de la Ligue des communistes de Yougoslavie », a conclu le maréchal. (ats, afp)

«Paris-Jour» en sursis

Mme Simone del Duca, qui a décidé jeudi de cesser la publication de son quotidien « Paris - Jour », réduisant ainsi au chômage 194 personnes,

s'est rendue hier chez le premier ministre, M. Chaban-Delmas, à la demande de ce dernier.

De source proche du chef du gouvernement, on apprend que M. Chaban-Delmas a insisté auprès de Mme del Duca pour qu'elle reprenne les négociations avec son personnel afin d'éviter qu'un titre de la presse parisienne disparaisse, portant ainsi préjudice aux exigences de la liberté d'expression et du pluralisme d'opinion.

Dans l'après-midi de jeudi, deux proches collaborateurs du premier ministre avaient reçu des représentants de l'Union nationale des syndicats de journalistes et des rédacteurs de « Paris-Jour », pour examiner avec eux les problèmes posés par la situation de l'emploi dans ce journal. D'ores et déjà, les journalistes de la radio et de la télévision, ceux des agences de presse, de la presse filmée, des quotidiens « L'Aurore », « Combat », « L'Equipe », « Les Echos », de l'hebdomadaire « L'Express » et de nombreuses sections syndicales des journaux de province ont annoncé leur solidarité totale avec le personnel de « Paris - Jour » et leur participation à la grève générale de 24 heures décidée pour le 1er février par l'Union nationale des syndicats. (ats, afp)

Echanges scientifiques entre la Chine et les USA

Les biologistes, les médecins et les écologistes américains vivement intéressés

— par V. COHN —

Lors de sa rencontre avec les dirigeants chinois, le président Nixon tentera d'amorcer des échanges scientifiques avec la Chine. Les savants américains et les milieux médicaux ont déjà donné à l'administration — et à quelques collègues qui ont déjà des contacts réguliers avec les Chinois — une liste des choses qu'ils voudraient savoir sur une partie du globe qui leur a été fermée pendant 20 ans.

Les Chinois maintiennent toujours qu'ils ne commenceront pas les échanges officiels, même avec l'institution non gouvernementale du National Academy of Sciences, aussi longtemps que les relations scientifiques entre les Etats-Unis et Taiwan se poursuivent. Mais l'administration estime, néanmoins, que la visite présidentielle pourrait ouvrir de nouvelles relations qui mèneront à un développement des liens scientifiques, culturels et autres — peut-être à brève échéance, peut-être seulement dans un avenir lointain.

Une correspondance active

Quoi qu'il en soit, quelques savants américains entretiennent déjà une

correspondance active avec l'Académie des sciences chinoise, et il est probable que les visites scientifiques qui s'élèveront à une dizaine en 1971 — augmenteront régulièrement au cours de l'année 1972.

La National Academy of Sciences a reçu quelque 500 lettres de savants désireux de partir. M. Galston de l'Université de Yale, l'un des premiers savants américains à se rendre en Chine après la reprise des relations, a reçu environ 200 lettres de ce genre et de nombreux coups de téléphone. Un des adversaires du rôle américain en Indochine, Galston, et un biologiste, M. Ethan Signer, purent se rendre du Nord-Vietnam en Chine en mai dernier, devenant ainsi les premiers savants américains à s'y rendre depuis vingt ans. Ils sont revenus de leur voyage convaincus que la science et la médecine chinoises avaient beaucoup à apprendre aux Etats-Unis.

Quatre visites par mois

Président d'un comité chargé des contacts avec la Chine pour le compte de la Fédération des savants américains, Galston recommande à l'heure actuelle environ quatre visites par

mois à une Académie des sciences chinoise réceptive. D'autres savants et médecins reçoivent aussi des encouragements et certains, comme M. George Wald, Prix Nobel de biologie à présent en Chine — pourraient obtenir des invitations de l'association quasi officielle du peuple chinois pour les échanges amicaux avec les pays étrangers.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Grèves en Italie

Plusieurs mouvements de grève ont été déclenchés hier en Italie. 200.000 ouvriers métallurgistes ont cessé le travail pendant quatre heures pour protester contre le trop grand nombre d'accidents de travail depuis le début de la semaine (deux ouvriers sont morts accidentellement aux Usines métallurgiques nationales « Italsider » à Tarente, portant le total des décès parmi les métallurgistes de cette ville au cours des dix dernières années à 288).

Par ailleurs, 15.000 personnes travaillant dans l'industrie pétrolière privée ont fait grève pendant huit heures pour obtenir une nouvelle convention collective. Des mineurs ont également fait grève pour soutenir leurs revendications de salaire.

Le personnel de l'Institut national pour la sauvegarde de la mère et l'enfant ont cessé le travail 24 heures, pour protester contre le système administratif. (ap)

Clifford Irving sur la sellette

Qui fabrique des faux ?

Me Charles Moerdler, l'avocat du marchand de tableaux Fernand Legros qui a intenté un procès en diffamation contre l'écrivain Clifford Irving, a annoncé qu'il avait l'intention de poser à ce dernier une série de questions concernant les transactions financières relatives à la prétendue autobiographie de Howard Hughes.

M. Fernand Legros réclame 55 millions de dollars (plus de 200 millions de francs) de dommages-intérêts à Irving qu'il accuse de l'avoir calomnié dans un ouvrage récemment paru consacré aux faussaires.

Son avocat désire demander à Irving s'il est en possession du manuscrit de l'autobiographie de Howard Hughes et aussi ce que sont devenus les 650.000 dollars versés par la maison d'édition McGraw-Hill Inc. pour la contribution que le million-

naire américain aurait apportée à la préparation du livre.

Clifford Irving, qui est arrivé en avion à New York, venant de sa résidence d'Ibiza, dans les Baléares, a déclaré qu'il avait versé les 650.000 dollars à Howard Hughes sous forme de trois chèques, dont il lui en remit deux personnellement et le troisième à un émissaire ; mais selon ses avocats, Hughes n'a jamais perçu cet argent.

D'après la police suisse, la somme fut déposée dans une banque zurichoise par une femme mystérieuse ayant un passeport au nom de Helga R. Hughes, qui vint, par la suite, la retirer.

Me Moerdler entend être éclairé sur les avoirs de Clifford Irving pour le cas où ce dernier serait condamné à verser les dommages-intérêts réclamés par son client. (ap)

Notes d'un passant

Si je vivais en Russie, il est incontestable que je serais depuis longtemps dans un asile de fous.

En effet, depuis que MM. Brejnev et consorts ont repris leur campagne d'épuration idéologique, le moindre écart de pensée ou de plume vous envoie automatiquement dans une clinique psychiatrique, où l'on se charge, soit de vous remettre « médicalement » sur « le bon chemin », soit de vous empêcher de penser ou d'écrire, tout simplement. Et si cela ne suffit pas, ce qu'on appelle les « camps de travail » ne sont pas faits pour les chiens. On y est si bien « travaillé » que c'est un miracle si l'on en revient...

Doux régime ! Heureux sort pour les artistes, les écrivains, les savants ou les simples ronchonneurs de mon espèce...

C'est ainsi qu'on les fait passer d'une idéologie courbe à une idéologie droite en vertu de ce principe qu'un bossu, un bon coup de foudre le f... droit !

Heureusement il existe encore en Union soviétique une minorité d'intellectuels courageux qui préfèrent passer pour fous que pour sages, et qui font prévaloir la raison pure sur la raison d'Etat.

Je leur tire respectueusement mon chapeau en leur disant toute ma sympathie et mon admiration.

Quant aux juges qui fabriquent si opportunément et sur commande des timbrés, ils doivent bien se dire, en leur âme et conscience, que le plus coupable des deux n'est pas celui qu'on pense.

Le père Piqueres

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

PLEIN SOLEIL SUR LA MODE PRINTEMPS ÉTÉ 1972



Deux créations de Jean Patou, avec de nombreux volants en organdi.



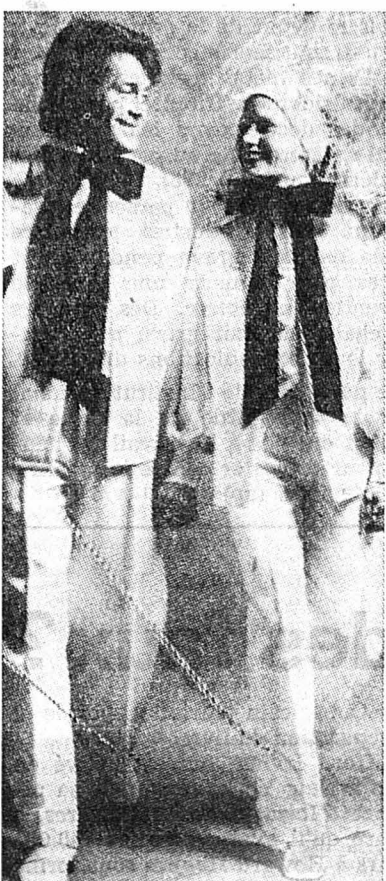
A Rome, Valentino a présenté cette robe du soir en soie, pourvue d'un grand camélia à la taille.



D'originaux costumes marins signés André Courrège. Du blanc et du bleu, et des casquettes rouges.



Un original chapeau-bonnet créé par Jean-Paul Brosseau.



Pour lui et elle, deux costumes de mariage de Jacques Esterel. De la soie, des cravates visibles, des bottes de cuir blanc et une voile de tulle pour la mariée. (Photos asl et bélinos AP)



Chez Dior, on a spécialement admiré cette belle robe d'organdi blanc à volants, garnie d'un nœud réant avec boucle en cristal de verre.

Vite ou Vite lu

Septièmes journées du cinéma à Soleure Il y a un public pour les films suisses

Jeudi matin déjà, beaucoup de monde pour voir un film poétique de J.-P. Maillard. Une musique intéressante de Kadath, sur la « Cage à oiseau », évocation de Kafka qui contient trois plans, en trente minutes, et puis c'est tout. L'après-midi commence.

Autre première remarque : dès 14 heures, la salle est comble. Il y a vraiment un public pour les films suisses à Soleure. Ailleurs, les films suisses alémaniques difficiles sont acceptés dans le silence, les romands du même ordre, dans l'ironie. « Fin d'après-midi », de Laurent Uhler, a des défauts et des qualités : les défauts sont perçus. « L'Hypothèque », de Frédéric Gonseth provoque une réaction saine : sortent ceux qui n'aiment pas, restent ceux qui aiment. Et ceux qui aiment ont raison. Le film se situe entre « Hachisch » et « La Pomme », de Soutter, au niveau « Quatre d'entre elles ». C'est tout de même une entrée en matière dans le long métrage qui mérite attention. (mlb)

CINÉMA NEUCHÂTELOIS

Du moyen métrage de Guy Schibler, « Le soleil à contre-jour », du long métrage de R. Savoldelli et J. Sandoz, « Stella da Falla », de quelques autres films présentés au cours de la deuxième journée, nous reparlerons.

Il faut insister d'emblée sur la deuxième partie du programme matinal de vendredi, présenté par « Cinéma marginal » de Lausanne, qui devient une sorte d'école, plus par la technique que la manière d'aborder les sujets. D'une année à l'autre, grands progrès : les films encore produits avec de petits budgets sont bien meilleurs techniquement, les auteurs mûrissent et le cinéma de fin d'adolescence tend à faire place à celui des débuts de la maturité. L'équipe lausannoise collabore avec des cinéastes de toute la Suisse romande : notre titre n'a rien de paradoxal.

En quatre minutes, le Chaux-de-Fonnier Ch.-A. Voser offre son meilleur film, un exercice de style brillant sur une mouche, amusant, solide dans sa brièveté qui évite la lassitude. Marcel Schupbach murmure dans son « Murmure » son admiration pour sa famille, ses grands-parents qui habitent notre ville, décrivant en plans brefs et nets un milieu, un mode de vie, une sorte de bonheur tranquille non exempt de problèmes. La tendresse du regard, accentuée par le bel accompagnement au piano frappe dans ce témoignage d'amour.

Depuis plusieurs mois un jeune Lausannois vit à La Brévine quelques jours par semaine; J.-F. Amiguet est parvenu à obtenir la confiance des habitants de la région. Avec eux il a enregistré plusieurs heures d'entretien. Avec eux il a choisi ce qu'il fallait montrer. L'image montre une chose, le texte en dit une autre, sans le son direct auquel la télévision et un certain cinéma nous

habituent. Et pourtant, ce sont bien ceux que nous voyons qui parlent. Peu à peu, ce « Petit film ordinaire » trace avec un profond respect le portrait d'une communauté, le cinéaste ayant su saisir l'esprit d'une région, la beauté du paysage qu'il faut faire découvrir.

Voici donc l'explication de notre titre : un cinéma fait par des Neuchâtelois ou sur des Neuchâtelois par d'autres, en affinité profonde avec une région, avec l'âme d'un pays.

Fy.

La folie des grandeurs DE GÉRARD OURY

Gérard Oury tire sans vergogne sur toutes les ficelles du rire, fait œuvre satirique et imagine quelques gags originaux ; mais trop souvent, dans son désir manifeste de faire rire à tout prix, il tombe dans la facilité.

On peut certes compter sur M. de Funès pour faire passer la plaisanterie gratuite et usée au point qu'elle ferait presque pleurer. Mais Yves Montand aurait pu s'abstenir de se prêter à ce jeu. Ce jeu dont peut surgir une situation comique, c'est le quiproquo, mais lorsqu'on le pousse à l'extrême il frise le ridicule dans le sens péjoratif du terme.

La rencontre insolite de Louis de Funès (fidèle à lui-même) et Yves Montand (en vacances cinématographiques) n'est pas très convaincante. Leurs rôles se renversent au cours du film, le valet (Yves Montand) devient ministre et le ministre (Louis de Funès) conspire pour retrouver sa toison d'or et les faveurs du roi d'Espagne. Il cherche à placer son valet promu ministre dans une position aussi délicate que délicate : le lit de la reine. Une diligence sans fond, un mouchoir qui entre dans l'oreille gauche de de Funès et ressort par la droite, un oiseau-messager qui se trompe de fenêtre... mais aussi d'autres inventions comiques, certaines de la meilleure venue, permettent de digérer la lourde avalanche de gags. (ve)

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● La Folie des grandeurs

Corso. (12 ans.) Un film comique avec Louis de Funès, Yves Montand, Gérard Oury. Voir critique dans cette page.

● L'Albatros

Eden. Le dernier policier de Jean-Pierre Mocky. Avec Jean-Pierre Mocky, Marion Game, Paul Muller. Voir critique dans cette page.

L'Albatros Un policier sur une trame politique

Le nouveau film policier de Jean-Pierre Mocky, « L'Albatros », est dédié à Bourvil. On peut se demander pourquoi ?

Il est finalement assez facile de créer une atmosphère de suspens en mettant en scène l'évasion, puis la poursuite d'un criminel finalement assez sympathique, et qui avait tué involontairement un policier.

La trame de ce film policier est constituée par des personnages qui se livrent un combat politique pas très reluisant, en promettant « une France propre » au cours de leur campagne électorale. Le hasard fera que ces personnages politiques, et la fille de l'un d'eux, seront mêlés de très près à l'évasion et à la fuite de l'Albatros.

Beaucoup d'intrus, de rebondissements incroyables, une conception parfois un peu simpliste du pouvoir, dans ce film où un amour inattendu naîtra pour mettre un peu de piment et d'érotisme dans le scénario. Quelques critiques sociales de bon aloi tout de même ; la fin simultanée de rêves un peu fous, et une action sans cesse soutenue.

La dernière scène du film, d'un réel érotisme grâce à un savant jeu d'ombres, est originale.

En dire plus serait saboter les effets de suspense du film de Mocky.

M. Sch.

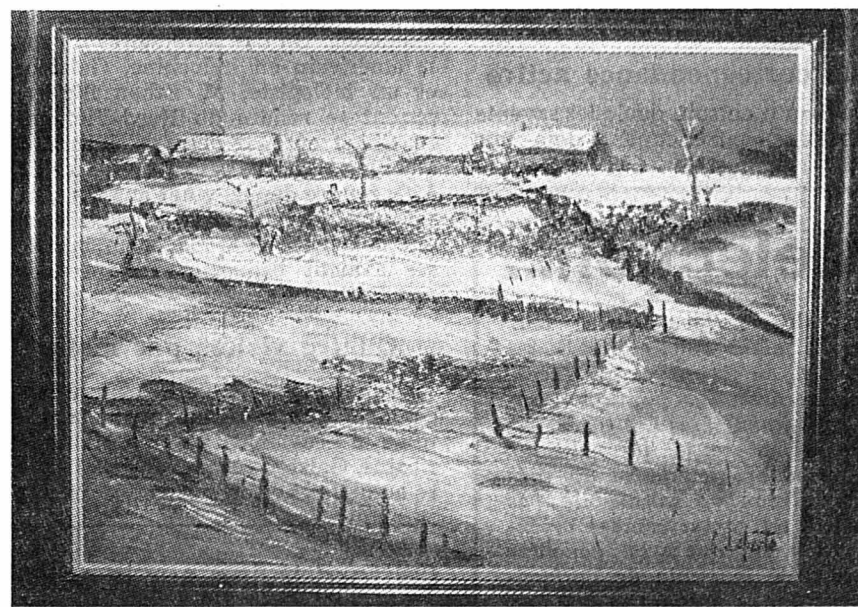
DANSE AU THEATRE Haut en couleur et varié

Tel était le spectacle présenté hier soir par les élèves de l'Ecole de danse classique Hélène Meunier - rattachée à l'Académie royale de danse de Londres. Un récital des plus intéressants, sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition.

Ce spectacle - démonstration aura lieu une seconde fois ce soir, au Théâtre.

Galerie des Amis des arts à Neuchâtel

Georges Laporte en coup de vent



Hiver en Bourgogne.

Quatre jours : c'est le temps accordé par Georges Laporte aux amateurs neuchâtelois pour voir quelques-unes de ses toiles récentes qui seront exposées dès février à Miami, en Floride. Les nécessités du commerce ont rarement fait bon ménage avec l'art, et là moins qu'ailleurs. Il faudrait revoir ces toiles, s'imprégner de leur matière, sentir leur lumière sourde et fraîche. Georges Laporte, très coté en France — il vit en Bourgogne — et en Europe, peint très vite, dit-on, presque spontanément, des toiles étonnantes. Il affectionne les marées basses, paysages d'hiver uniformément gris, les mondes entre deux eaux, ceux du ciel et ceux de la mer qu'il unit souvent aux eaux qui imbibent la terre : témoin ces « Rives du Pô » où le limon du fleuve se confond au limon des rives, ou cet « Océan » sans commencement et sans fin, presque abstrait à force d'être une idée d'océan traduite non plus en images et en formes mais en tons, en nuances, en profondeurs.

Des toiles presque monochromes, au premier abord, où les blancs sont sales, les verts glauques et perfides, les terres molles et coulantes. De près, Laporte peint tout en subtilités délicates et pousse quelques rares contrastes en recourant aussi bien à d'infinies taches de couleur vive qu'au relief de la matière. Celle-ci suggère aussi bien que la couleur la densité d'un mur de vigne ou la ligne d'un rivage. Peinture ambiguë ? Peut-être, et ce n'est pas un reproche. Laporte balance, à voir ses toiles, entre la description d'un monde réel et les profondeurs qui sont au-dessous, bien présentes, inaccessibles et indescriptibles par essence.

Cela n'exclut pas l'humour : ce « 1er Août à Zurich », sinistre, verdâtre, aux oriflammes écrasées par la pluie, a bien la couleur des billets de banque et la ponction d'une fête nationale calfeutrée derrière ses fenêtres closes. (ab)

Guilde du film Hommage à Jean Renoir

Aujourd'hui la Guilde du film rend un hommage au grand cinéaste Jean Renoir, à travers la présentation de trois films, à l'aula du Gymnase (Bois-Noir). A 17 h. : LA VIE NOUS APPARTIENT (1936) ; (Le Renoir politiquement engagé). A 20 h. 30 : LES BAS-FONDS (1936) ; (Renoir et la littérature). A 22 h. : LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (1946, USA) ; (La période de l'exil). A l'occasion de cet hommage, afin de mieux permettre aux intéressés d'échanger quelques propos, le réfectoire sera ouvert entre 19 h. et 20 h. 30.

Le Locle

● L'Aveo

Casino. (16 ans.) Un film de Costa Gavras (auteur de Z). Avec Yves Montand, Simone Sigoret, etc. Un tragique procès politique. Rocco - L'Ultimo Killer. Samedi et dimanche à 17 h. (16 ans.) Film en italien.

● Les Aigles sur Londres

Lux. (16 ans.) Un film retraçant l'une des plus grandes épopées de la dernière guerre. Les Anges blonds sont très chers ! Samedi et dimanche à 17 h. (18 ans.) Une comédie qui se moque des tabous.

Neuchâtel

Voir mémento page neuchâteloise.

Couvet

● De l'or pour les pauvres

(16 ans.) De la même veine que « Quand les aigles attaquent ». Un film d'action à suspense. Un des exploits les plus périlleux et les plus cocasses de la dernière guerre mondiale.

Le Noirmont

● Laisse aller c'est une valse

Un film policier parodique de Georges Lautner où la valse est conduite par d'excellents acteurs : Jean Yanne, Bernard Blier, Michel Constantin, Mireille Darc.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le «Berger allemand» de La Chaux-de-Fonds: un fleuron cynologique!

Réunis en assemblée générale annuelle au restaurant du Chevreuil, les membres du «Berger allemand» de La Chaux-de-Fonds ont pu faire le point sur leur saison 1971. Si ce club chaux-de-fonnier ne fait pas parler de lui et reste dans l'ombre des grandes activités sportives à spectacles payants, il n'en est pas moins un des plus beaux fleurons de la vie cynologique helvétique et romande. Cette société peut mettre en effet 24 chiens en compétition, ce que peu de groupes cynophiles peuvent faire. De plus, les résultats individuels ou en équipe sont transcendants et le palmarès de la saison 1971 est là pour étayer ces affirmations.



Les vainqueurs des challenges internes (de gauche à droite): Pierre Wicky, André Landry, le président André Zehr (debout), Mme Thérèse Friedlin, Eric Studer (gagnant un challenge réservé aux chiens de l'élevage de La Jonchère) et Fernand Indermaur.

Durant la période 71, les conducteurs du BA La Chaux-de-Fonds se sont présentés à 115 concours au total. Soit dans 22 en classe A (qui est celle des débutants accomplissant leur apprentissage) où ils ont obtenu 21 fois l'excellent et 1 très bon; 12 fois en classe de défense I (le premier stade) avec 10 excellent et 2 très bon; 38 concours en classe défense II avec 33 excellent, 4 très bon et 1 bon; enfin en classe défense III (l'aboutissement de l'éducation d'un chien) l'on vit le participant à 43 concours, réussissant 41 excellent et 2 bons. Dans ces compétitions, on distribue la «mention de travail», distinction qui consacre la valeur d'un chien de travail; le BA La Chaux-de-Fonds pouvait l'obtenir 93 fois. Au maximum, le club a réussi la performance d'en gagner 86! Cela démontre avec un certain panache que nos bergers allemands chaux-de-fonniers sont très près de la perfection... pour autant que celle-ci puisse être atteinte!

Etat civil

JEUDI 27 JANVIER

Naissances

Houriet Sophie-Claude, fille de Claud-Alain, employé PTT et d'Aimée-Madeleine, née Stauffer. — Gasperina Naina-Fabrizio, fils de Luciano, tisseur et de Concetta, née Sigona. — Nunez Ana-Belen, fille de José-Antonio, peintre et de Purificacion-Maria, née Montes. — Sandoz Cédric-François, fils de François-Louis-Marcel, horloger et de Marie-France, née Ramtani. — Fernandez Jorge, fils d'Armando-Ramiro-Berito, employé de bureau et de Maria, née Gomez. — Zumbrunnen Maryline, fille de Michel-André, mécanicien et de Daniela, née Ballestrin. — Taillard Sabine-Michèle-Danièle, fille de Daniel-Jean-Louis, mécanicien-horloger et de Elisabeth-Marie-Yvonne, née Locatelli. — Casagrande Vincent-Alexandre, fils d'André-Emile, entrepreneur et de Françoise-Nicole, née Eicher.

Promesses de mariage

Elias Georges-Daniel, compositeur-typographe et Privet Carmen.

Décès

Nicolet, née Voirol Valentine-Elvina, ménagère, née le 3 juillet 1899, veuve de Nicolet Henri-Marcel, fournisseuriste.

VENDREDI 28 JANVIER

Naissance

Bedaux Nathalie, fille de Claude-Bernard, décolleteur et de Mary-Claude-Jeanne, née Othenin-Girard.

Promesses de mariage

Hurni Otto, ouvrier et Scheurer Silvia-Christiane.

l'ont réélu pour une nouvelle législature, le comité reste dans sa grande majorité en fonction, quelques mutations étant dues à des causes professionnelles. Le BA appliquant la validité électorale pour les dames n'a pas craint d'incorporer deux conductrices au sein de son «exécutif» et c'est ainsi que Mmes Steiner et Gigon occuperont tout antérieurement des places au secrétariat de la société.

Il va sans dire que toute cette activité est couronnée sur le plan individuel par des challenges internes. Les récompenses par disciplines sont revenues pour la classe A, à Mme Thérèse Friedlin; défense I, à Alfred Schaub; défense II, à André Landry; défense III à Pierre Wicky.

Le challenge SLIGO, extrêmement disputé et difficile à obtenir a été gagné par André Landry.

Le challenge Blacky, qui se dispute deux fois dans l'année a été distribué pour une fois à Francis Mottier et la seconde à Alfred Schaub.

Enfin un challenge au règlement des plus sévères et que seuls des chiens de toute grande classe peuvent obtenir a été attribué à Fernand Indermaur.

Dans le courant de la saison, le club du «Berger allemand» de La Chaux-de-Fonds organise un concours de piste, dont les règles sont en dehors des prescriptions suisses, ce qui permet de multiplier les difficultés et les pièges et de procurer à ses membres l'occasion d'une sortie familiale des plus réussies; cette année ce challenge dit BINO a été remporté par Mme Thérèse Friedlin.

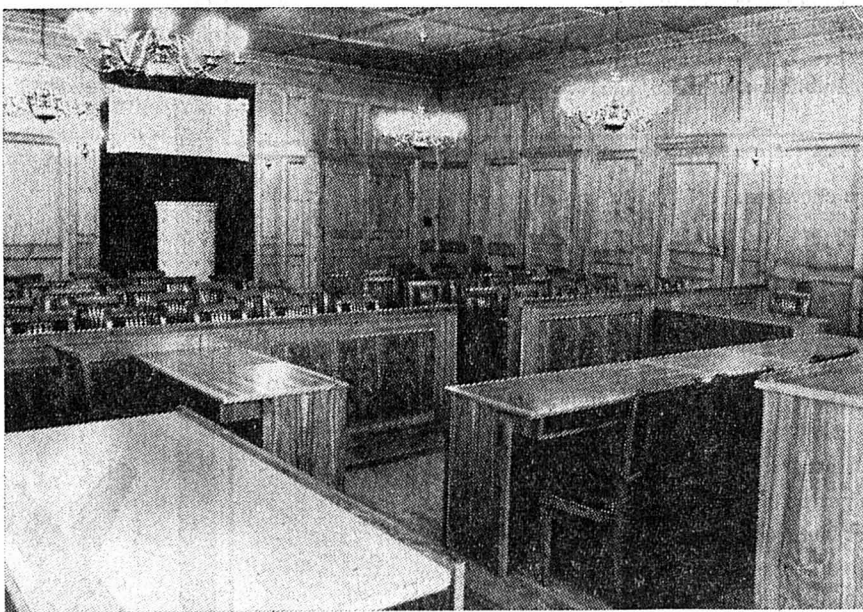
Cette assemblée générale a été suivie dans la soirée d'une petite réunion amicale, avec banquet comme il se doit dans toute société bien organisée. Il va sans dire que l'ambiance fut des plus chaleureuses et que les membres du «Berger allemand» de La Chaux-de-Fonds sont fermement décidés à défendre leur réputation cynologique avec le meilleur esprit sportif.

H. S.

**PARCAGE EN HIVER
Aujourd'hui :
premier degré**

1. Le parcage est interdit dans toutes les rues indiquées en rouge sur le plan.
2. Le parcage est interdit de 3 h. 9 h. dans les rues marquées en vert dans le secteur hachuré du plan. Il est interdit de 13 h. 30 à 18 h. dans les rues marquées en jaune, dans ce même secteur hachuré (centre ville). Dans les autres rues, et si des signaux ne l'interdisent pas, le parcage n'est autorisé que du côté nord dans les rues longitudinales, que du côté est dans les rues transversales.
3. Dans les parkings, la durée du stationnement est limitée à 12 h. ou 2 h. selon les lieux.
4. Pour permettre l'évacuation de la neige dans les parkings, le parcage peut y être temporairement interdit. Le cas échéant, les signaux seront modifiés. Il est donc recommandé de regarder attentivement les signaux lors de chaque arrivée en ces lieux.

Un tribunal tout neuf!



Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner à plusieurs reprises, la rénovation de la salle du Tribunal, à l'Hôtel de Ville, est maintenant terminée, et c'est dans des locaux «tout neufs», bien qu'ayant fort heureusement gardé leur caractère original intact et même mieux mis en valeur, que siègeront, dès la semaine prochaine, les magistrats du district, mais aussi, dès le 13 février, le Conseil général. Une petite cérémonie officielle d'inauguration se déroulera mercredi prochain 2 février, en fin d'après-midi, pour marquer la fin des travaux de rénovation. Mais voici, en «avant-première», une vue du résultat de ceux-ci: on voit que l'endroit a vraiment grande allure.

(Photo Impar-Bernard)

Une retraite bien méritée

Un demi-siècle dans la même fabrique

«J'avais la larme à l'œil, vendredi à midi, lorsque pour la dernière fois j'ai aperçu mon mari rentrer de son travail. Depuis 50 ans, chaque jour, de ma fenêtre, je lui faisais un signe de la main. C'est une page qui se tourne», dit mélancoliquement Mme Perret.

Un demi-siècle de travail dans la même fabrique. Comme on dit, il faut le faire! Et pourtant, M. Georges Perret, habitant rue A.-M. Piaget 19, âgé de 74 ans, vient de passer 50 ans dans la fabrique de ressorts de montres Buhler et Co. La gymnastique conserve son homme, pourrait-on ajouter, puisque M. Perret est président d'honneur de la Gym des hommes après avoir été 13 ans moniteur et 4 ans président.

C'est en 1922 que M. G. Perret entra comme premier ouvrier estropadeur de la nouvelle Fabrique Buhler qui venait d'ouvrir ses portes à la rue de Bel-Air 20. A ses débuts, la maison occupait six personnes. Par la suite, elle se développa et une nouvelle usine fut construite en 1932 au No 26 de la même rue.

Jadis, la fabrication d'un ressort de montre ne comprenait pas moins de 32 opérations. De la réception des bandes d'acier coupées en fil jusqu'à l'emballage du ressort, en passant par l'attachage, la trempe dans le suif, la cuisson des bouts nécessaire pour la

suite du travail, le blanchissage, le «revenage», l'adoucissage en amenant le ressort à l'épaisseur voulue, le bleuissage, la coupe, l'arrondi, le perçage, le bridage, le rebouclage et l'estrapade. Et bien entendu, toutes ces opérations se faisaient à la main.

Aujourd'hui, la fabrication a subi d'importantes modifications. De l'acier trempé, on a passé à l'alliage anti-magnétique. Une évolution à laquelle bon nombre de vieux ouvriers ont dû s'adapter. La machine fait aussi la plus grande partie des opérations, jusqu'à l'estrapade, la mise en bague ou en barillet.

Mais M. Perret ajoute: «Les horaires de travail ont aussi changé. Auparavant, l'heure de fabrique commençait à 7 h. jusqu'à midi, de 13 h. 30 à 18 h. 30 et le samedi matin. Quant à mes premières vacances, elles furent de 3 jours».

— Et le chômage?

— Je l'ai connu avant 1922. Je travaillais dans une fabrique de la rue de la Serre. Un jour, arriva une commande de petits ressorts. C'était la première. Le personnel de la fabrique décida la demande d'une augmentation de salaire. J'écrivais bien à ce moment-là et les collègues me chargèrent de la lettre. En voyant ma signature sur la première ligne, la direction me prit pour un meneur et me révoqua. Coût de l'opération: 18 mois de chômage et l'obligation de travailler au «chantier», participant notamment à l'ouverture de la rue du Nord.

Fêté vendredi par la direction et le personnel de la Fabrique Buhler, M. Perret, malgré son âge, n'a rien perdu de sa spontanéité. En le voyant, on donnerait raison au dicton selon lequel «le travail, c'est la santé!»

R. D.



(photo Impar-Bernard)

COMMUNIQUÉS

Théâtre abc.

Dimanche 30 janvier, à 16 heures, dernière conférence de la série «Bible et Archéologie»: «Le rétablissement de toutes choses», par le pasteur Raymond Meyer. 2157

Matches au loto.

Ce soir, à 20 h., par les Chasseurs de La Chaux-de-Fonds, au Cercle catholique.

Dimanche, 16 h., par l'orchestre symphonique L'Odéon, au Cercle catholique.

Au Pavillon des Sports.

Dimanche 30, dès 8 h. et 13 h. 30, tournoi de football en salle. Equipes de 1re, 2e et 3e ligue et juniors A: Le Locle, Audax, Neuchâtel-Xamax, Saint-Imier, La Sagne, Fontainemelon, Superga, Floria. Buvette. Samedi dès 13 h. 30: tournoi de juniors C. (Organisation Floria-Olympic).

«Napalm» de A. Benedetto.

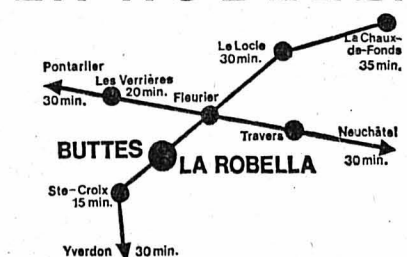
La nouvelle troupe «hétéroclite des Franches-Montagnes» est constituée de jeunes amateurs de théâtre; ils ont choisi d'eux-mêmes «Napalm» pour dénoncer la guerre faite au peuple vietnamien. C'est un spectacle engagé d'une grande sincérité dans une mise en scène collective. (Petite salle du TPR).

Judo-Club.

Dimanche 30 janvier, à la salle de judo, de 10 h. à 17 h., éliminatoires romandes de judo. Championnat suisse cadet.

AVIS TARDIF

La pleine forme c'est le ski à LA ROBELLA



1 télésiège - 4 télésis - 20 kms de piste - Parking pour 500 voitures - Restaurant self-service: 200 places

24 h. en ville

Evénement musical à la patinoire

Un événement musical de première importance se déroulera le lundi 8 mai à la patinoire. En effet, l'orchestre de la BBC, de Londres, (140 musiciens), y donnera un concert de musique contemporaine, sous la direction du célèbre compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez.

Des aménagements sont prévus pour améliorer les conditions acoustiques de la patinoire. Nous reviendrons bientôt sur cet événement.

MEMENTO

Ce week-end à La Chaux-de-Fonds

- Musée des Beaux-Arts: fermé. Réouverture le 2 février.
- Musée d'horlogerie: 10 à 12 h., 14 h. à 17 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14 h. à 16 h. 30, samedi; 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., dimanche.
- Musée d'histoire: 14 h. à 17 h., samedi; 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., dimanche.
- Vivarium de la Bonne-Fontaine: 9 h. à 12 h., 13 h. 30 à 19 h. 30.

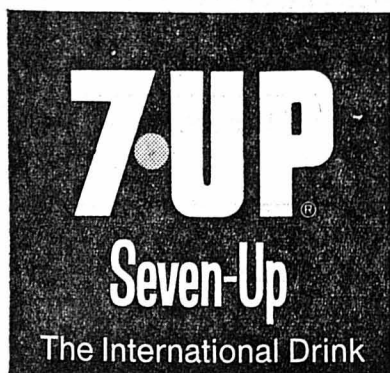
- Cabaret 55: Attractions internationales. Bar 72: Dancing-attractions. Le programme des cinémas figure en page 22.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Robert, Léopold-Robert 66.
- Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Police secours: Tél. No 17. Feu: Tél. No 18.

Samedi

- Théâtre abc: 20 h. 30, Michel Buhler et son accordéoniste.
- Petite Salle du TPR: 20 h. 30, Napalm, par la troupe hétéroclite théâtrale des Franches-Montagnes.
- Théâtre: 20 h. 30, Spectacle de danse. Galerie Club 44: 14 h. à 20 h. 30, expos. peintures de la Galerie.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.
- Service d'aide familiale: Tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).
- Alcooliques Anonymes AA: Téléphone 23 75 25.

LA SAGNE

Aujourd'hui, 20 h., soirée théâtrale de l'Union Chorale avec «Comodia». Bal.



**CINÉMA
CASINO
LE LOCLE**
Tél. 31 13 15

SAMEDI A 20 H. 30, DIMANCHE A 14 H. 30 ET 20 H. 15
Après « Z », COSTA GAVRAS a réalisé

L'AVEU

avec YVES MONTAND, SIMONE SIGNORET, Gabrielle FERZETTI, Michel VITOLD

Tiré du récit de Lise et Artur LONDON

En Eastmancolor - Admis dès 16 ans

SABATO E DOMENICA ALLE ORE 17

Rocco - L'Ultimo Killer

Rocco - eroe delle veloci pistole lotta e spara di nuovo.

con Anthony Ghidra, George Eastman, Daniele Vargas.

Colore-Scope - 16 anni.

Pour notre département finances et comptabilité, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

qui sera chargée de la correspondance financière avec les clients étrangers et les banques et de divers travaux de secrétariat. Des notions de comptabilité faciliteraient ce travail, de même que la connaissance des langues.

Nous souhaitons une candidate ayant une formation commerciale ou des connaissances équivalentes acquises par la pratique.

Pour notre département des ventes en Suisse, offrons poste

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

à personne de confiance, bilingue (français - schwyzerdütsch) ayant quelques années de pratique et désireuse de s'intégrer à un cadre stimulant et aimant travailler en équipe.

Il lui sera confié les contacts téléphoniques avec la clientèle ainsi que la RESPONSABILITÉ d'un stock de pièces de valeur.

Nous cherchons pour le printemps 1972, pour la Suisse allemande, gentille

jeune fille

devant encore fréquenter un an d'école, pour aider dans épicerie et au ménage.

Bon salaire, belle chambre, bons traitements et vie de famille. Nous sommes une famille avec trois enfants. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Très bonnes références. Téléphone (061) 80 03 64. J. Jeger, Lebensmittel, 4249 Meltingen.

Nous cherchons pour le 1er mars ou pour date à convenir,

jeune fille

pour magasin et tea-room au Locle. Débutante serait mise au courant. Ecrire sous chiffre FT 2182 au bureau de L'Impartial.



Nous offrons un horaire variable et des conditions de travail à la fois souples et précises.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de prendre contact avec la direction du personnel de la Fabrique d'Horlogerie CHS TISSOT & FILS S.A. 2400 LE LOCLE - Tél. (039) 31 36 34

Ce soir à 20 h. 15 (au lieu de dimanche)
sur la patinoire du Communal

LE LOCLE - CHARRAT

Service de bus: Les Jeanneret, dép. à 19 h. 50
Place du Marché, dép. à 20 h.

AU CINÉMA LUX - LE LOCLE

Samedi et dimanche à 20 h. 30 ; matinée dimanche à 14 h. 30 en cas de mauvais temps

LES AIGLES SUR LONDRES

Technicolor-Techniscope - 16 ans

Samedi et dimanche à 17 h. - 18 ans

LES ANGES BLONDS sont très chers!

Version originale, sous-titrée, en couleurs
Location : tél. (039) 31 26 26

BUTAGAZ

Chantiers Chapuis, combustibles
Tél. (039) 31 14 62 LE LOCLE

CARROSSIER-PEINTRE

Jeune Français, marié, libéré obligations militaires,

CHERCHE EMPLOI

comme frontalier, région La Chaux-de-Fonds, Le Locle. — 4 ans d'expérience. Ecrire sous chiffre CP 2141 au bureau de L'Impartial.

Dans ménage de médecin à Yverdon, on cherche une

PERSONNE

sachant s'occuper entièrement du ménage, comprenant 3 adultes. — A disposition 2 chambres et salle de bain. Possibilité d'installer un coin-cuisine. Vacances et congés réglementaires, horaire de travail régulier, bons gages. Faire offres sous chiffre P. 22 - 15207 à Publicitas, 1400 Yverdon.

Ménage habitant Bâle, avec enfants, cherche

jeune fille

âgée de plus de 18 ans, aimant les enfants. Maison moderne, avec tous les appareils ménagers, femme de ménage et repasseuse. Chambre particulière avec radio et douche. Dimanche après-midi ainsi qu'un après-midi dans la semaine libres. S'adresser à : Mme Yvette KARGER, Bundesstrasse 23, 4000 Bâle. - Tél. (061) 38 22 22.

CARTES DE NAISSANCE

COLLECTION NOUVELLE
à l'Imprimerie Courvoisier SA

Fabrique de chocolat et de spécialités diététiques cherche.

représentant ou grossiste

pour la visite de ses clients des cantons de Neuchâtel, Fribourg (région de langue française) et d'une petite partie du canton de Vaud.

Entrent en ligne de compte des représentants bien introduits dans la branche et qui aimeraient vendre nos produits à titre accessoire.

Conditions à convenir.

Les offres sont à envoyer sous chiffre A 900084, à Publicitas, 6901 Lugano.

RESTAURANT DE LA PLACE

LE LOCLE — Tél. (039) 31 24 54

FONDUE BOURGUIGNONNE

FILETS DE PERCHES

COQ AU VIN

FILETS MIGNONS AUX MORILLES

Et chaque jour :

NOTRE SERVICE SUR ASSIETTE

COURS DE SKI À LA JALUSE - LE LOCLE

Max ANTONIN, instructeur
collaboration Ski-Club,

DÈS MERCREDI 3 FÉVRIER

Inscriptions : sur place.
Renseignements : Tél. (039) 31 45 81

NOUS CHERCHONS

RESPONSABLE POUR CHAUFFERIE AU CHARBON

DANS PETIT IMMEUBLE
DU LOCLE (centre).

Faire offres au No de tél. (039)
23 26 12, int. 15 (heures de bureau).

Nous cherchons



aide-comptable financier

et offrons

- Travail varié et intéressant
- Ambiance de travail agréable
- Possibilité de perfectionnement
- Place stable et bien rémunérée
- Horaire de travail en partie libre
- Cantine pour les repas de midi.

Personne débutante serait mise au courant.

Si cette place est susceptible de vous intéresser, envoyez vos offres à
CHOCOLAT CAMILLE BLOCH S.A. 2608 COURTELARY (BE)

Camille Bloch Schokolade
Camille Bloch chocolats
Camille Bloch chocolate
Camille Bloch cioccolata
mundet allen gut!
pour la bonne bouche!
a magic mouthful!
delizia la bocca!

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 20 000.-

- Pas de caution:
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-
ment à la première
banque pour
prêts personnels.

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 88, tél. 039/23 16 12
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons
discrètement en local
privé



NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

Une cérémonie traditionnelle au Château des Monts



Les nouveaux diplômés attentifs aux souhaits de M. Felber. (Photo Impar-Bernard)

Il est une aimable tradition locloise qui veut que les autorités reçoivent en une petite cérémonie les nouveaux titulaires d'une maîtrise fédérale et les porteurs du diplôme de technicien d'exploitation.

Hier, en fin d'après-midi, le Conseil communal au grand complet accueillait donc dans le grand salon du rez-de-chaussée du Château des Monts les six lauréats de l'année, quatre techniciens d'exploitation et deux détenteurs de la maîtrise fédérale. Autrefois, cette cérémonie accueillait également les chronométriers qui s'étaient distingués mais que les hasards et la politique de l'industrie et de l'horlogerie n'ont pas maintenus.

M. Felber, président de la ville adressa aux lauréats ses vives félicitations et leur dit l'intérêt que prenait le Conseil communal à l'effort librement consenti qu'ils avaient fourni, reconnaissant leur courage, l'abandon des temps de loisir pour arriver à ce résultat, effort particulièrement apprécié dans une ville dont la principale qualité est le travail. Cette petite cérémonie tout empreinte de simplicité est une occasion qu'il faut saisir pour permettre des contacts avec les lauréats, mais aussi avec leurs employeurs qui ont facilité leur formation.

Puis M. Felber remit à chacun d'eux

le cadeau de la commune. Si les lauréats étaient peu nombreux cette année, un plus grand contingent est d'ores et déjà annoncé pour l'an prochain, mais l'important, conclut M. Felber, c'est qu'il y en ait chaque année.

Puis tous les invités du Conseil communal se rendirent ensuite dans la Salle des chevaliers pour la non moins traditionnelle collation.

TECHNICIENS D'EXPLOITATION

Alleman Francis, Industrie 7, Fabrique Zénits SA; Barbat Daniel, Monts 44, FAR; Brulhart Joseph, Henry-Grandjean 1, Voumard, Chx-de-F.; Meister Christian, Colline 5, Dixi SA.

MAITRISE FÉDÉRALE

Berger Frédéric (boucher-charcutier, Cardamines 13, Boucherie Berger; Jacot Edouard (confiseur-pâtissier), Grande-Rue 42, Boulangerie Jacot.

M. C.

Une bonne nouvelle : Le téléski fonctionne

Skieurs, à vos lattes, le téléski de la combe Jeanneret marche à nouveau, dès samedi matin, les conditions d'enneigement s'étant nettement améliorées. Après une longue interruption les fervents du ski apprécieront de pratiquer leur sport à proximité du Locle et sur des pistes en très bon état.

Billet des bords du Bied

Les hommes sont de grands sensibles. Ils l'ont toujours été. Ils le seront toujours. Ce sexe que l'on appelle fort a souvent besoin de celui d'en face pour être remis sur la forme. Oyez ces grands gaillards atteints de la plus petite des gripes qui se font soigner comme des poupons. Comme on disait autrefois : c'est une vraie vergogne.

Enfin le sujet qui nous intéresse est celui de ce brave Loclois, un « fort des Halles » à l'ordinaire, qui depuis vingt-cinq ans qu'il est en possession de femme, n'a jamais vu cette dernière faire la grasse matinée... à part quand les enfants sont venus au monde. Une femme de sorte ! Mais il arrive que... et cela arriva. Une visite chez un médecin donna un résultat assez inquiétant. Une très grave opération devait résoudre une affaire qui traînait depuis trop longtemps. Et voilà-t-il pas que la mère de la jeune femme était

morte à l'âge exact que la fille avait en ce moment. Pourtant, le médecin rassura le couple, des examens avaient été faits de façon sérieuse. On ne meurt plus aujourd'hui comme il y a trente ou quarante ans, tant la médecine et la chirurgie ont fait des progrès. Et la jeune femme entra à l'hôpital. Opération assez compliquée. Mais tout allait bien. Et bien sûr, qu'un opéré qui a passé plusieurs heures sur le billard n'a pas une mine comme celui ou celle qui rentre d'une promenade à la campagne.

Aussi, le soir, quand le mari et son fils vinrent voir la maman qui, sous l'effet de la souffrance et d'un restant de narcotique, souriait, bien que très affaiblie. Elle avait pourtant conscience de toutes choses, puisqu'elle leur demanda de prendre une immense boîte de fondants à la liqueur qu'elle avait reçue le jour précédant l'opération. Et les deux pauvres hommes mis à la porte par l'infirmière s'en revinrent à la maison, la boîte de chocolat sous le bras de l'un... et les plus sombres idées en tête... car, c'était certain, la maman n'en reviendrait pas ! Se faire à manger, les deux hommes n'y songèrent pas le moins du monde. Ils s'installèrent sur les fauteuils du salon, burent du whisky et... viderent jusqu'au fin fond la boîte de fondants à la liqueur. Puis, fous de chagrin, ils s'endormirent. Et cela jusqu'au petit matin du samedi.

Quand ils se réveillèrent tard dans la matinée, tenaillés un peu par la faim, ils téléphonèrent à l'hôpital. Cela allait comme cela pouvait aller après une telle opération. Comme il n'y avait plus de « fondants », il fallut se contenter d'autre chose. Trois semaines plus tard, la maman rentra chez elle, fraîche comme une rose. D'ailleurs, c'est elle qui m'a raconté cette histoire de la vaillance masculine.

Jacques MONTERBAN.

MEMENTO

Ce week-end au Locle

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, téléphone (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

Samedi

Patinoire : 20 h. 15, Le Locle - Charrat. Cinéma Casino : 17 h., film en italien; 20 h. 30, L'aveu.

Cinéma Lux : 17 h., Les anges blonds sont très chers; 20 h. 30, Les aigles sur Londres.

Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Philippin. Ensuite le tél. No 17 renseignera.

Dimanche

Cinéma Casino : 14 h. 30, 20 h. 15, L'aveu; 17 h., film en italien.

Cinéma Lux : 14 h. 30, 20 h. 30, Les aigles sur Londres; 17 h., Les anges blonds sont très chers.

Pharmacie d'office : de 10 h. à 12 h., 18 h. à 19 h., Philippin. Ensuite le tél. No 17 renseignera.

Nomination d'un administrateur de l'Hôpital

Le comité de l'Hôpital du Locle, réuni en séance jeudi soir, a procédé à la nomination d'un nouvel administrateur suite de la démission présentée par M. Roland Häring, l'actuel administrateur qui va assumer d'autres fonctions. En effet, il a été nommé administrateur des Fondations médicales spécialisées du canton de Neuchâtel, comprenant le Centre psycho-social neuchâtelois, l'Institut neuchâtelois de microbiologie, et l'Institut d'anatomie pathologique.

Parmi les nombreux candidats qui avaient fait acte de postulation, le choix du comité s'est finalement porté sur M. Roland Bühler, natif des Brenets, marié et père de deux enfants. Le nouvel administrateur diplômé de l'École de commerce du Locle, a occupé précédemment divers postes à responsabilités dans l'industrie.

L'HOPITAL A PRIS CONGÉ DU DOCTEUR GROSJEAN, RADIOLOGUE

Le 29 décembre 1971 l'Hôpital du Locle a pris officiellement congé du Dr. André Grosjean de La Chaux-de-Fonds, qui pendant plus de 40 ans dirigea le Service de radiologie de l'Hôpital du Locle. Au cours de la petite cérémonie qui groupait les membres du comité de l'Hôpital, le corps médical, les diaconesses et le personnel du Service de radiologie furent exprimés des sentiments de reconnaissance pour les éminents services rendus et des souhaits de longue et paisible retraite.

Dans le cadre de l'intensification de la collaboration entre les hôpitaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, l'Hôpital du Locle a eu la chance de pouvoir confier la direction de son Service de radiologie au Dr. Jacot, chef du Service de radiologie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, charge qu'il assume depuis le 15 janvier.

Etat civil

LUNDI 24 JANVIER

Naissances

Suarez Maria Montserrat, fille de Jesus Ramon, fraiseur, et de Maria de los Milagros, née Vazquez. — Ferrazzini Isabelle Dolorès, fille de Ivan Giacomo, chef-mécanicien, et de Pierrette Marguerite Madeleine, née Sage.

Décès

Tinguely, née Bietenharder Marie, née le 15 août 1894, ménagère, épouse de Tinguely Fritz Emile. — Guillet, née Jeanprêtre, née le 3 avril 1901, ménagère, veuve de Guillet Paul Arsène.

MERCREDI 26 JANVIER

Naissances

Acquesta David, fils de Mario Ottavino, ouvrier de fabrique, et de Lina née De Santo. — Hofer Pierre Yves, fils de Eric Michel, physicien, et de Yvonne Marie Jeanne, née Surdez.

Les Ponts-de-Martel

Nouveau président au chœur mixte paroissial

Lors de sa dernière assemblée, le chœur mixte paroissial avait à trouver un nouveau président. En effet, étant en fonction depuis 10 ans, M. Eric Benoit a exprimé le désir de se retirer. Si l'on sait avec quelle maîtrise M. Benoit a présidé aux destinées de la société pendant ces 10 ans, il n'est pas facile de s'annoncer pour le remplacer. Après une longue discussion, c'est M. Charly Robert de Martel-Dernier qui a accepté de reprendre le flambeau. Le pasteur Perret, vice-président, a également laissé sa place. Exprimer le désir d'être bien secondé par une personne d'expérience, M. Robert a demandé à M. Benoit s'il n'était pas d'accord de changer de fauteuil et d'être vice-président. Ce dernier a accepté. Ensuite de la démission de Mme Vaucher, il fallait également un nouveau secrétaire pour les verbaux. C'est Mme Warrisse qui a accepté ce poste vacant.

Un peu plus d'hommes

En présentant son dernier rapport, M. Benoit s'est félicité de la bonne marche de la société laquelle compte près de 30 membres. Il y a toujours un petit problème dans l'équilibre des voix car il serait souhaitable qu'il y ait 2 ou 3 hommes de plus.

Au printemps passé, il a été donné un concert spirituel lequel a été fort réussi. Depuis quelques années, il est prévu un concert spirituel au rythme

d'un tous les deux ans. Après discussion, ce critère est maintenu. N'oublions pas que la société met sur pied une soirée par année, soirée où elle assure la partie musicale ainsi que la partie théâtrale.

Les comptes présentés par M. Henri Ducommun sont acceptés à l'unanimité après que décharge en eut été donnée par les vérificateurs.

En dernier point, la société décide de faire une séance supplémentaire pour chanter chez les malades des environs. (ff)

l'épargne
logement
4 1/2 %

une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison.



CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Une semaine de sport pour les enfants des écoles

Durant toute la semaine, les enfants des écoles ont eu du sport. En effet il a été mis sur pied un camp de ski à Thyon, dans le Valais. Cette localité se trouve à 2000 mètres d'altitude. De ce fait, les conditions d'enneigement sont bonnes. Jusqu'à présent, il n'y a eu à déplorer aucun accident et le temps était beau. Ce sont 25 enfants et 5 accompagnants qui participent à ce cours de ski.

Pour les autres enfants des écoles il a été mis sur pied des journées de sport fort différentes les unes des autres. Ils ont pu faire de la marche, du ski à Tête de Ran, du patin à la patinoire du village et enfin de la natation à la piscine couverte de Bienne. Comme on peut le constater, rien n'a été négligé pour ceux restant au village. Souhaitons vivement que cette semaine de sport soit bénéfique pour chacun. (ff)

Prix d'abonnement

FRANCO pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 65.—	Selon les pays
6 mois » 33.50	Se renseigner à notre administration.
3 mois » 17.25	
1 mois » 6.—	

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois	—34 le mm.
Mortuaires	—60 le mm.
Régie extra-régionale Annonces Suisse S.A. - ASSA Suisse	—44 le mm.
Réclames	1.48 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

NOUVEAU

Refroidi? ou êtes-vous même menacé d'une grippe...

Alors, prenez immédiatement la nouvelle boisson médicinale comba-gripp



Cette boisson chaude, préparée à l'instant sur la base de substances judicieusement combinées et éprouvées contre la grippe et les refroidissements, vous soulagera rapidement et d'une manière agréable.

Dès l'apparition des premiers symptômes d'un refroidissement ou d'une grippe et des phénomènes concomitants, tels que frissons, fièvre, maux de tête, douleurs et lourdeur des membres, vous devez agir.

Diluez le contenu d'un sachet de comba-gripp dans un demi-verre d'eau chaude. Si nécessaire, ajoutez de l'eau froide. Sucrez à volonté, buvez aussi chaud que possible. Prenez comba-gripp le plus tôt possible.

Se vend dans les pharmacies et les drogueries au prix de Fr. 4.90.

Propos du samedi

L'Eglise sourde comme un pot

Il fut un temps où l'on reprochait à l'Eglise de parler au lieu d'agir. Aujourd'hui, elle agit mais ne parle plus. Comprenez bien : elle ne parle plus au cœur des hommes. Et pour cause : la malheureuse est devenue sourde comme un pot.

Elle n'entend plus ce que les gens lui disent. Elle répond à côté, fait le contraire de ce qu'on lui demandait.

C'est ainsi qu'un ecclésiastique français, tout récemment, n'a rien trouvé de mieux à faire, à l'occasion de l'inauguration du parking de la Madeleine, à Paris, que de venir en personne appeler la bénédiction divine sur les souterrains, les voitures, et les automobilistes appelés à fréquenter le parc.

Et un journaliste de s'insurger, en disant : « J'ai peut-être un côté rosière ou enfant de Marie, mais je n'aime pas cette Eglise-là. J'aime mieux l'autre, celle des fleurs et des petits oiseaux. (...) L'Eglise avait un beau choix à faire, c'était de défendre les hommes contre les machines, le bonheur contre la vitesse, le ciel contre l'enfer. C'était assez conforme à sa vocation ».

A l'heure où les Parisiens deviennent fous de rage parce que leur Président a dit que la ville était faite pour l'automobile, qu'on a transformé la berge droite de la Seine en autoroute en attendant que la rive gauche y passe elle aussi, à l'heure où les métropoles du monde sont asphyxiées par les gaz d'échappement et névrosées par le bruit des moteurs, les Eglises — sourdes comme des pots — envoient de l'eau bénite sur le cloaque en croyant faire plaisir à ceux qui hurlent vainement leur désespoir.

Un autre journaliste, suisse celui-là, disait il y a quelques jours : « Pour avoir trop longtemps ignoré les problèmes du monde, les Eglises subissent la tentation de s'y lancer à corps perdu, au risque de se nier elles-mêmes. Et le vide intérieur

d'hommes et de femmes angoissés, dans notre société, ne fera que grandir ».

Et le journaliste français précité de dire de son côté : « L'Eglise ne veut pas être en reste. Ni en reste sur le pouvoir industriel, ni en reste sur le pouvoir politique (...). Les temps n'y changeront jamais rien, elle restera toujours incorrigible dans sa volonté à la fois naïve et roublarde de récupérer le progrès et de mêler le Bon Dieu à tout ce qui lui tombe sous la main ».

Avant 1917, Léon Bloy disait : « Un jour viendra, jour très proche, où toutes les hypocrisies seront aux abois et où le monde entier sera forcé de reconnaître qu'on est tout à fait sans Dieu... Mais, comme tout l'univers, à ce moment-là, sera dans des automobiles ou sur des vélocipèdes, l'occasion de bondir de joie ne sera saisie presque par personne. On se contentera d'écraser, avec un extrême soin, les rares piétons indigents échappés à de récentes exterminations et on continuera de rouler furieusement vers le double gouffre invoqué par les hideuses mécaniques ».

Eglises, écoutez donc : les gens attendent encore quelque chose de vous.

Que vous luttiez pour défendre le ciel contre l'enfer, que vous mainteniez envers et contre tout l'espérance du Royaume des cieux, qui seule peut nous faire bondir de joie.

Si vous êtes trop âgées, et que votre surdité est irrémédiable, alors prenez des appareils pour sourds — l'électronique vous offre cela — et écoutez cette concession faite par un journaliste du « Canard enchaîné » :

« L'Eglise nous étonnera toujours. On l'aime bien, elle a des côtés bonne fille, et parfois même d'excellentes réactions que le pouvoir temporel ferait bien de prendre en exemple ».

Jean-Louis JACOT

GRAND LOTO

Cercle Catholique

Dimanche 30 janvier
à 16 h. précises

de l'orchestre symphonique l'Odéon

Formidables quines

**6 cartons pendant
le match**

Abonnements à Fr. 10.-
vendus à l'entrée

Liquidation partielle

APPEL
AUX
GENS
MALINS



Dernier jour

- Prix sabotés
- Rabais 30%
- 1 cadeau
- Le patron au rabot!



AU BÛCHERON

58, avenue Léopold-Robert

Sans tarder, assurez-vous encore une VW à l'ancien prix, si avantageux!

Les frais croissants de production entraînent chez VW aussi une hausse générale du coût des voitures. C'est pour vous une raison de profiter encore des prix actuels, extrêmement avantageux. Mettez-vous immédiate-

ment en rapport avec l'un des nombreux agents VW et faites-vous réserver le modèle de votre choix. Prenez rapidement votre décision et agissez, car les nouveaux tarifs vont bientôt entrer en vigueur.



Agence générale, Schinznach Bad



A LOUER DÈS LE 15 MAI 1972

TOUR DE LA RECORNE 40 APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

LOYER DÈS Fr. 315.- PAR MOIS + CHARGES

Tout confort - Prix sans concurrence - Vue imprenable

LOCATION :

GECO / GÉRANCES ET CONTENCIEUX SA

Jaquet-Droz 58, tél. (039) 22 11 14 / 15

Ascenseurs, 4ème étage



Vous remboursez un prêt comptant de fr.4000.- en 30 versements mensuels de fr.156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

4000.- prêt comptant

Nom: _____ 14 p Je m'intéresse à un prêt 4
comptant et désire
Adresse: _____ recevoir la documenta-
tion par retour du courrier.

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

De plus en plus en vogue

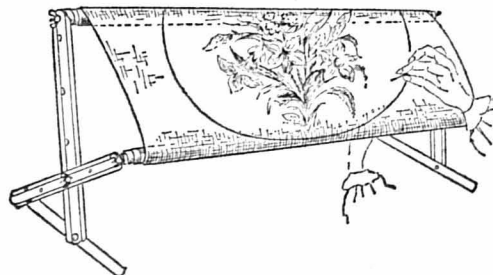
la tapisserie

le tapis noué main

Grand choix de modèles
anciens et modernes.

Démonstration

A. Ladine



Av. Léopold-Robert 5 - Angle rue du Grenier
Tél. (039) 23 55 33

Avis aux possesseurs de carnets de timbres cagnotte:

1. Les détaillants rattachés à la communauté d'intérêt des timbres cagnotte ont décidé de renoncer dès le

1^{er} janvier 1972

à la distribution des timbres d'es-compte spéciaux qu'ils remettaient jusqu'ici sous la dénomination de « timbres cagnotte ».

2. Les carnets de timbres cagnotte entièrement ou partiellement remplis peuvent être présentés jusqu'au 30.06.1972 dans tous les magasins qui les distribuaient antérieurement pour paiement de la contre-valeur des timbres qu'ils contiennent.

A partir du 1.07.1972 et jusqu'au 30.09.1972 au plus tard, le remboursement des carnets ne se fera plus que par le siège de Lyss d'Usego S. A.

Passé la date du 1.10.1972, aucun carnet de timbres cagnotte ne sera plus remboursé.

Communauté d'intérêt
des timbres cagnotte

Judo-Club Saint-Imier

vous propose les cours suivants :

Cours d'Aïkido pour dames et messieurs, dès l'âge de 15 ans. Tous les lundis soir de 20 h. à 21 h. 30. Prix : Fr. 5.- par mois pour étudiants et apprentis ; Fr. 10.- pour adultes.

Cours de Judo pour dames et messieurs, dès l'âge de 10 ans. Tous les mardis soir de 18 h. 45 à 19 h. 45. Prix du cours de 4 mois : Fr. 30.-.

Cours de Judo pour les enfants, dès l'âge de 6 ans. Le mercredi après-midi. Prix : Fr. 5.-.

Cours de culture physique pour dames. Le mercredi soir de 20 h. à 21 h. 15. Prix : Fr. 5.- par mois.

Cours de culture physique pour hommes. Le vendredi soir de 18 h. 15 à 19 h. 30. Prix : Fr. 5.- par mois.

Renseignements et inscriptions auprès de M. Francis Hofer, rue Principale 9, 2616 Renan, tél. 039/63 11 22.

Local : rue Baptiste-Savoie 33, 2610 Saint-Imier.

AVIS

A remettre ou à louer à Porrentruy,
pour cause de décès,

ENTREPRISE DE FERBLANTERIE ET D'INSTALLATIONS SANITAIRES

Pour tous renseignements, écrire à
Me Armand Petignat, notaire, 2900
Porrentruy.

ACTUELLEMENT GRANDE VENTE de

Livres de poche

à des prix avantageux au sous-sol de la
LIBRAIRIE

Reymond

Av. Léopold-Robert 33



2000 Neuchâtel

Temple-Neuf 4

engage, pour le printemps 1972 ou date à convenir,

vendeuses

ayant fait un apprentissage, si possible dans la
branche chaussures.

Très bon salaire. Semaine de 5 jours et bonne am-
biance de travail.

S'adresser à M. F. Grosjean, gérant.
Tél. (038) 25 51 05.

• LE VAL-DE-RUZ • LE VAL-DE-RUZ •

Budget déficitaire accepté à Chézard

Faut-il interdire le salage des routes communales ?

Le Conseil général de Chézard-St-Martin a siégé hier soir vendredi, sous la présidence de M. Maurer. Il s'est occupé d'abord du budget 1972, le plus déficitaire qu'ait jamais présenté le Conseil communal, et qui présente un déficit présumé de 60.746 fr. 60 arrêté après de nombreuses compressions. La Commission financière en a recommandé l'adoption.

La discussion générale a été l'occasion de nombreuses questions de détail : à propos de la réouverture éventuelle de la fabrique d'Ebauches SA, M. Loup, président du Conseil communal, s'est montré pessimiste : « C'est très triste, a-t-il précisé, mais il ne faut pas compter sur Ebauches. Il y aura peut-être autre chose, ailleurs, en remplacement, mais « la fabrique » restera un dépôt ».

Au chapitre de l'épuration, le Conseil communal a donné l'essentiel des éléments dont nous avons fait état dans notre édition d'hier. Quant aux nom-

breuses fuites de réseau d'eau, affirme l'autorité, tout devrait s'arranger dans l'année, grâce à la nomination récente d'un installateur chargé de l'entretien et de la surveillance des conduites. On a évoqué enfin l'incinération des ordures — revue pour fin mars ou avril — l'ouverture probable d'une nouvelle classe, et les problèmes que pose le stand de tir. Au vote, le budget a été accepté par 17 voix contre une.

VENTE DU COLLÈGE

Appelé à se prononcer sur la vente du collège des Vieux-Prés, le Conseil général a refusé d'entrer en matière : le bâtiment est propriété commune de Chézard et Dombresson, et un référendum qui aurait abouti à été lancé dans cette dernière localité contre l'autorisation de vente accordée par le législatif. L'assemblée a ensuite ratifié une nouvelle convention avec Dombresson quant à l'entretien du chemin des Joumes, et sanctionné deux modifica-

tions du règlement du syndicat intercommunal pour le Centre scolaire du Val-de-Ruz, à Cernier.

Au chapitre des divers, plusieurs conseillers ont suggéré que la commune renonce publiquement à utiliser des chlorures comme fondant à neige, et à n'employer que du gravier, à l'exemple de Fleurier. Il semble prouvé que le sel est un facteur de pollution grave et il serait bon de montrer l'exemple. Le Conseil communal a répondu qu'il en limitait l'usage au strict minimum, le mélangeant à 90 pour cent de gravier. « Raison de plus, affirme un conseiller. En trop petite quantité, le sel rend les routes plus dangereuses que la neige « nature ».

Sans prendre de décision, le président lève la séance après que les vœux de fin d'année de l'autorité aient été prononcés par M. Loup : retardé de quelques semaines, ils n'en auront pas moins d'effet sur les onze mois restant en 1972. (Imp.)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Au Château de Colombier

80 soldats promus caporaux

En présence du chef du Département cantonal militaire, M. François Jeanne- ret, du lieutenant-colonel Della Santa, commandant de l'Ecole de sous-officiers, du colonel divisionnaire Christe, commandant de la division frontière 2, du capitaine Sandoz, premier secrétaire au Département militaire, du lieutenant-colonel Grether, intendant des arsenaux et casernes et des représen-

tants des autorités de Colombier et de Bôle, 80 soldats venus de toute la Suisse romande, ont été promus caporaux, hier, au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à la Salle des chevaliers au Château de Colombier. Lundi près de 500 recrues romandes entreront en caserne pour effectuer leur école de quatre mois. (Imp)

Décisions du Conseil d'Etat

La Chancellerie d'Etat communique : Dans sa séance du 25 janvier 1972, le Conseil d'Etat a : admis au rôle officiel du barreau M. Oscar Xavier Zumsteg, licencié en droit, originaire de Etzgen (Argovie), domicilié à Neuchâtel ; nommé M. Noël Mercier, domicilié à Pesoux, actuellement secrétaire adjoint, aux fonctions de secrétaire-comptable au Service de la taxe militaire ;

autorisé Mlle Erika Leuenberger, originaire de Melchnau (Berne), domiciliée à Hauterive, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière ; ratifié la nomination faite par le Conseil communal de La Brévine de M. André Luthi, administrateur communal, aux fonctions d'officier de l'état civil de l'arrondissement de La Brévine, en remplacement de M. Jean-Pierre Borel, démissionnaire.

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Appel du comité de la piscine intercommunale

Depuis plusieurs mois déjà, la piscine des Combes fait parler d'elle. Et ce n'est pas terminé... Aussi bien le projet de modernisation et de transformation dévisé au mois de février 1971 à 1.650.000 francs que la souscription publique lancée au mois d'octobre dernier ont été les sujets de conversations nombreuses et... diverses ! Les uns approuvent, les autres restent sceptiques. La question qui se pose actuellement est de savoir si le bassin des Combes pourra être ouvert en cette année 1972 alors que les travaux prévus n'ont pas encore été entrepris faute de moyens financiers.

DÉCEPTION

Les membres du comité de l'Association de la piscine se sont réunis à Fleurier, pour examiner tous les problèmes qui se posent à eux. Ils ont fait le point de la situation. Ils ont noté avec déception la prise de position des présidents de commune réunis dernièrement à La Côte-aux-Fées, position qu'ils ont apprise par la voie de la presse. Ils n'ont guère été réjouis de lire que les communes n'en-

visagent de participer qu'au financement de travaux strictement nécessaires et exigés alors que le projet forme un tout, qu'il table sur l'avenir de la région et témoigne d'une vue optimiste des possibilités de développement du Val-de-Travers.

Les responsables de la piscine envisagent de convoquer une table ronde autour de laquelle seraient réunis les représentants des communes du Vallon, les délégués du Service cantonal des sports et du Service sanitaire des eaux, les membres du comité de la piscine et quelques autres personnes directement intéressées par le projet de modernisation des Combes. Chacun aurait ainsi l'occasion de préciser son point de vue.

226 SUR... 8600 !

Pour l'heure, les membres du comité de la piscine ont pris connaissance du résultat de la souscription lancée il y a plus de trois mois. Sur 8600 bulletins de souscription envoyés, 226 sont rentrés. Ils représentent une somme de 47.000 francs. C'est réjouissant d'un côté et décevant de l'autre. Le mon-

tant souscrit atteint à peu près celui de 1959, année de la construction de la piscine, dans la rubrique « public », l'industrie et le commerce n'ayant pas encore été touchés ces derniers temps. Les responsables ont noté avec plaisir que beaucoup de sociétés ou groupements de Couvet ont été d'accord de souscrire plusieurs parts sociales. Ils ont reçu plusieurs marques d'encouragement à poursuivre leurs efforts et leurs démarches. Telle cette lettre d'un retraité habitant Môtiers dont voici quelques extraits : « Je vous fais parvenir ma souscription, soit 50 francs à fonds perdu, pour la piscine. Si chaque souscripteur faisait de même, la piscine pourrait survivre. Quand il s'agit d'une souscription pour l'étranger, on trouve de suite des millions mais pas pour ce qui est nécessaire à notre région. La jeunesse d'aujourd'hui veut beaucoup mais elle ne veut pas faire un pas pour aller de l'avant. A mon avis, ceux qui ont souscrit il y a 13 ans devraient remettre leur (s) parts (s) gratuitement à la société. Et d'en faire autant cette fois aussi. Ainsi la piscine n'aurait pas besoin de faire un si gros emprunt. »

Que voilà une réaction sympathique et positive qui, espérons-le, engagera ceux qui n'ont pas encore renvoyé leur bulletin de souscription à le faire sans tarder !

Couvet : assemblée du Club jurassien

C'est par le chant du Club jurassien que s'est ouverte l'assemblée générale annuelle de la section « Jolimont » présidée par M. Max Chollet qui a souhaité la bienvenue aux 33 membres.

Le président retraça dans son rapport après que le procès-verbal et les comptes furent adoptés, l'activité de la société durant l'année écoulée. L'effectif de la société est le suivant : 2 membres d'honneur, 9 membres honoraires, 54 membres actifs, 21 membres n'habitants pas Couvet.

Des travaux ont été effectués au chalet et un nouveau règlement d'occupation est entré en vigueur, c'est ce que relève M. André Marti, président de la commission du chalet.

Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire de M. Marcel Evard, membre honoraire.

Nombreuses ceintures pour les judokas

Quinze membres ont assisté à l'assemblée générale annuelle du Judo-Club du Val-de-Travers, sous la présidence de M. Bernard Borel.

Le procès-verbal, les comptes, et plusieurs admissions ont été adoptés et enregistrés.

Le président, dans son rapport a souhaité que les judokas soient un peu plus assidus aux leçons.

Le comité est ainsi constitué : président : M. Bernard Borel ; vice-président : MM. Aloïs Schimmer et Max Genevois ; caissier : M. Joseph Ronzi ; secrétaire : M. Willy Perrin ; dizenier : M. Léon Général ; verbaux : Mlle Anne-Lise Egli ; chef du matériel : M. Giuliano Boffetti. Entraîneurs : MM. Giuseppe Della Rica, ceinture noire, 1er dan, pour les seniors Jo Isely, ceinture marron pour les juniors. Aide : Mlle Anne-Lise Egli, ceinture marron. Un judoka japonais sera sollicité pour donner deux heures de cours une fois par mois.

Voici les membres qui ont obtenu récemment une ceinture, cat. seniors : ceinture jaune : MM. François Jeanne- ret et Marc Guyot ; ceinture orange : M. Daniel Bonnet ; ceinture verte : MM. Giuliano Boffetti et Max Genevois. Cat. juniors : ceinture jaune : Anne-Lise Borel et Ernesto Checetto ; ceinture verte : Serge Freschi et Tony Erb.

Dans les divers une longue discussion s'engagea concernant la soirée du 22 avril qui sera organisée pour célébrer le 10e anniversaire. Un tournoi, un gala de variétés et un orchestre ont été prévus afin d'assurer la réussite de cette manifestation. (bz)

Dix-huit membres assidus ont été félicités et remerciés. Le titre de membre honoraire a été décerné à MM. Auguste Bianchi, André Marti et Charles Vaucher pour 30 ans d'activité.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Président : M. Max Chollet (pour la 27e fois) ; vice-président : M. Christian Petetin (nouveau) ; secrétaire : M. Jean Trarbach ; convocateurs : M. Auguste Patthey ; caissier : M. Claude Jeanne- ret ; archiviste : M. Claude Jeannin (nouveau) ; assesseurs : M. Roland Jaeger (nouveau).

ACTIVITÉ 1972

L'assemblée a retenu les dates suivantes pour son activité : 11 juin : fête d'été du Club jurassien à la Ferme Robert. 27 août : fête des familles aux Sagnettes (organisée par la section « Chasseron » de Fleurier). 29 octobre : assemblée d'automne par la section « Treyfont » de Boudry. Une séance d'information se rapportant à la garde du chalet sera organisée pour tous les nouveaux membres.

Il appartenait ensuite à « L'Ami Pierrot » de distraire chacun par ses rythmes au cours du souper et de la soirée familière qui suivirent cette réunion. (bz)

Réunion des contremaitres du district

C'est en présence de 33 membres que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de la Société suisse des contremaitres, section du Val-de-Travers, sous la présidence de M. Frédéric Giroud. Après avoir salué M. Ernest Thommen de Neuchâtel, vice-président du comité central, le président demanda à l'assemblée d'admettre comme nouveaux membres MM. Charles Meylan et Edouard Jeanneret de Fleurier ce qui fut fait à l'unanimité tout comme l'adoption du procès-verbal, et des comptes. Une rétrospective de l'année 1971 fut faite par M. Giroud qui rappela qu'un cours de perfectionnement à Fleurier avait été suivi par une trentaine de cadres, que la course du 1er mars en Gruyère, le rallye des Franches-Montagnes, la sortie des familles au chalet du club jurassien et la visite d'une entreprise avaient tous été couronnés de succès.

Le point principal de cette assemblée était la question des salaires, spécialement pour les cadres, qui, souligne M. Giroud, ne sont plus assez payés actuellement par rapport à ce que l'on exige d'eux. Un chef devrait arriver avec un salaire de 25 pour cent, au minimum, supérieur à celui d'un ouvrier. Cette importante question est étudiée par le comité central qui sou-

haite rencontrer prochainement les meilleurs patrons de la région.

RÉCOMPENSES ET COMITÉ

Un insigne or fut remis à MM. Joseph Bieler (50 ans de société) René Galley (25 ans de société), Charles Mercier (25 ans) et Fritz Robert (25 ans également) avec de vifs remerciements et félicitations pour leur dévouement. Le comité sera le suivant : président : M. Frédéric Giroud, Travers, vice-président : M. René Galley, Travers, secrétaire : M. Gilbert Cottier, caissier : M. Eric Thiébaud, homme de confiance : M. Adolphe Schenk, assesseur : M. Jean-Pierre Mojonier.

Il appartenait ensuite à M. Ernest Thommen de Neuchâtel de donner des précisions concernant les cours de perfectionnement qui sont organisés ainsi que de l'activité de la société suisse des contremaitres dans toutes les branches industrielles.

Il précisa encore que la réunion des délégués de toute la Suisse se tiendra à Lugano et qu'un sujet y sera spécialement traité « La Fédération internationale des employés et techniciens avec ses problèmes ».

Dans les divers, plusieurs questions furent posées se rapportant aux gratifications, aux primes de fidélité, au troisième mois de salaire. (bz)

Assemblée générale des Fribourgeois

C'est à l'Hôtel du Jura, aux Hauts-Geneveys que l'Amicale des Fribourgeois du Val-de-Ruz a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Ernest Rotzetter de Cernier. Ce dernier souhaita la bienvenue à une trentaine de ses compatriotes sur 110 membres que compte actuellement la société. Tous les rapports ont été acceptés et la situation financière de ce groupement a été jugée comme très saine. Dans son exposé, le président relata la magnifique activité au cours de l'année écoulée qui a vu l'organisation d'un match au loto, une assemblée de printemps, la course annuelle à Sâles, le pique-nique intersociétés à

Fleurier, la Bénichon qui a obtenu un très grand succès et la fête de Noël des membres et leurs familles. Il releva également celle qui est prévue cette année et qui se résume par un match au loto, la course annuelle au lac de Lioson le 11 juin, la Bénichon en août, le pique-nique et la fête de Noël. Il remercia aussi tous ceux qui ont collaboré aux manifestations. Le comité actuel est composé de MM. Ernest Rotzetter, président ; Paul Wicht, vice-président ; Bernard Vaucher, secrétaire ; Louis Bondallaz, aide-secrétaire ; Paul Joye, caissier ; Roger Schornoz, aide-caissier ; Clément Chassot, adjoint. Cette assemblée s'est prolongée par une partie récréative. (rq)

Malgré l'humidité et l'absence de soleil,

la grippe n'a pas «handicapé» les Neuchâtelois

Un communiqué émanant du Service fédéral de l'hygiène publique a indiqué que le nombre des cas d'affec-

tion d'allure grippale déclarés avait encore diminué. Il était de 1594 pour la semaine du 16 au 22 janvier 1972 contre 2998 pour la semaine précédente.

Dans le bas du canton, là où le brouillard stagne par intermittence et là où l'humidité est permanente on peut se demander si les épidémies de grippe sont plus importantes qu'ailleurs. D'après les médecins, cette année contrairement aux précédentes, n'a pas vu des multitudes de cas. A Neuchâtel cette maladie est apparue dans la deuxième quinzaine du mois de décembre atteignant les personnes n'ayant pas pris toutes les précautions de rigueur. L'Hôpital de la ville a admis des malades qui vivant seuls ne pouvaient se soigner. Bien sûr le cas de certaines personnes a dégénéré en pneumonie voire en bronchite. Mais est-ce là un phénomène dû spécialement à la grippe ? Les médecins sont sceptiques.

DANS LES FABRIQUES

Dans les grandes entreprises, certaines directions ont au début de l'hiver proposé à leurs employés sur l'avis d'un médecin une vaccination préventive facultative. Cette dernière a en général été bien acceptée et la majorité des ouvriers s'y sont soumis. Le résultat est concluant. Très peu de cas ont été recensés. Par contre dans d'autres fabriques n'ayant pas distribué les vaccins les malades sont nombreux.

A souligner que seules les directions peuvent décider de l'opportunité de mettre un vaccin à la disposition de leurs collaborateurs. Ce n'est que lors d'épidémie grave que le médecin cantonal peut en ordonner la distribution. (Imp)

MEMENTO

Ce week-end à Neuchâtel

Musée d'archéologie: 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., Archéologie et routes nationales.

Musée d'ethnographie: Les Touaregs, de 10 h. à 12 h., 14 h. à 18 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Coopérative, Grand-Rue. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 14 h. 45, 20 h. 30, Point limite zéro; 17 h. 30, Justine.

Arcades: 14 h. 45, 20 h. 30, Rio Lobo; 17 h. 30, Le roi des Grizzlys.

Bio: Samedi, 14 h., 20 h. 45, 23 h., La décade prodigieuse;

16 h., 18 h., La legge dei gangsters.

Palace: 14 h. 45, 17 h. 30, 20 h. 30, Les bidasses en folie.

Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Les six épouses du Ch'ing.

Studio: 14 h. 45, 20 h. 30, Adieu à Venise; 17 h. 30, Chisum.

Samedi

Salle Cité universitaire: 20 h. 30, Récital Hélène Martin.

Dimanche

Bourse aux timbres, 9 h. à 18 h., rest. de la Rotonde, org. Société philatélique de Neuchâtel.

MEMENTO

Ce week-end au Val-de-Travers

Médecin de service: du samedi à midi au dimanche à 22 h., Dr Blagov, Fleurier, tél. (038) 61 16 17.

Pharmacie de service: du samedi à 17 h. au lundi à 8 h., Pharmacie Perrin, Fleurier, tél. (038) 61 13 03.

Samedi

Couvet: Hôtel Central, dès 16 h. et 20 h., loto.

Noiraigue: Hôtel de la Croix Blanche, dès 20 h., loto.

Fleurier: Patinoire, 20 h. 30, Coupe suisse, Fleurier I - Neuchâtel I.

Dimanche

Couvet: Hôtel Central, dès 15 h., loto.

Cinéma

Colisée - Couvet: samedi 20 h. 15, dimanche 14 h. 30, 20 h. 15, mardi 20 h. 15, De l'or pour les braves.

Ouvriers frontaliers: des problèmes

Premières négociations à Genève

Les frontaliers qui travaillent dans le canton de Genève, et qui sont, aujourd'hui, au nombre de 20.000 environ, sont régulièrement assujettis aux impôts cantonaux et communaux genevois et à l'impôt sur la défense nationale qui sont prélevés, à la source, sur le revenu de leur travail, et cela conformément à la convention franco-suisse en matière de double-imposition. En revanche, par suite d'une dérogation à cette convention, dans les sept autres cantons (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Neuchâtel, Soleure, Vaud, Valais) ayant une frontière commune avec la France, les frontaliers sont imposés à leur lieu de domicile.

Les négociations qui se sont engagées hier à Genève, et qui reprendront les 6 et 7 mars prochain dans cette ville, devront définir les procédures à suivre pour déroger à la partie des impôts versés par les frontaliers aux communes françaises où ils ont leur domicile. Ces commu-

nes doivent en effet faire face à d'importants travaux d'infrastructure rendus notamment nécessaires par l'installation sur leur territoire de nombreux Français qui travaillent ensuite précisément comme frontaliers. Les négociateurs devront notamment discuter de l'importance de la compensation, de la procédure de versement et de la constitution de l'organisme français habilité à répartir le montant de la compensation. Donnant ces précisions au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la première séance, le conseiller d'Etat Jean Babel a indiqué que l'on ignorait encore quelle serait la durée des négociations dont le résultat devra d'ailleurs être encore approuvé par le Grand Conseil genevois et homologué par le Conseil fédéral. La prochaine séance sera essentiellement consacrée à définir le mode de calcul de la compensation financière à verser par le canton de Genève. (ats)

OPHEL FÊTE 2 ÉVÉNEMENTS...

EN 1971 ET POUR LA 1ère FOIS EN SUISSE

OPHEL

EST LA VOITURE LA PLUS VENDUE

AVEC PLUS DE **28 000** VÉHICULES

OPHEL SE CLASSE AU **1^{ER}** RANG

PRÉCÉDENT FIAT ET VW DE PLUS DE 3000 VÉHICULES

EN 1972 ET EN TOUTE PREMIÈRE AU
GARAGE GUTTMANN S.A. LA NOUVELLE

RECORD II 1972

VOITURE DE RÊVE ET D'AVENIR DE CONCEPTION RÉVOLUTIONNAIRE
VOUS ATTEND DANS NOTRE LOCAL D'EXPOSITION

VENEZ TOUS L'ADMIRER!

PLUS QUE JAMAIS **OPHEL** EST DANS LA COURSE

VOTRE DISTRIBUTEUR OFFICIEL GENERAL MOTORS

GARAGE GUTTMANN S.A.

RUE DE LA SERRE 110

LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Manque chronique d'instituteurs dans le canton

Dans la partie germanique du canton, le manque d'instituteurs a atteint un niveau encore jamais enregistré. Sur quelque 3700 classes, 222 ne sont pas tenues par des instituteurs diplômés.

Dans le Jura, la pénurie sévit également. En effet, 101 postes d'instituteurs devront être pourvus pour le 1er avril 1972 et le nombre de normaliens terminant leurs études à cette date n'est que de 73.

Société des samaritains de Montfaucon

Election d'un nouveau président

La section locale des Samaritains, qui déploie une activité bienfaisante et appréciée, a tenu son assemblée générale à l'Hôtel de la Pomme d'Or.

L'assemblée approuva avec remerciements le procès-verbal de la précédente assemblée, fort bien rédigé par Mme Denise Jeangros-Frésard, secrétaire.

L'assemblée approuva également les comptes, présentés par Mme Rose Chevillat-Maitre, la dévouée caissière.

La vice-présidente retraça brièvement l'activité déployée par la section au cours de l'année écoulée, relevant en particulier le magnifique succès obtenu par l'action « Don du sang ».

L'assemblée enregistra avec regrets la démission de la présidente, Mme Violette Froidevaux-Borne, qui fut chaleureusement remerciée. Il fallut élire un nouveau président.

désigna Mlle Madeleine Péquignot. Les autres membres furent réélus dans leurs fonctions.

L'assemblée arrêta le programme de l'année qui prévoit notamment une nouvelle action « Don de sang » en faveur du Service de transfusion de la Croix-Rouge suisse. (by)

Commission de développement

La Commission de développement s'est réunie sous la présidence de M. René Meyer-Membrez. Elle a constaté avec plaisir le précieux appui dont elle a été l'objet l'an dernier.

La Commission a arrêté ainsi son programme d'activité pour l'année en cours : collaboration avec les sociétés locales, organisation de la sortie des personnes âgées, pose d'un panneau du tourisme pédestre, étude de la création d'un timbre-vignette, étude de la création d'un camping, plantation d'arbres, etc.

Puisse donc l'année 1972 être riche en nouvelles réalisations ! (by)

La fanfare du Noirmont a tenu son assemblée générale

Réjouissant essor des cours de formation

La fanfare du Noirmont s'est réunie en assemblée générale annuelle, dans la salle de l'hôtel du Soleil, local de la société. M. Marcel Boillat-Bouele, président, ouvrant ces assises annuelles, s'est plu à saluer les 50 musiciens de la fanfare et leurs invités parmi lesquels on remarquait MM. Roland Aubry, président de paroisse, Fernand Pic, adjoint au maire, Marcel Gogniat, président de l'Amicale et Jean-Marie Aubry, président de la fanfare de Fully et son secrétaire, Martin Caron.

M. Denis Monnat donna lecture des procès-verbaux retraçant les principales étapes de l'activité de la société ; cette évocation, bien que longue, est toujours écoutée avec intérêt ; les membres y retrouvant des souvenirs, les autres prenant connaissance de l'activité intense et parfois insoupçonnée d'une société de musique.

COMPTES

Il appartient ensuite à M. Michel Donzé de présenter les comptes de l'exercice 1971. Ceux-ci font apparaître un roulement de quelque 60.000 fr. et une diminution de fortune d'un peu plus de 2000 fr. occasionnée par l'achat de nouveaux instruments.

M. Marcel Boillat présenta ensuite son rapport annuel. Très fouillé et plein de remarques pertinentes, celui-ci fut vivement applaudi. Pendant qu'il rendait hommage aux disparus, la fanfare des garçons, sous la baguette de M. Didier Gigon interprétait un choral de circonstance.

RAPPORT DU DIRECTEUR

M. René Bilat, chef de la fanfare, rappela à l'auditoire le souvenir des différents concerts et services auxquels la société a participé une quinzaine de fois. Concernant les répétitions, il insista sur une plus grande discipline et, de la part de certains, une meilleure assiduité.

Il fit enfin rapport sur les cours de formation qui connaissent un essor réjouissant puisque 20 enfants suivent le cours d'initiation musicale, autant le

cours d'instrumentistes et, chez les aînés, deux vont au Conservatoire et cinq fréquentent les cours de la FJM, sans compter l'excellente école de formation pratique que constitue la fanfare des garçons.

120e ANNIVERSAIRE

La fanfare du Noirmont fêtera les 18, 19 et 20 août 1972 le 120e anniversaire de sa fondation. Un comité d'organisation a été constitué ainsi : MM. Guy Martinoli, président, Marcel Boillat, vice-président, Marcel Gogniat, secrétaire, Michel Donzé, caissier, Maurice Maître jr. réception.

M. Marcel Boillat remit les traditionnels grades d'ancienneté à MM. Jacques Maure qui reçoit le titre de

membre d'honneur pour 20 ans d'activité, Didier Gigon, 15 ans, Denis Monnat 10 ans, Gérard Lab et Daniel Wittwer, 5 ans, tandis qu'il appartenait au directeur de récompenser les membres les plus assidus. En 1971, les musiciens se sont rencontrés 85 fois ; 19 musiciens, soit le 38 pour cent des membres ont satisfait aux exigences du règlement, soit MM. Marcel Boillat, Marius Cattin, Paul Frésard et Bernard Lab pour aucune absence ; Michel Donzé, Serge Clémence, Francis Gogniat, Denis Monnat, Willy Froidevaux, Georges Jeanbourquin et René Humair pour une absence ; Sergio Moni Bidin, Luigi Colombo, Guy Farine, pour deux absences et Manuel Donzé, Jacques Maurer, P.-André Pelletier, Guy Martinoli et J.-Bernard Grobéty pour trois absences.

MM. Fernand Pic et Pierre Gigon apportaient ensuite, le premier, le salut de la municipalité, le second, celui de la société-marraine Les Armes-Réunies.

La fanfare des garçons, en constants progrès, se fit applaudir sous la baguette de M. Didier Gigon, tandis que l'orchestre Les Aiglons entraînaît chacune et chacun à un bal animé. (bt)

Saignelégier: résultats d'une enquête sur l'exode des jeunes

En juin dernier, le Conseil communal avait lancé une enquête destinée à mieux comprendre le phénomène de l'exode des jeunes du chef-lieu en particulier et des Franches-Montagnes en général. A l'époque, quelque 200 questionnaires avaient été envoyés à des jeunes gens nés entre 1943 et 1952.

Le dépouillement des réponses reçues a néanmoins donné quelques renseignements intéressants, concernant le choix des professions et les motifs qui ont incité les jeunes à quitter la commune.

D'après l'enquête, 54 jeunes possèdent un certificat de capacité professionnelle, 10 une maturité, 5 un diplôme de commerce, 1 un diplôme d'une école d'administration, 3 un brevet d'enseignement primaire, 6 ont passé par le technicum.

RÉPARTITION

Les professions choisies sont les suivantes : 18 employés de commerce, 9 horlogers, 8 étudiants, 6 électriciens, 5 dessinateurs, instituteurs et employé d'administration, 3 typographes et ménagères, 2 serruriers.

15 des jeunes gens questionnés travaillent encore dans l'entreprise qui les a formés, alors que 50 ont changé d'employeur. Vingt se sont spécialisés dans leur profession ce qui a valu une promotion à 17 d'entre eux.

32 personnes se déclarent prêtes à revenir à Saignelégier pour autant qu'on leur en offre la possibilité alors que 20 autres sont opposées à ce retour. 37 revendraient par amour pour les Franches-Montagnes et 34 pour trouver à Saignelégier un environnement propice. 23 souhaiteraient revenir s'établir au chef-lieu pour fuir la vie urbaine ou pour trouver un logement moins cher. 7 seulement invoquent des raisons financières.

Enfin 26 personnes interrogées se sentent aux ressortissants de Saignelégier d'aller vivre ailleurs alors que 21 donnent le conseil opposé.

Cette enquête sera un document valable pour une étude démographique qui sera entreprise dans le cadre du futur aménagement local. (y)

Après la fermeture de Mireval PRISE DE POSITION DE LA FOMH

Dans sa dernière séance, le comité de la FOMH, section de Saignelégier et environs, s'est occupé de la destinée du bâtiment MIRVAL devenu vacant. Sur proposition du secrétaire de section, M. Gérard Froidevaux, le comité a décidé de publier une prise de position.

Au préalable, le comité tient à souligner qu'il ne s'est pas opposé aux mesures de rationalisation qui ont conduit à la fermeture de MIRVAL et qu'il les admet dans la mesure où elles permettent un meilleur développement de l'entreprise, donc une plus grande sécurité pour les travailleurs.

Le secrétaire syndical FOMH de Saignelégier, poursuivant sa défense des travailleurs et du bien-être social et économique de Saignelégier et de la région environnante a fait les propositions suivantes qui ont été acceptées à l'unanimité :

Résolution

- Nous demandons : 1. de conserver le bâtiment MIRVAL à des fins industrielles uniquement ; 2. qu'en aucun cas ce bâtiment ne devienne une colonie de vacances ou un immeuble avec logements ou autres affectations ; 3. l'appui des autorités et des travailleurs concernés ; 4. la compréhension des propriétaires de MIRVAL dans le but que nous poursuivons ; 5. aux responsables de notre économie et aux autorités de faire des démarches auprès d'industries de la branche métallurgique afin que ce bâtiment soit occupé le plus rapidement possible.

Les vastes locaux devenus libres conviendraient fort bien à l'implantation d'une entreprise métallurgique.

Delémont: la troisième force a rencontré M. Petitpierre

Dans un communiqué diffusé vendredi, le comité exécutif du Mouvement pour l'unité du Jura indique :

« Accomplissant le mandat qui lui a été donné par sa dernière assemblée générale, le comité exécutif du mouvement pour l'unité du Jura (3e force) a désigné une délégation qui a rencontré récemment le président de la Com-

mission confédérée de bons offices pour le Jura (M. Max Petitpierre) ».

« Dans sa dernière séance, le comité exécutif a entendu un rapport sur cette entrevue au cours de laquelle la délégation a discuté du deuxième rapport de la Commission confédérée et a réaffirmé avec fermeté sa position, qui demeure inchangée, sur le contenu du futur statut du Jura et sur la procédure à suivre en vue de résoudre de manière durable le problème jurassien ».

« Le comité exécutif confirmera sa position à la Commission confédérée et la priera d'en informer les autorités fédérales ».

« Par ailleurs, poursuit le communiqué, le comité exécutif a demandé une entrevue au Conseil d'Etat avant que celui-ci n'arrête définitivement ses propositions quant au statut du Jura ».

S'agissant du contenu du futur statut du Jura, lors de son assemblée générale du 11 décembre à Moutier, après la parution du deuxième rapport de la Commission Petitpierre, la troisième force constatait que « sur deux points essentiels », les mesures prévues par le gouvernement bernois étaient « en retrait sur les propositions du mouvement pour l'unité du Jura et sur celles de la Commission confédérée ». Pour la 3e force, « le règlement de la question

jurassienne est lié à l'institution d'un Conseil jurassien investi de compétences délibératives et consultatives s'étendant au-delà des domaines scolaire et culturel, ainsi qu'au droit, pour le peuple jurassien, de désigner seul ses représentants aux Chambres fédérales et au gouvernement cantonal ». (ats)

En vue de la construction du Centre sportif

La commission de construction du Centre sportif, projet accepté par le corps électoral en juin dernier et dont le coût est dévisé à dix millions, a appelé à sa présidence, lors de sa séance constitutive, M. Jean-Louis Joliat, professeur de gymnastique à l'Ecole normale de Porrentruy. (fx)

Population: — 9

Delémont, la plus importante des localités jurassiennes, comptait 11.761 habitants au 31 décembre 1971 (11.770 en 1970), dont 2296 étrangers.

Sur les 7120 habitants de Delémont originaires du canton de Berne, le 75,90 pour cent sont d'origine jurassienne et le 24,10 pour cent de l'ancien canton. Le nombre des Confédérés s'élève à 2345. (ats)

Prix de musique du canton au Jurassien Alphonse Roy



Le compositeur jurassien Alphonse Roy.

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée hier, en fin d'après-midi à l'Hôtel de Ville de Berne, M. Alphonse Roy, compositeur jurassien, natif des Breuleux mais résidant à Genève, s'est vu remettre le Prix de musique du canton de Berne. Les oeuvres de ce grand musicien sont hautement appréciées non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger, puisque sa « Ballade » pour orchestre et piano, pour ne citer que sa création la plus connue, a été jouée à Vienne, Bruxelles, Lisbonne, Madrid, Paris, Berlin, Rome et en Yougoslavie. (fx)

BIENNE • BIENNE

Ouverture prolongée des magasins

Le Conseil municipal de la ville de Bienne a décidé d'autoriser, à titre d'essai et pendant une année, l'ouverture des magasins le JEUDI SOIR JUSQU'A 21 HEURES.

Cette décision, qui entrera en vigueur le 1er mars prochain, fait suite à la requête d'une quarantaine de commerçants du centre de la ville qui, le 22 décembre 1971, se fondant sur l'article 6 du Règlement sur la fermeture des magasins du 26 octobre 1969, demandèrent à la direction de police l'introduction d'une vente du soir hebdomadaire.

Deux nonagénaires

En cette fin de semaine, deux Biennois vont entrer dans leur nonantième année. Il s'agit de M. Adolf Schori, et de Mme Marie Grosjean qui sont tous deux en bonne santé. (fx)

Le Grand Huit est vendu

Le Grand Huit a enfin trouvé acquéreur pour la somme de 34.000 fr. Il a été racheté par un groupe de quatre forains des cantons de Zurich, Lucerne et Argovie. (fx)

La MURA écrit aussi aux préfets

Récemment, six citoyens biennois, tous hommes politiques, adressaient aux préfets de Bienne et de Nidau une plainte contre l'octroi d'un crédit de 400.000 francs à la Mura, pour des transformations et améliorations en vue de supprimer les mauvaises odeurs dues à l'incinération des ordures ménagères.

Hier, au cours d'une conférence de presse, M. Siegrist, vice-président du Conseil d'administration de la MURA a informé les journalistes des mesures qui ont été prises, depuis octobre, pour lutter contre les mauvaises odeurs dont se plaint notamment la population du quartier. Il a déclaré que tout a été mis en oeuvre pour lutter contre la pollution de l'air et que les installations actuellement à l'essai donnent entière satisfaction. (fx)

Fête du personnel de la GM

Quelque 300 membres du personnel de la General Motors ont participé à la Fête du personnel, qui s'est déroulée à Soleure. Parmi eux se trouvaient les retraités et 57 personnes ayant plus de 25 ans d'activité dans l'entreprise. Le doyen des employés en service est M. Kissling, qui compte quarante années d'activité. (fx)

MEMENTO

Jura

Concert-soirée à la Salle de spectacles de Saint-Imier: samedi, à 20 h. 15, soirée se variétés organisée par le Club Alpin Suisse, section Chasseral (Saint-Imier); bal.

Voix autres informations jurassiennes en page 27

Advertisement for Libérol medicine. Text: 'Refroidissements, rhumes, toux, bronchite, grippe. Le baume Libérol soulage rapidement parce que si riche en substances curatives. Un produit Galcattin. Dans les pharmacies et drogueries.' Image of a man in a hat and coat.

TAVANNES

Les gyms ont tenu leurs assises

En ouvrant cette importante assemblée générale, le président, M. Georges Pagnard, salua tout spécialement le président d'honneur, M. Albert Bernhard, les membres d'honneur, MM. Robert Brenzikofer, Charles Boillat, Jean Müller, Landry-Paroz, Fernand Bandelier, Fernand Pagnard, Ernest Ross, André Forster et Adolphe Voumard.

Dans son rapport, il passa en revue les principaux événements qui marquèrent l'activité de la société: Fête jurassienne de Châtillon; Fête cantonale genevoise; Fête-Jubilé des lutteurs jurassiens à Tavannes, à laquelle nos gyms collaborèrent; Concours local de jeunesse; marche romande; meeting d'athlétisme de St-Imier, Courtedoux et Malleray-Bévilard où nombre de nos membres remportèrent de beaux succès.

A part quelques modifications mineures, le comité est réélu pour le nouvel exercice.

Puis, M. Frédy Schindler, moniteur-chef, dont le dévouement à sa société est digne d'éloge, rappela que 1972 est l'année de la Fédérale d'Aarau et qu'il s'agit pour chaque gymnaste actif de suivre les répétitions avec ponctualité.

En fin d'assemblée, M. Michel Glück exprima à M. Georges Pagnard, la reconnaissance des membres du comité et de la section à celui qui conduit la barque de la SFG avec sûreté et dévouement. (ad)

Statistique de l'état civil

En 1971, l'office de l'état civil de Tavannes a enregistré 32 naissances (plus 103 communications de naissances à l'extérieur), 48 mariages et 81 décès (plus 61 communications de décès à l'extérieur). (ad)

MOUTIER

227 accidents dans le district en 1972

Dans le district de Moutier, le nombre des accidents de la circulation s'est élevé à 227 en 1972. Ils ont provoqué la mort de quinze personnes, et fait 135 blessés. Sur 24 retraits de permis, vingt l'ont été pour conduite en état d'ébriété. Quant aux dégâts matériels enregistrés, ils se montent à quelque 800.000 francs. (fx)

Grand match au loto des Chasseurs

DE LA CHAUX-DE-FONDS

FORMIDABLES QUINES — PENDULE NEUCHÂTELOISE — TÉLÉVISEUR MULTINORMES

OFFRES D'EMPLOIS

Direction de l'Economie publique du canton de Berne Technicum cantonal St-Imier

Par suite de démission honorable pour raison d'âge, le poste de

DIRECTEUR

du Technicum cantonal de Saint-Imier est mis au concours pour le 1er mai 1972.

Exigences : Formation universitaire. Connaissance parfaite de la langue française avec de bonnes notions de la langue allemande. Vu qu'il s'agit d'une école technique supérieure avec trois écoles de métiers affiliées, une forte personnalité avec des qualités d'administrateur et le sens des responsabilités est désirée.

Entrée en fonction : 1er mai 1972 ou date à convenir.

Délai d'inscription : Fin février 1972.

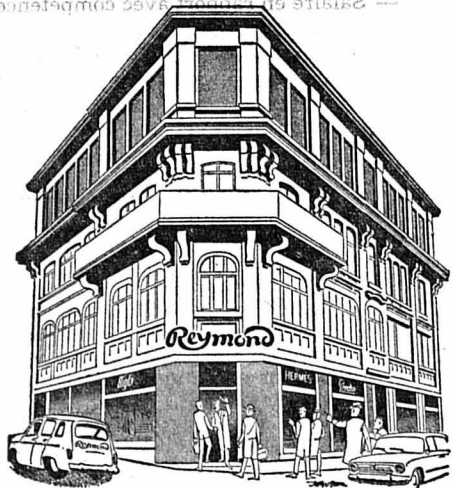
Le cahier des charges peut être obtenu par demande écrite adressée auprès de la Direction de l'Economie publique du canton de Berne,

Postulation écrite accompagnée d'un curriculum vitae et des pièces à l'appui, est à adresser à la Direction de l'Economie publique du canton de Berne, Münsterplatz 3 a, 3011 Berne.
Présentation personnelle seulement sur demande.

Direction de l'Economie publique
du canton de Berne

Mercure offre des places d'avenir aux jeunes qui sortent de l'école.

L'avenir, c'est la vente ! Quand on parle d'avenir, il faut choisir sa direction à temps. Parmi d'autres avantages, Mercure offre aux jeunes gens et aux jeunes filles s'intéressant à la vente une formation scolaire interne approfondie. Ils y apprennent l'art de bien vendre, d'établir le contact avec la clientèle, de conseiller les acheteurs. Ils y acquièrent des connaissances professionnelles approfondies, deviennent des experts dans le domaine passionnant qu'est la vente. Après deux ans d'apprentissage, nos jeunes collaborateurs et collaboratrices posséderont une base précieuse qu'ils pourront élargir par la suite. Plus tard, ils auront la possibilité de devenir gérants (gérantes) d'un des 140 magasins spécialisés Mercure, quelque part en Suisse : par exemple au Tessin, en Suisse romande ou dans la ville qu'ils habitent. Il y a donc un nombre presque illimité de débouchés ! Que les jeunes gens et les jeunes filles au caractère ouvert qui désirent apprendre le



LA PAPETERIE

Reymond

66, rue de la Serre
à La Chaux-de-Fonds, cherche

APPRENTIE VENDEUSE

Le métier de « papetière » est une profession exigeante, aux aspects multiples; elle permet de développer le sens du beau, d'augmenter les dons artistiques et de comprendre l'organisation de bureau. La papeterie Reymond possède une place disponible pour cet été.

Prière de se présenter au bureau ou de téléphoner au (039) 23 82 82.

CAFÉ DE LA VILLE
cherche

EXTRA

pour les mercredis et les dimanches.

Tél. (039) 23 29 98

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

BECHLER
MOUTIER (SUISSE)

cherche pour ses ateliers de fabrication de Moutier et Courrendlin des travailleurs professionnels ou spécialisés avec quelques années de pratique pour les départements suivants :

TOURNAGE ALÉSAGE PERÇAGE

Faire offre de service ou se présenter au service du personnel de la Fabrique de machines André Bechler S. A., Moutier, tél. (032) 93 32 22.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche une

SECRÉTAIRE

capable de travailler de façon indépendante dans l'organisation de son travail et la rédaction de la correspondance.

Profil désiré :

- diplôme ou CFC d'employée de commerce,
- connaissances en allemand nécessaires, notions d'italien souhaitées,
- expérience pratique également souhaitée.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à PORTESCAP, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

Fabrique de cadrans du Jura neuchâtelais

engagerait

chef électroplaste qualifié

expérimenté et dynamique

capable d'assumer la conduite d'un atelier de galvanoplastie et la responsabilité de la production.

Nous désirons nous assurer la collaboration d'un chef possédant le sens de l'organisation, doué d'une forte personnalité et capable d'insuffler à son personnel l'enthousiasme et l'esprit d'équipe.

Des connaissances approfondies de la branche, de même que l'intérêt pour l'amélioration des méthodes de travail sont également indispensables.

Vu la large expérience que requiert ce poste, nous pensons que l'âge du candidat devrait se situer entre 35 et 45 ans.

Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Discrétion assurée et demandée.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres sous chiffre AM 1765 au bureau de L'Impartial.

Nous vous offrons la possibilité d'obtenir un

gain accessoire

très appréciable, par une collaboration occasionnelle, sous forme de communications d'adresses ou de contacts dans le cercle de vos relations.

Pour un renseignement gratuit qui peut vous rapporter beaucoup, il suffit de retourner le coupon sous chiffre P 20221 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nom :

Profession :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Fabrique de boîtes de montres du Jura Nord
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

chef étampeur

capable, ayant de l'expérience et étant à même de diriger un groupe d'ouvriers.

mécanicien

pour le dépannage des machines et connaissant la partie électrique.

Places stables. Bonnes prestations en fonction des capacités. Caisse de prévoyance.

Ecrire sous chiffres 14-900.035 à Publicitas S.A., 2800 Delémont

Garantissons la plus entière discrétion.

Iemrich + cie

cadrans soignés

cherche pour sa succursale de Cor-tailod

aide-mécanicien

pour le réglage de machines et de petits outillages d'horlogerie.

facetteurs (euses)

qualifiés (es).

ouvrières

à former sur différents travaux.

Prière de faire offres ou de se présenter après préavis téléphonique :
RUE DU DOUBS 163
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 78

Mademoiselle,

Désirez-vous changer d'ambiance et de travail ?
Préférez-vous la campagne et le calme du lac ?
Vous êtes de langue maternelle française et vous avez quelques connaissances de la langue allemande.
Alors, vous pouvez sans autre nous faire vos offres en qualité de

SECRÉTAIRE

pour un des emplois vacants, soit au service de facturation ou un de nos départements de vente.

Nous pouvons vous offrir un travail intéressant, des conditions d'engagement modernes comportant tous les avantages sociaux usuels.

Vous pouvez nous faire parvenir votre offre manuscrite ou prendre rendez-vous téléphoniquement au No (038) 55 16 76.

BÉROCHE S.A., Usine 1 Fabrique de décolletages
2025 CHEZ-LE-BART

SCHAUBLIN

Nous offrons tout de suite ou pour une date à convenir à :

mécanicien de précision

ayant de la pratique et le goût des responsabilités

UNE PLACE INTÉRESSANTE
avec possibilités d'avancement.

Appartements à disposition.

Renseignements et détails peuvent être obtenus auprès de :

SCHAUBLIN S.A.
Fabrique de machines
Succursale de Tramelan
2720 Tramelan, tél. (032) 97 52 33 ou en dehors des heures de travail (032) 97 46 16.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

dessinateur en bâtiments

QUALIFIÉ

Bureau d'architecture, N. WERMEILLE, 2726 Saignelégier, Chemin Jolimont 27, tél. (039) 51 17 13.

Entreprise locale de la branche horlogère

cherche immédiatement ou pour date à convenir :

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son service administratif.

Nous offrons :

Place stable, possibilité d'avancement, occasion de se familiariser avec le service des paies et la gestion du personnel. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Nous souhaitons :

Formation commerciale.
Personne ayant le goût des chiffres, le sens de la responsabilité et de la discrétion.

Ecrire sous chiffre P 28-950007 à Publicitas, Case postale 205, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

chef comptabilité débiteurs

capable de travailler en étroite collaboration avec le centre mécanographique. Une expérience comptable de plusieurs années est indispensable.

Avec le concours de deux personnes, le titulaire sera responsable de la comptabilité débiteurs des fabriques Movado-Zénith-Mondia, notamment de la vérification et surveillance des comptes clients et du recouvrement des créances (contentieux). Il sera appelé à coopérer avec nos bureaux commerciaux.

Nous offrons :

- Horaire libre
- Appartement à disposition
- Salaire en rapport avec compétence

Les offres ou demandes de renseignements sont à adresser aux Fabriques des Montres ZENITH S.A., Le Locle, direction financière, tél. 039/31 44 22.

Roman policier d'André Picot

L'aventure n'était pas pour moi

(Editions Arabesque.
Droits réservés Cosmopress)

Brusquement je m'imaginai qu'elle avait décidé de rompre, une fois pour toutes. Elle ne répondrait plus à mes appels. Elle ne reviendrait plus. Elle avait décidé de tout briser. Voilà pourquoi elle avait inventé cette histoire de Jean-Paul. Elle avait cru qu'en me ramenant vers Fernande, celle-ci ne me laisserais jamais ? Je me souvins alors des paroles. Oui. Un courage surhumain. Tout briser. Me laisser partir sans rien me dire. Elle n'avait eu qu'un moment de faiblesse :

— Embrasse-moi avant de partir. Si tu savais comme j'en ai besoin...

Mais je ne pouvais pas supporter ce sacrifice. C'était au-dessus de mes forces. Qu'avait-elle donc imaginé ? Que je ne lui pardonnerais jamais ? J me souvins alors des paroles qu'elle m'avait dites une fois : — Quand il y aura quelque chose de cassé entre nous, ne me laisse pas souffrir. Tue-moi pour qu'il n'y ait plus rien après notre bonheur... Si elle s'était tuée, pour ne plus supporter ma haine ?

Je sentis un vertige me saisir et tout se mit à vaciller autour de moi. Ma raison, elle aussi, vacillait, car je me mis à hurler : — Inès ! bien que personne ne pût m'entendre.

Que pouvais-je faire ? Attendre. Attendre le lendemain. Il était dix heures et demie. Je pouvais encore essayer de la joindre rue François Ier. Les rues étaient désertes. Il n'était pas onze heures lorsque je montai l'escalier du 22. Mais je sonnai en vain à la porte. Je redescendis dans la rue. Je vis que les fenêtres de l'appartement étaient fermées, mais non les volets. Pas de lumière à l'intérieur. Une femme entrebâilla ses persiennes au rez-de-chaussée. Je m'enquis de Madame Dessoubs.

— Il y a bien huit jours que je ne l'ai pas vue.

— Merci. Excusez-moi de vous avoir dérangée.

Morte. Inès morte. Non. Je ne pouvais pas me faire à cette idée. Inès ne serait pas morte sans m'avoir prévenu. Elle avait l'habitude de dire que, même s'il ne restait qu'un espoir, il fallait s'y cramponner de toutes ses forces. Si elle avait songé à mourir, elle aurait tenté une dernière chance... J'étais stupide. Je voyais déjà tout en noir. L'explication était bien plus simple, la solution toute terre-à-terre. Après les heures terribles de cette journée, Inès avait eu besoin de détente. Sachant bien que je ne serais certainement pas de retour le jour même, elle avait dû passer la soirée chez son amie de Bourg-la-Reine, ou ailleurs. Oui. Je me ralliais à cette évidence. Inès était une femme forte. Elle avait le goût de la lutte et savait faire face aux épreuves avec la plus grande énergie. Elle passait du rire aux larmes et de l'angoisse au calme avec une rapidité prodigieuse. Nul doute qu'en ce moment elle riait, elle plaisantait. Qui sait si elle n'était pas tout simplement au théâtre, ou au cinéma ? Je la retrouverais le lendemain, et nous oublierions tout.

Malgré cela j'eus du mal à trouver le sommeil et je dus avoir recours à un comprimé pour venir à bout de mon insomnie. Quand je m'éveillai il faisait grand jour et je constatai avec surprise qu'il était déjà huit heures. Je me hâtai de faire ma toilette et je courus rue François Ier sans prendre le temps de déjeuner ni même d'acheter le journal. Rien. Désespérément rien. Peut-être au bureau... L'inquiétude me tenaillait. Les bureaux étaient fermés, et un petit groupe discutait avec animation dans les couloirs de l'immeuble. Je saluai la secrétaire de Sorbier au passage. Elle ne m'adressait généralement la parole que pour les questions de service, mais cette fois elle s'approcha de moi et me demanda :

— Alors ? Vous êtes au courant ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

— Ce que je pense de quoi ?

— Vous n'avez donc pas lu les journaux ? Tenez, ça tient la moitié de la première page !

Et elle me fourra sous le nez le numéro du « Parisien libéré ». Je commençai machinalement : « Les ministres en désaccord sur... Elle fit :

— Vous êtes idiot ! Là, à côté !

Et le titre me sauta aux yeux :

« Un négociant et sa femme assassinés chez eux pendant le déjeuner. La coupable se constitue prisonnière et se refuse à toute déclaration. » En dessous, deux photos : « Les victimes, Monsieur André Sorbier et sa femme.

L'assassin : Inès Dessoubs : 26 ans. »

Je bégayai :

— Pou... Pouvez-vous me... laisser ce journal ?

— Ah non ! Pour une fois qu'il y a quelque chose d'intéressant dedans ! Achetez-en un autre !

Je sortis, j'achetai le journal à un kiosque. mais mes mains tremblaient et je dus aller m'asseoir dans l'arrière-salle d'un café pour poser le journal sur la table. Je commandai une fine, et j'essayai de me persuader que j'étais en train de vivre un cauchemar. Mais le café, le garçon, le journal, tout était bien réel.

— « Allo, la police ? Mon nom est Inès Dessoubs. Je me trouve en ce moment, 34, rue de Passy, au deuxième à gauche. Je viens d'abattre Monsieur André Sorbier et sa femme à coups de revolver. Pouvez-vous envoyer deux agents pour m'arrêter ? Je vous remercie.

« Tel est l'appel peu banal que reçurent hier midi les services de la P. J. Bien que croyant à une plaisanterie d'un goût douteux, les inspecteurs Truelle et Chenet se rendirent aussitôt sur les lieux. Dans l'escalier ils durent se frayer un chemin à travers un groupe d'une dizaine de personnes qu'un agent essayait vainement de faire circuler. Le concierge de l'immeuble précisa qu'il avait entendu plusieurs coups de feu semblant provenir du deuxième étage. Les inspecteurs trouvèrent la porte fermée à clef, mais après les sommations d'usage une jeune femme vint leur ouvrir et déclara seulement :

« — Je vous remercie d'être venus tout de suite.

« Effondrés sur la table de la salle à manger, gisaient les corps de Monsieur Sorbier, négociant bien connu dans le quartier, et sa femme. Tous deux avaient cessé de vivre. La meurtrière expliqua calmement qu'elle était entrée sans frapper et qu'elle les avait abattus au moment où ils prenaient leur repas. Elle avait ensuite fermé la porte à clef et décroché le téléphone pour prévenir la police. Elle déclina son identité : Inès Dessoubs, vingt-six ans, 22, rue François Ier. Mais ce fut tout. Elle se refusa à donner aucune indication sur le motif de son acte. Les inspecteurs durent la protéger contre la foule qui voulait la lyncher. Conduite au commissariat de Passy, elle se borna à répéter son identité et à avouer son forfait, mais sans ajouter d'autres explications.

« On se souvient peut-être qu'il y a quelques mois, Jacques Dessoubs, directeur d'une im-

portante entreprise d'exportation, fut trouvé assassiné dans sa voiture, sur la route d'Etampes. Malgré les recherches de la police, l'enquête ne donna aucun résultat. Il est possible que sa veuve, atteinte de dépression nerveuse, ait cru voir en l'associé de son mari l'assassin de celui-ci. Peut-être aussi convient-il de voir dans son geste l'épilogue d'un conflit passionnel, ce qui expliquerait que la meurtrière ait abattu à la fois Monsieur Sorbier et sa femme ? Actuellement on se perd en conjectures sur les raisons...

« ...l'intention de faire appel à des psychiatres...

« ...mais où allons-nous si les jolies femmes se mettent à revolvrer les gens pendant qu'ils déjeunent ?

Les lignes dansaient devant mes yeux, se vidaient de leur sens. Je jetai un billet sur la table, je me levai en titubant. Je me rendis compte que je n'étais pas en état de conduire ma voiture. Je fis signe à un taxi, mais comme j'allais indiquer au chauffeur l'adresse de l'avenue Junot, deux hommes en imperméable m'agrippèrent par l'épaule :

— Monsieur Morland ? Police. Veuillez nous suivre.

★

Témoin. Témoin de quoi ? Le geste d'Inès me stupéfiait. Sorbier, je comprenais, mais pourquoi Henriette ? A moins que... J'imaginai déjà Sorbier la faisant venir chez lui, pour la posséder devant Henriette consentante... Inès outragée, ne pouvant plus supporter cette honte, les abattant tous les deux avant de se livrer à la police.

— Je ne comprends pas. Je ne parviens pas à croire à la culpabilité de Madame Dessoubs.

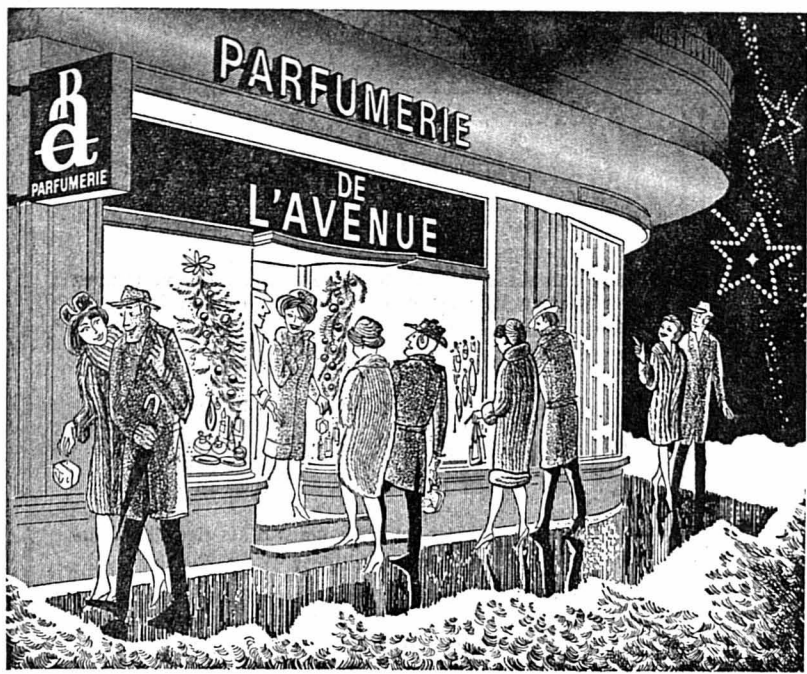
— Oui, vous ne savez rien... Dommage que vous ayez le plus parfait des alibis, Monsieur Morland. A douze heures quarante cinq vous étiez sur la route de Brétigny.

— Qui vous permet de supposer que j'aurais pu...

— Rien rien... Nous verrons plus tard. Je ne vous retiens pas.

Une ruse, une ruse admirable, un mensonge sublime pour m'éloigner au moment du meurtre. Mon alibi était irréfutable, grâce à Latour et à tous ceux qui m'avaient vu à Brétigny.

Brétigny. C'est là que je devais retourner maintenant, pour informer Fernande, pour voir avec elle ce que nous pourrions faire pour sauver Inès. Je ne doutais pas qu'elle serait à mes côtés pour cela. Je laissai la voiture.



45, avenue Léopold-Robert
Tél. 23 34 44

PARFUMERIE DE L'AVENUE

Pour permettre à nos vendeuses qui elles aussi méritent 2 jours de congé consécutif, nous vous informons qu'à partir du 1er février prochain, notre parfumerie sera fermée le lundi toute la journée

Heures d'ouverture

mardi à vendredi 8 h. 30 à 12 h. 15 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi 8 h. 30 à 17 h. sans interruption

Livraison à domicile

Nous vous remercions de votre compréhension



COMPAGNIE D'ASSURANCES S. A. ZURICH

BIEN conseillé, BIEN assuré chez Alpina

Agence générale Walter MAZZI, diplômé fédéral
Jaquet-Droz 32

2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 22 50 22

R. DUCOMMUN S.A.

Revêtements de sols



Faites raviver votre ancien parquet:

Ponçage - vitrification

Demandez un devis sans engagement

Rue de la Serre 32

Tél. (039) 23 11 04

A LOUER grand

STUDIO

avec cuisine fermée, Arêtes 5, 5e étage, vis-à-vis de l'ascenseur.

Tél. (039) 23 36 73

A LOUER A VERBIER

chalets

confort, de 4 à 8 lits. Libres en février et mars. Location à la semaine
Tél. (026) 7 19 03

Si vous avez besoin d'un prêt — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom _____ Imp _____

Rue _____

Localité _____

Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

SOLDES FORMIDABLES

brugger

TV - HI-FI - RADIO - DISQUES

Léopold-Robert 23-25
La Chaux-de-Fonds

Nos belles occasions

Mazda RX 2 coupé 12000 km 1972
Chrysler 180 GC 10000 km 1971
NSU 1200 TT 5000 km 1971

GARAGE DU VERSOIX

PANDOLFO & CAMPOLI Tél. (039) 22 69 88
Agence AUDI - NSU Charrière 1 a
La Chaux-de-Fonds

LA CHANNE VALAISANNE
Léopold-Robert 17 — Tél. (039) 23 10 64
La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrée tout de suite ou pour date à convenir:

CHEF DE CUISINE

Bon salaire — Place stable
Se présenter ou téléphoner.

Je pris le train, pour relire encore les journaux. Tous se ressemblaient. Seul l'un d'entre eux précisait la dernière déclaration d'Inès: — Je ne regrette pas ce que j'ai fait. Je ne dirai plus rien pour ma défense.

Quand je franchis la grille de mon pavillon, Fernande accourut tout de suite:

— Je savais que tu viendrais. J'ai tout lu dans le journal. Il y a une lettre pour toi. D'elle sans doute. Je ne l'ai pas ouverte. Si tu n'étais pas venu je serais allée te la porter.

— Une lettre?

Fernande l'avait posée sur le buffet. Je reconnus l'écriture d'Inès. Le cœur me battait si fort que je tremblais en ouvrant l'enveloppe.

— Veux-tu que je te laisse seul?

— Oui. Merci, Fernande.

Elle sortit silencieusement, referma la porte sur elle.

« — Madame Morland,

« Si vous avez ouvert cette lettre, je vous supplie de ne pas en poursuivre la lecture plus avant. Elle contient un secret qui ne m'appartient pas et que seul votre mari pourra vous confier s'il le désire. Remettez-lui cette lettre le plus vite possible, et soyez assurée que vous n'avez rien à craindre de moi, ni vous, ni lui. Ceci est mon message d'adieu, j'en prends le Seigneur à témoin. Inès Dessoubs. »

Ces quelques lignes étaient écrites sur une petite feuille séparée. Le reste formait un gros paquet de feuillets recouverts d'une petite écriture serrée. Je les dépliai fébrilement.

— Mon amour,

...J'ai du mal à écrire cette lettre. Je pleure et mes yeux se brouillent. Je sais que je ne te reverrai jamais plus et c'est dur de m'y faire. Mais je le veux ainsi et tu sais que je suis fidèle à mes résolutions. Tu m'as quittée avec du mépris mais ne crois surtout pas que je t'en veux. J'aurais seulement voulu que tu m'embrasses une dernière fois pour me donner un peu de courage. Peut-être ne méritai-je pas ce baiser que tu n'as pas voulu me donner. Bientôt tu n'auras plus rien de moi, même pas cette lettre que je te demande de détruire. Je t'en supplie, mon amour, garde tout de même mon souvenir comme je garderai le tien jusqu'au jour proche où la mort viendra me prendre. Je viens de revoir Sorbier à l'instant. Il est encore venu me narguer dans ce bureau où j'étais restée seule pour pleurer. Il ne m'a pas dit grand-chose, mais j'ai vu ses yeux. Ce sont ceux d'un lâche. D'un lâche qui craint pour sa vie et qui est prêt à tout pour la sauver. Son succès financier ne lui suffira pas, car pour assurer sa sécurité il a besoin

que tu disparaisses. Je suis certaine qu'il te dénoncera quand même, son coup fait, pour écarter la menace que tu représentes pour lui. Il n'y a pas d'issue possible pour moi, à part la cour d'assises. Je baisse la tête et j'accepte mon sort. Il est cruel, mais il est juste. Bien souvent je t'ai dit que mon péché méritait le châtement le plus terrible et maintenant que j'entrevois ce châtement, je l'accueille avec désespoir, mais avec sérénité. Mais toi, mon amour, tu ne le mérites pas, et si je peux encore te l'éviter, j'emporterai cette dernière consolation avec moi. Sorbier et sa femme sont les seuls témoins de ton passé. Seule leur disparition peut nous permettre d'éviter une nouvelle enquête. Je viens de décider cette disparition. C'est l'unique solution, une solution effrayante, mais inévitable. Dans quelques instants je serai chez eux, j'ai déjà pris le revolver qui se trouve dans le coffre du bureau. Je vais les abattre sans remords, tous les deux, en pensant que ce crime atroce te délivre à jamais. Tu seras sans doute convoqué par la police, peut-être arrêté. Jure-moi, mon amour, que tu ne parleras pas, que tu ne révéleras jamais rien de ce qui s'est passé. Pardonne-moi le mensonge que je t'ai fait, mais je savais qu'ainsi tu partirais tout de suite pour retrouver ta femme et ton enfant. Il te fallait bien un alibi pour le cas où l'on n'aurait pas voulu croire à ma seule culpabilité. J'ai dû te faire bien de la peine avec ce mensonge, et tu as sans doute imaginé les pires choses pendant le trajet. Mais à présent, cela est fini... Je ne pouvais pas faire autrement. Pense de moi ce que tu voudras, mais surtout ne viens pas t'accuser pour essayer de me sauver, je ne le veux pas et tu détruirais sans profit tout ce que je vais avoir tant de mal à accomplir.

Ne dis rien, ne viens pas à mon procès. Si la police t'interroge, dis que tu ne comprends pas, que tu ne sais rien, que tu n'étais pas au courant. Accuse-moi s'il le faut. Nous ne pouvions pas nous sauver tous les deux. Que du moins tu puisses être épargné, c'est tout ce que je souhaite, de tout mon cœur. Ne cherche pas à me voir en prison. Tu ne serais peut-être pas maître de toi et j'ai peur, moi aussi, de perdre mon courage. Ne crois pas que je me sacrifie pour toi. Tu sais que je ne voulais pas survivre à la perte de notre bonheur. Ma vie est finie désormais, je ne souhaite pas qu'elle se prolonge dans le regret et le désespoir. Toi, tu peux vivre. Il le faut. Tu auras besoin de beaucoup de courage, toi aussi, mais tu ne seras pas seul. Tu as un foyer que tu peux

reconstituer. Mon amour, c'est bête ce que je vais te dire, moi qui suis la cause de ta fuite loin de ce foyer. Aime ta femme et ton fils, sois-leur fidèle... N'aie pas d'autre aventure après moi... Oui, tu vois, c'est moi qui te demande ça, moi pour qui tu as tout abandonné. Je suis exigeante, n'est-ce pas? Je te demande une espèce de fidélité posthume. Pardonne-moi, mon amour, c'est ma seule exigence. Ne détruis pas le souvenir de nos belles heures. Essaie d'être heureux près de ta femme et de ton enfant. Fais qu'ils ne se doutent jamais de rien. Si tu le peux, fais qu'ils ne me haïssent pas. Voilà. Je t'ai tout dit. Dans quelques minutes je vais quitter cette pièce. Je vais aller commettre la chose la plus horrible que j'aie pu concevoir. Je vais tuer. Je vais tuer deux êtres que je hais et qui doivent disparaître. Mais je sens que cela sera terrible. J'appréhende le moment où ils seront là, devant moi, sans défense, et où je les abattrai, sans trembler. Chaque minute qui s'écoule me rapproche de ce moment où je presserai la gâchette, où je les verrai s'effondrer, sans comprendre... Oh, mon amour, je n'ai plus que quelques instants... Je t'ai tout dit, mais je voudrais t'écrire encore des heures et des heures.

Plus jamais je ne pourrai te parler, te toucher, sentir ton corps auprès du mien. J'aurais voulu retourner dans notre petite maison de Lozère, j'aurais voulu t'avoir encore à moi... Ce que je fais est mal, et je t'évoque des souvenirs d'instant qui ne reviendront plus... Je sais que chaque mot que j'écris te déchire le cœur, et pourtant je veux encore te parler. Pardonne-moi, c'est la dernière fois. Tout cela, j'aurais voulu te le dire avec mes lèvres, mais ce n'était pas possible. Tu ne m'aurais pas laissé faire ce que je vais faire... Midi, il faut que je parte. C'est l'heure. Tu auras cette lettre demain matin sans doute. Brûle-la, que jamais personne ne sache. Adieu, mon pauvre amour, pense à moi souvent, mais n'aie pas de regrets. Je ne regrette rien, et si c'était à refaire, je recommencerais. Nous nous sommes donnés l'un l'autre un bonheur comme il n'est pas permis d'en connaître. Il fallait bien que cela finisse un jour. Allons, c'est fini. N'en parlons plus. Tu sais, comme nous disions lorsque nous avions un petit ennui... Tu me disais de sourire. Tu me disais que tu aimais mon sourire. Garde-le, garde-le longtemps. Garde-le avec mon dernier baiser. Il est un peu triste, mon pauvre amour, mais ne me demande pas l'impossible...

Inès.

5
C'était tout. Un petit paraphe, sous son nom. Tout ce qui me restait d'elle. Quelques feuillets, qu'elle me demandait de brûler. J'appelai Fernande.

— As-tu une allumette?
— Que veux-tu faire? Brûler cette lettre?
— Oui.
— Non, Pierre. Garde-la en souvenir d'elle.
— Je ne peux pas. C'est elle qui me le demande.

— Tu ne regretteras rien?

— Non.

Elle me tendit la boîte d'allumettes. Je déposai la lettre dans la cheminée. J'eus du mal à froter l'allumette. Mes doigts tremblaient encore et je dus m'y prendre à plusieurs fois. Les feuillets flambèrent, noircirent. De petites parcelles noires montèrent dans l'âtre, un petit fragment se détacha et glissa jusqu'à terre. Je le ramassai et je l'émettai dans la flamme. Bientôt tout s'éteignit. Un peu de cendres, un peu de poussière. Ce fut tout.

A cause de Fernande, de Jean-Paul, je me suis tu. Mais je n'aurais pas pu sauver Inès. Ce n'est pas du meurtre de Jacques qu'on l'accusait.

Vingt ans. Ils l'ont condamnée à vingt ans de travaux forcés. Elle n'aura même pas eu cette mort qu'elle désirait tant pour oublier tout. Elle va vieillir en prison. Elle va partager pendant vingt ans la vie de milliers d'autres détenues. Elle va souffrir, souffrir pendant vingt ans. Elle sortira à quarante-six ans, déchue, flétrie, oubliée, ruinée...

Mon châtement, c'est ça. Savoir qu'elle paye pour moi. Vivre, et me taire. Mais je n'ai pas la force de le supporter plus longtemps.

... Mon père, je vous confie ce manuscrit sous le sceau de la confession. Qu'il reste secret, sauf, si quelque jour, un innocent est accusé de la mort de Jacques Dessoubs. Alors vous transmettez mes vœux aux autorités. Vous obtiendrez facilement leur silence, puisque l'action de la justice se trouvera éteinte. Mais que Fernande ne sache jamais.

Je vais mourir dans un accident. Je suis riche, considéré. Elle héritera d'une grosse somme. Elle et Jean-Paul ne porteront pas le nom d'un assassin.

Ne priez pas pour moi, mon Père. Je n'en suis pas digne. J'ai une femme, un enfant. Pourtant, tout à l'heure, quand je vais lancer ma Versailles dans le vide, c'est à Inès que je penserai.

Que Dieu réserve son pardon pour elle. Elle seule. FIN

Acquisition d'un nouvel avion de combat

Toujours Corsair et Milan

La Commission militaire élargie du Conseil national chargée de préparer le problème de l'acquisition d'un nouvel avion s'est réunie hier et avant-hier à Berne, sous la présidence de M. Muller (radical-Balsthal) pour renseigner ses seize nouveaux membres sur l'état de ses travaux. Le président a affirmé devant la presse que tout serait fait pour analyser d'une façon critique et détaillée les projets du Département militaire et qu'il espérait que le Conseil fédéral prendrait une décision d'ici la fin du premier semestre de l'année, au

terme des vols de comparaison entre le Corsair et le Milan.

La Commission, qui a adopté un programme de travail, est d'avis que le citoyen a le droit de savoir si les crédits seront employés de façon satisfaisante. Aussi le président de la Commission estime-t-il regrettable que les représentants socialistes se soient fait excuser. En tant que président de la commission, il comprend, pour cette fois, cette « absence », étant donné la situation au sein du parti socialiste, mais personnellement, il la désapprouve. (ats)

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

175 nouveaux ingénieurs en 1971

Hier s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes et des prix de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. 175 étudiants, dont 68 étrangers, ont obtenu leur diplôme d'ingénieur en 1971. Ce sont 45 ingénieurs civils, 42 ingénieurs électriciens, 24 ingénieurs physiciens, 21 ingénieurs mécaniciens, 18 ingénieurs chimistes, 15 architectes et 10 ingénieurs du génie rural. Vingt thèses de doctorat en sciences techniques ont été soutenues avec succès durant l'année écoulée.

Dans son allocution d'ouverture, M. Cosandey, président de l'école, a annoncé que, ce jour même, le

Conseil des Ecoles polytechniques avait approuvé le texte d'un message aux Chambres fédérales relatif aux constructions. 1972 sera le début d'une nouvelle période. La création dans l'ouest lausannois du complexe universitaire Ecole polytechnique fédérale - Université vaudoise va donner un pôle d'une exceptionnelle qualité aux niveaux de l'enseignement, de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de la formation continue. La future EPFL contribuera à atténuer la disparité menaçante qui existe actuellement entre les deux principales régions de la Suisse. (ats)

M. Kirchsclaeger, ministre autrichien à Berne

Concertation, oui - Bloc des neutres, non

- D'un de nos correspondants à Berne, Hugues FAESI -

157 ans après le Congrès de Vienne (où fut reconnue la neutralité helvétique par les grandes puissances d'alors, dont l'Autriche - Hongrie) le ministre des Affaires étrangères d'Autriche a déclaré en Suisse, devant la presse accréditée qu'il se prononçait pour une concertation accrue des pays neutres, mais que de tels contacts ne doivent pas se concrétiser en un accord formel qui conduirait à un « bloc des neutres ». M. Rudolf Kirchsclaeger, dans son tête-à-tête prolongé avec M. Graber, conseiller fédéral et chef du Département politique fédéral, a fait le tour des problèmes politiques communs aux neutres, et a évoqué naturellement la question de la reconnaissance du Bangla Desh et de la conférence de la sécurité européenne. Il n'existe tout ainsi dire aucun contentieux austro-helvétique.

Bangla Desh : en principe oui

M. Kirchsclaeger a reçu les représentants de la presse accréditée au foyer de la presse étrangère à Berne, accompagné par les membres de sa délégation et introduit par M. P. Erni, chef de presse du Département politique fédéral. Avec beaucoup de bonne grâce, le ministre des Affaires étrangères de notre voisin à l'est s'est prêté aux questions des journalistes. C'est ainsi qu'il a souligné que l'Autriche a, en principe, décidé de reconnaître le nouvel Etat du Bangla Desh, tout en remarquant que le moment de la reconnaissance formelle n'avait pas encore été fixé. On sait que la Suisse, quant à elle, est du même avis tout en ayant une position plus délicate, vu son double mandat de puissance protectrice en

Inde et au Pakistan, ce qui subordonne une reconnaissance à l'accord des deux Etats précités dont les intérêts en la matière ne sont pas précisément concordants.

Les neutres devront-ils s'entendre entre eux ?

A cette question centrale, M. R. Kirchsclaeger a répondu avec clarté et franchise. Oui, il faut encore pousser la concertation entre les pays neutres, car ils ont beaucoup d'intérêts communs, sur lesquels une entente est souhaitable. Mais, a-t-il ajouté, tout de suite, une telle concertation ne saurait aller plus loin que des contacts. Il faut surtout se garder de ne rien institutionnaliser dans ce genre de concertation qui ne doit jamais donner l'impression aux autres que les neutres pourraient se constituer en un bloc, pour se trouver face à un bloc des pays de l'ouest et de l'est. Large, très large consentement donc, du côté autrichien, pour pousser les contacts et les invitations sur le plan international et interneutres, mais sans jamais déboucher sur un accord qui pourrait être interprété comme étant un début d'alliance.

Certainement, sur ce plan, les préoccupations suisses rejoignent parfaitement celles de la diplomatie viennoise : pas de liens institutionnels entre les pays neutres, mais contacts et échanges de vues aussi fréquents que possible.

Conférence de sécurité : grand intérêt

Le chef de la diplomatie autrichienne a souligné l'intérêt très grands que son pays, voisin immédiat de plusieurs pays de l'est, témoigne à une conférence de la sécurité européenne, pour laquelle Vienne a mis au point en 1970 déjà un mémorandum contenant les objets essentiels d'un ordre du jour : renonciation à l'emploi de la force, coopération plus poussée en matière de technologie et de science, diminution équilibrée des forces militaires en Europe. « Ce dernier point, a souligné M. Kirchsclaeger, est plus important pour nous Autrichiens que pour vous Suisses... »

Conférence de presse du conseiller fédéral Tschudi

La nouvelle réglementation sur l'enseignement : gage important de réforme et de développement

(D'un correspondant particulier à Berne)

« L'adoption des nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation confèrera à la Confédération les attributions qui lui sont nécessaires compte tenu de l'émminente importance de l'enseignement. Malgré une extension substantielle de ces attributions, la nouvelle réglementation n'est absolument pas centraliste. Elle s'inspire du principe du fédéralisme coopératif et laisse toute sa raison d'être au concordat sur la coordination scolaire, qui remplit d'une manière appropriée des tâches importantes de coordination, et auquel dix-huit cantons ont déjà adhéré. La nouvelle réglementation contribuera sans doute dans une très forte mesure au développement indispensable, et simultanément à la réforme, de l'enseignement en Suisse ».

Tel est sans doute le passage le plus important de la conférence de presse du conseiller fédéral Tschudi, hier matin au Palais fédéral, à l'occasion de la publication du message du gouvernement aux Chambres concernant les articles à introduire dans la Constitution sur l'éducation et la recherche. Dans son exposé, le chef du Département de l'intérieur a rappelé les raisons, à long terme et immédiates, qui motivent la révision constitutionnelle proposée. Il a souligné que le message ne se contente pas d'expliquer et de commenter les nouveaux articles, mais innove, en ce qu'il tente de donner une vue d'ensemble de l'enseignement et de la recherche dans notre pays. Mais surtout, M. Tschudi a esquissé le tableau des lois nouvelles ou révision de lois qu'entraîneront les textes à introduire dans la charte fondamentale.

L'AIDE AUX UNIVERSITÉS

Il s'agira notamment, a-t-il indiqué à ce sujet, de préparer une nouvelle loi sur l'aide aux Universités qui ne soit pas une simple loi de subventionnement, mais qui garantisse la coordination et un développement approprié de nos Universités, de réaliser une réglementation du degré moyen qui ne se fonde pas uniquement sur les dispositions relatives à l'accès aux examens fédéraux de médecine, de réviser la formation professionnelle par une loi étendue à l'ensemble de ce secteur, de supprimer les disparités cantonales injustifiées en matière de bourses d'études, de mettre au point également les dispositions de base concernant l'éducation des adultes, combinées avec des mesures d'encouragement.

Enfin, à propos des résultats de la procédure de consultation, M. Tschudi a parlé surtout de l'innovation qui consiste à reconnaître à chaque habitant du pays le droit d'acquiescer une formation conforme à ses aptitudes, et il a rappelé, au sujet de la répartition des attributions entre l'Etat central et les Etats fédérés, le principe selon lequel l'instruction devient du domaine commun de l'un et des autres : la Confédération sera habilitée à établir des principes concernant l'organisation et le développement de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, ainsi que l'octroi d'aides financières à l'instruction, cependant que la formation avant et pendant la scolarité

obligatoire continuera à relever uniquement des cantons.

Après le chef du Département fédéral de l'intérieur, le professeur Hochstrasser, directeur de la division de la science et de la recherche, a commenté le projet d'article constitutionnel 27 quater, dont le but est de donner à la Confédération une compétence générale en matière de recherche, pour lui permettre de favoriser celle-ci, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, et lui attribuant en outre la possibilité de créer des centres de recherche, voire de reprendre à son compte des centres existants si les circonstances l'exigent. Cette dernière disposition, a précisé M. Hochstrasser ne doit être appliquée que « lorsqu'il est impossible de répondre à des besoins importants en installations de recherche hors de l'administration fédérale ».

Le directeur de la division de la science et de la recherche a également énuméré les textes légaux dont l'article constitutionnel projeté permettra la mise en œuvre. Il a annoncé entre autres que le fonds national de la recherche scientifique a l'intention de proposer une nouvelle réglementation des subventions fédérales. Que le Conseil suisse de la science élabore actuellement un plan pour l'encouragement de la recherche motivée par les applications pratiques, et que la Société helvétique des sciences naturelles et la Société suisse des sciences humaines ont demandé d'être reconnues officiellement comme académies scientifiques nationales désirant que leurs activités bénéficient d'un financement à longue échéance.

L'acceptation par le peuple et les cantons de la disposition en projet, a conclu M. Hochstrasser, « ouvrira à la Confédération de nouvelles perspectives pour un encouragement efficace de la recherche dans l'intérêt d'un plus large développement de la science et de la technique, pour le plus grand bien de notre société ».

Interim

En quelques lignes...

GENÈVE. — Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé a terminé sa 49e session à Genève. Il a élaboré des recommandations qui devront être adoptées par l'Assemblée de la santé, qui se tiendra en mai à Genève. Il a notamment proposé la représentation de la Chine populaire à l'OMS et fixé le budget ordinaire pour 1973.

SOLEURE. — Six jeunes gens ont été condamnés par la Cour suprême du canton de Soleure à des peines allant de 27 à 20 mois de réclusion et de 18 à 3 mois de prison avec sursis pour vols simples et vols qualifiés (pour une somme de 389.000 francs), tentatives de vols, dommages à la propriété, recel, infractions à l'ordonnance sur le commerce d'armes et de munition.

THONON-LES-BAINS. — Camille Perroud, pêcheur professionnel à Thonon et président de la section locale de sauvetage sur le lac Léman, a retiré, hier matin, les restes, en décomposition très avancée d'un corps dont l'état était tel qu'il n'a pas été possible d'en déterminer même le sexe.

LUCERNE. — La Cour criminelle du canton de Lucerne a condamné, jeudi, à 6 mois de prison et à 15 ans d'expulsion, une ressortissante yougoslave âgée de 38 ans, cuisinière, qui en l'espace de deux mois et demi avait commis pas moins de 21 vols. La valeur de son butin se montait à quelque 6500 francs. En raison de sa conduite jusque-là exemplaire, le tribunal lui a accordé le sursis pendant six mois.

Affaire Villard

Soutien militaire

Plusieurs officiers et sous-officiers bernois se sont constitués en un comité ad hoc afin de soutenir la candidature du conseiller national Arthur Villard à la Commission des affaires militaires. Le comité « assure ce représentant du peuple de son entière confiance » et il est d'avis « que l'entrée dans la Commission des affaires militaires d'un homme ayant une attitude critique à l'égard de la conception officielle de la défense peut être positive ». A l'instar de M. Villard, le comité « cherche à combattre la tendance à la militarisation des domaines civils ».

Dans cette optique, le comité créé récemment a lancé une collecte de signatures. Le responsable est M. A. Rothenbuehler, à Zollikofen. (ats)

Marché de la construction

Vers une stabilisation

Réunie en séance de travail sous la présidence du conseiller d'Etat A. Ruffieux (Genève), la conférence des chefs des Départements cantonaux de l'économie publique a récemment délibéré sur l'arrêté fédéral concernant la stabilisation du marché de la construction, du 25 juin 1971. Il s'est dégagé du débat l'opinion générale qu'il serait prématuré de renoncer aux mesures de stabilisation créées par l'Assemblée fédérale et qu'il se justifie donc, dans la conjoncture actuelle, de les reconduire pour une nouvelle période. (ats)

Ouverture à Genève du salon de l'«Utilitaire»

« Sans les transports par camions, notre économie s'effondrerait pratiquement » : cette affirmation a été prononcée hier à Genève, lors du déjeuner officiel marquant l'ouverture du salon des véhicules utilitaires, par le représentant du Conseil fédéral, M. Messerli.

Enseignement vaudois : vues nouvelles

La grave pénurie de locaux qui sévit dans l'enseignement secondaire supérieur et l'augmentation rapide des effectifs nécessitent de nouvelles constructions, aussi bien à Lausanne que dans d'autres parties du canton de Vaud.

Le centre de l'enseignement secondaire supérieur du nord vaudois, à Yverdon, est en voie de réalisation. Les installations sportives sont achevées et les crédits de construction des bâtiments des classes seront demandés au Grand Conseil en mai prochain.

Par ailleurs, le 30 juin dernier, le Conseil d'Etat vaudois désignait le district de Rolle comme zone pilote pour un essai d'application de la réforme de l'école : il s'agit d'une rénovation de l'ensemble du système scolaire cantonal, dans ses structures,

COMMUNIQUÉS

Les miracles de l'or.

L'or des feuilles d'automne est le plus beau des ors, car il appartient à tous et se flétrit sitôt que l'on veut s'en saisir. L'or jaune a vu une foule d'aventuriers déferler sur l'Ouest américain. L'or gris se lime difficilement et fait mieux briller les solitaires que l'or rouge dans lequel on taille de lourds bracelets qui flamboyent sur les peaux bistres.

Et de tous les ors, l'or noir est le plus convoité.

Il jaillit soudainement du sol là où il regorge pour autant que l'on taquine un peu la terre. Il coule à flots dans les raffineries où on le maîtrise. Comme à Collombey, par exemple, où tous les miracles de l'or s'accomplissent le 5 février. Car on y verra briller, jaillir, couler et reluire cent mille francs d'or et d'argent lors du prochain tirage de la Loterie romande. Et lorsque le gros lot jaillit, il y a toujours des retombées intéressantes. Le saviez-vous ?

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz
Rédaction-Administ.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35251
Le Loclo • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

MIGROS

Samedi
29 janvier 1972
No 293

...la fête...
...ment de Migros...
...mieux compte de l'importance de Migros...
...calcul de l'in sur le prix de ses concurrents, qui...
...des. C'est à...
...huile de ricin, le b...
...et les becs de plume pour un indice...
...raître du calcul...
...es de terre...
...s dans la...
...nera plus ce, malgré une considérable...
...ananes, tion de la qualité...

Le système C

Malgré que le dossier de la vitamine C soit classé, nous voulons revoir une dernière fois son contenu et préciser notre attitude.

Le samedi 27 novembre 1971, à 9 h., nous avons mis en vente, dans toute la Suisse, 500 000 tubes de vitamine C de la meilleure provenance. Ils étaient vendus en quelques jours.

Le 8 décembre 1971, nous avons écrit dans « Construire », puis dans « Wir Brückenbauer », sous le titre « La pharmacie » :

« En 1969, la maison Denner vendit dans certains cantons, dont le canton d'Argovie, de la vitamine C. Cette initiative fut immédiatement stoppée. Après un recours au Tribunal administratif du canton d'Argovie, Denner gagna le procès et la vente de la vitamine C devint libre... Dès lors, il fut possible de vendre librement cette vitamine dans ce canton, alors qu'à Zurich, par exemple, il était toujours défendu de le faire... »

Sur nos tubes, tout est déclaré et tout est indiqué. Nous ne vendons pas un produit pharmaceutique puisque

nous n'avons pas inscrit la mention « OICM » (Office intercantonal de contrôle de médicaments). Ce devrait donc être, aux yeux des chimistes cantonaux, un produit alimentaire de très bonne qualité... »

A la télévision romande, à table ouverte, le 12 décembre 1971, répondant aux sévères critiques des experts-médecins qui déclaraient que la tablette de 1 g était « surdosée », nous avons proposé le comprimé de 300 mg, en demandant, sur le champ, à notre fournisseur de nous l'offrir sans tarder.

Sous le titre « Et la bataille continue... », dans « Construire » du 15 décembre 1971, puis dans « Wir Brückenbauer », nous avons confirmé notre intention de demander officiellement une telle autorisation :

« ...le professeur Somogyi... recommande la pastille de 300 milligrammes, ce qui correspond approximativement à la dose journalière que l'on est en droit d'ajouter aux aliments pour les enrichir. Nous étudions cette formule et la présenterons aux autorités, en espérant qu'elles nous répondent rapidement. Ainsi peut-être pourrons-nous ouvrir une nouvelle voie... »

Le 23 décembre 1971, le Service fédéral de l'hygiène publique, nous a donné l'autorisation (provisoire) de vente des tablettes de 225 mg, en refusant, du même coup, notre proposition de 300 mg. Ainsi les experts fédéraux s'étaient prononcés contre un dosage dépassant les 225 mg, ce qui devrait logiquement être valable aussi pour les pharmaciens et les droguistes. Encouragés par des personnalités compétentes, nous avons accepté cette décision tout en protestant contre l'obligation d'ajouter le mot « limonade ».

Le lundi 3 janvier 1972, dans la matinée, nos journaux étaient en possession de l'article « Quelle pilule !... » qui précisait :

« Le premier round est gagné, mais la bataille continue. La vitamine C en tablettes de 225 mg est maintenant vendable librement dans tous les magasins... Une première étape est ainsi franchie et nous mettrons tout prochainement en vente notre nouveau produit, au dosage le meilleur et le plus recommandable... »

« Construire » était imprimé dans la nuit suivante, puis « Wir Brückenbauer » par la suite.

Le 4 janvier 1972, la maison Denner tenait une conférence de presse pour annoncer le lancement de la vitamine C à 225 mg.

Ayant décliné, à mi-décembre passé, certaines propositions de tactique commune, nous ne sommes aucunement étonnés de certaines réactions.

« SPORT-VIT »

Petit « entre-deux » pour les sportifs, composé de Vitalzin, entouré de chocolat.

- 1 bâton 37 g - 40
- 2 bâtons - 60 seulement (au lieu de -80)
- Achetez 2 bâtons, économisez 20 centimes;
- Achetez 3 bâtons, économisez 30 centimes, etc.



Maintenant en



donc plus avantageux!

Papier pour armoires

- Pour les soins de beauté de votre intérieur. Rouleau de 6 m., largeur 50 cm.; dessins variés; lavable.
- 1 rouleau 1.-
- 2 rouleaux 1.70 seulement (au lieu de 2.-)
- 3 rouleaux 2.55 (au lieu de 3.-), etc.

« Mirobrill », nouveau torchon

- Hygiénique et durable. Inodore, ne rouille pas, n'abîme pas les mains.
- 1 carton (2 torchons) - 80
- 2 cartons 1.30 seulement (au lieu de 1.60)
- 3 cartons 1.95 (au lieu de 2.40), etc.

Filtres à café en papier

- « Kafino »
- Convient également à la préparation du thé.
- Grandeur 1002 pour filtre normal
- 1 paquet (50 filtres) - 65
- 2 paquets 1.10 seulement (au lieu de 1.30)
- 3 paquets 1.65 (au lieu de 1.95)
- Grandeur 1006 pour très grand filtre :
- 1 paquet (50 filtres) 1.30
- 2 paquets 2.20 seulement (au lieu de 2.60)
- 3 paquets 3.30 (au lieu de 3.90)

Chocolat « Animella »

Délicieux chocolat au lait fondant, fourré aux briures de nougat.

- 1 plaque 100 g - 70
- 2 plaques 1.20 seulement (au lieu de 1.40)
- Achetez 2 plaques, économisez 20 centimes;
- Achetez 3 plaques, économisez 30 centimes, etc.



Diminution de prix sur les œufs d'importation :

Petits, mais d'importance!

En raison de la valeur élevée de leurs substances nutritives et de leur teneur en vitamines ainsi qu'en substances actives, les œufs sont un aliment tout spécialement précieux. A côté de leur forte teneur en substances nutritives et en calories, on trouve dans l'œuf des éléments indispensables à l'organisme, tels que vitamines, substances minérales et oligo-éléments. En outre, les œufs sont d'excellents fournisseurs de protéines, à bon marché, dans une proportion qui équivaut, à poids égal, aux valeurs du lait de vache ou de la viande de bœuf. De plus, l'organisme est en mesure d'assimiler et de tirer parti de la presque totalité des éléments importants contenus dans l'œuf.

Dans les magasins Migros, le prix de cet aliment à l'excellente saveur et de digestion facile a encore baissé - bien qu'il ait toujours été avantageux. Tous les œufs d'importation ont subi une diminution de prix radicale. Car, que ce soit en été ou en hiver, qu'il fasse chaud ou froid : à chaque saison, les œufs sont dégustés de bon appétit.

La recette de la semaine :

Crème de pommes au séré

Mélanger 1 paquet de séré à la crème avec un peu de lait, 6 cuillères à soupe de sucre, le jus d'un citron ou d'une orange ainsi que l'écorce râpée de l'un de ces fruits; remuer pour donner à ce mélange l'aspect d'une crème. Laver 1 livre de pommes, les râper fin et les mélanger tout de suite à la crème au séré. Garnir avec des amandes ou des raisins secs.

A LOUER pour le 1er mai 1972.

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

belle cuisine, salle de bain, chauffage au mazout, 2e étage, Fr. 250.- par mois, plus charges. - Ecrire sous chiffre AL 2183 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE

VW 1500

1963, expertisée, 4 spikes, bas prix. GARAGE INTER AUTO Av. Chs-Naine 33 - Tél. (039) 26 88 44

AVIS

LÉON GUENIN

Ferblanterie, Rue des Granges 11, 2300 La Chaux-de-Fonds

J'informe ma fidèle clientèle que je remets pour raison de santé, mon entreprise de ferblanterie à Monsieur

JEAN-FRANÇOIS HALDIMANN

Je profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous mes clients et les invite à reporter leur confiance sur mon successeur.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai le plaisir d'informer tous les clients de Monsieur Léon GUENIN et le public en général que je reprends dès le 1er février 1972 son entreprise de ferblanterie, Rue des Granges 11, à La Chaux-de-Fonds.

Par un service prompt et soigné, je m'efforcerais de mériter la confiance que je sollicite.

JEAN-FRANÇOIS HALDIMANN
Tél. (039) 22 50 73
en cas de non réponse (039) 31 40 74 heures des repas.

Occasions garanties

- VW 1600 A 1969
- VW 1600 L 1969
- VW 1500 Sport 1970
- VW 1300 1969
- VW 1200 1969
- VW 1200 1970

SPORTING GARAGE

Jacob-Brandt 71
Tél. 039/23 18 23

A l'avenue Léopold-Robert 33 et sur 2 étages

Reymond

mon libraire qui me laisse bouquiner à ma guise.

A louer pour le 1er mars 1972,

STUDIO

non meublé tout confort, Charrière 87 a. Tél. (039) 22 34 34 heures de bureau.

Lisez L'IMPARTIAL

LIQUIDATION DE MACHINES - OUTILS

- 1 fraiseuse
- 1 étai-limeur
- 1 raboteuse
- 1 tour Schaublin 90
- 1 petit lapidaire
- 1 petit compresseur

ainsi que divers accessoires.
Tél. (039) 44 11 81 pendant les heures de bureau.
Tél. privé (039) 44 16 85.

Occasions uniques

SALLE A MANGER BAROK SUISSÉ en acajou foncé, composée de : buffet 270/230 cm., vitrine, crédence dessus marbre, table ovale à rallonges 300 cm., 2 fauteuils + 6 chaises rembourrées tissu, Fr. 7.500.-.

CHAMBRE A COUCHER EN NOYER armoire à 4 portes, 250 cm., lits jumaux 100/200 cm., literie complète, coiffeuse, 2 chaises rembourrées, Fr. 2.500.-. - Prix à discuter.
Tél. (066) 58 45 79 ou (061) 51 33 91

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 ct. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, tout confort, place de la Gare. Tél. (039) 23 11 16.

BELLE CHAMBRE indépendante, meublée, centre ville. (039) 23 36 86 de 12 à 14 heures.

MEUBLÉES, indépendantes, confort. Libres 1er février. Quartier Place du Marché. Tél. (039) 22 19 75.

BELLE CHAMBRE meublée, chauffée, bain. S'adresser: Mme Aubry, Montbrillant 7, tél. (039) 22 36 62.

BELLE CHAMBRE, avec confort, salle de bain, libre tout de suite. Tél. (039) 26 77 10 dès 12 h. 30.

A vendre

PENDULE NEUCHATELOISE ancienne, fin du XVIIIe siècle, état de marche. Tél. (039) 41 38 59.

LE LOCLE

Chambres à louer

CHAMBRE indépendante, libre tout de suite. Tél. (039) 31 67 77, Le Locle.

A vendre

MACHINE A COUDRE «Bernina» Jubilé, zigzag, bras libre. Bas prix. Tél. (039) 31 42 06, Le Locle.

ATTENTION VENTE SPÉCIALE

légalement autorisée du 15 janvier au 4 février 1972. Nous avons plus de

1000 MACHINES

en stock!

MACHINES À LAVER LAVE-VAISSELLE ASPIRATEURS CONGÉLATEURS

quelques exemples de notre grand choix: ADORA, SIEMENS, INDESIT, HOOVER, BOSCH, ROTEL, ELAN, NOVAMATIC, ELECTROLUX, SCHULTHESS, VOLTA sur les prix

RABAIS JUSQU'À 45%

toutefois :
- conseils neutres
- livraison et raccordement
- garantie totale
- service dans tous les cantons
- location - vente
- Samedi, ouvert jusqu'à 16 heures
La plus grande maison spécialisée en Suisse

ING. DIPL. EPF FUST S.A. BIENNE

28, rue de la Plaenke - Tél. (032) 6 66 41
Heimberg - Bern - Basel - Olten - Zurich
Winterthur - Uzwil - Oberbüren - St. Gallen.

L'anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH

la principale école de langue d'Angleterre

BOURNEMOUTH (reconnue par l'Etat)

COURS PRINCIPAUX, début chaque mois
COURS PRÉPARATOIRES à l'examen de
COURS DE CAMBRIDGE • COURS D'ÉTÉ
Proficiency de Cambridge • COURS COMMERCIAUX,
COURS SPÉCIAUX pour: cadres commerciaux,
secrétaires, employés de banque, personnel
hôtelier, professeurs d'anglais

LONDRES et OXFORD

COURS PRINCIPAUX dans les centres universitaires, juillet-septembre

Documentation détaillée, sans engagement, par notre

Secrétariat ACSE, 8008 Zurich,
Seefeldstrasse 17, Tél. 01 47 79 11, Téléx 52529

143

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Numéro postal _____

Ville _____

A remettre

pour raison d'âge, en location-vente

salon de coiffure

pour dames, situé au centre de Neuchâtel.

Chiffre d'affaires : 135.000 à 150.000 francs. Affaire exceptionnelle pour un couple du métier. Nécessaire pour traiter : Fr. 20.000.-.

Faire offres sous chiffre P. 20240 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour avril 1972 nous cherchons dans notre ménage à Zurich

JEUNE FILLE

sortant de l'école, elle pourrait passer une année dans notre famille de langue allemande (deux garçons de 7 et 2 ans). Nous habitons un appartement moderne dans un quartier ensoleillé de la ville. Congés réguliers, chambre privée, salaire progressif de fr. 140.- à fr. 200.-.

Offres à FRED BALDES, architecte diplômé EPF, Niederhofenstrasse 18, tél. (01) 53 17 68, 8008 ZÜRICH.

Nous cherchons pour la gestion de plusieurs magasins d'horlogerie dans la région lausannoise

horlogers-rhableurs

Les candidats doivent posséder une certaine expérience, être jeunes et dynamiques, capables de travailler de façon indépendante et désireux de se créer un avenir intéressant.

Ecrire sous chiffre AR 1878 avec curriculum vitae au bureau de L'Impartial.

Mariages - Mariages - Mariages

Amour - clé du bonheur



Nous avons trouvé amour, tendresse et bonheur - et vous?

pro familia Agence matrimoniale Limmatstr. 111, 8005 Zurich

conc. par l'Etat, tél. 01 42 76 23

Nom: _____

Prénom: 67-29.1.72

Né(e) le: _____

Etat civil: _____

Profession: _____

Lieu: _____

Rue/Nr.: _____

Une histoire imaginaire

UNE LONGUE ROUTE

Pascal et Nathalie cheminent sur le bord de la route. Lui a six ans, c'est un petit garçon débrouillard et espiegle. Sa sœur, d'un an sa cadette, est une coquette petite demoiselle aux cheveux blonds, aux yeux pleins de malice.

Les parents des deux enfants se sont déchirés. L'amour avait fait place à l'indifférence puis à la haine. Les scènes de ménage, plus fréquentes que les embrassades, intriguèrent les enfants et leur firent peur. Alors un jour le père est parti. Il a quitté la ville et habite maintenant à une quinzaine de kilomètres, dans une autre maison, avec une autre.

Les deux enfants marchent toujours, sans dire un mot. Ils se donnent la main et la petite fille serre sur sa poitrine sa poupée préférée. Tous deux avancent crânement, d'un pas décidé, vers le but qu'ils se sont fixé.

Le père ne voit pas souvent ses enfants. Son travail l'occupe beaucoup et il a maintenant une famille qu'il ne

désire pas quitter les jours de congé pour aller retrouver sa femme et ses gosses. Car la mère ne veut pas que ses enfants voient l'autre. Alors il s'est fait une raison et attend qu'un nouveau jugement mette fin à cette situation ridicule sanctionnée par un juge sans scrupule.

La nuit vient vite en hiver et le soleil a maintenant disparu derrière la montagne. Le ciel s'obscurcit. Pascal serre un peu plus fort la main de sa sœur. Il n'a pas encore peur, seulement un peu froid car la neige s'est mise à tomber.

La mère des petits est inquiète. Il y a plus de trois heures qu'elle n'a pas aperçu ses enfants. Ils jouaient autour de la maison au début de l'après-midi. De plus en plus fréquemment elle se met à la fenêtre et les appelle. Elle a même plusieurs fois fait le tour de l'immeuble, sans résultat. Et la nuit arrive. Où peuvent-ils donc trainer. Elle se promet de leur administrer une bonne fessée lorsqu'ils rentreront.

Nathalie a glissé sur la neige et elle est tombée. Son beau manteau est taché sur le devant et sa poupée a roulé dans la boue. Pascal, en petit homme, l'a aidée à se relever, a ramassé la poupée qu'il a nettoyée en la frottant contre lui. Il a consolé sa sœur et tous deux ont repris leur route.

— Allons, viens Nathalie, on est bientôt arrivé.

Ils traversent un hameau. Une vieille dame les regarde, étonnée et attendrie.

— Qu'ils sont mignons ces petits. Où allez-vous mes enfants ?

Pascal sourit mais ne répond pas. La dame tire de son sac quelques biscuits qu'elle leur donne. Ils remercient et continuent à marcher.

La mère s'affole maintenant. Il fait nuit et elle imagine tous les malheurs qui pourraient être arrivés à ses enfants. Un accident ? Un enlèvement ? Ou un coup du père ? qui serait venu les chercher pour les amener là-bas, comme il l'avait déjà fait une fois. Elle s'apprête à lui téléphoner mais se ravise. Non, il serait trop content de la savoir angoissée. Il aurait des nouvelles par son avocat. N'y tenant plus, elle va chez les voisins demander si leurs enfants ont vu les siens. Oui, deux gosses les ont vus, au début de l'après-midi, se dirigeant vers la grande route. Où sont-ils allés ? Pourquoi lui font-ils ça à elle, qui les aime, qui les couvre, qui leur donne tous les jouets qu'ils désirent ? Pas comme leur père qui ne se préoccupe pas d'eux, qui ne fait que verser une pension pour apaiser sa conscience. Oh ! elle leur disait souvent, et encore ce matin :

— Votre père ne vous aime pas, il n'est plus votre papa. Il fait pleurer votre maman.

Eux aussi maintenant voulaient donc la faire pleurer ?

Il fait nuit maintenant et Pascal doit penser très fort que son ami Zorro est près de lui et le protège, pour ne pas avoir trop peur.

— Dis Pascal, on est bientôt arrivé ?

— Oui pourquoi, tu as peur ?

— Un peu, il fait tout noir. J'ai faim et ma poupée a très froid.

Ils voient maintenant briller les lumières d'un village à quelque distance. Pascal se sent rassuré. Il accélère le pas malgré sa fatigue.

Elle s'est tout de même décidée à téléphoner à son mari. Lui aussi s'est inquiété, il a fait des suppositions. S'ils étaient allés chez leurs grands-parents ? Elle va se renseigner, mais s'ils ne sont pas là, elle appellera la police.

Pascal reconnaît l'endroit. Il faut tourner à gauche, descendre une petite rue, puis encore tourner à gauche. Il court maintenant, entraînant la fillette qui pleure parce que son frère va trop vite. Ils sont arrivés. Sans prendre la peine de sonner, ils entrent dans la

QUI TROUVERA ?



Notre jeu de la semaine dernière représentait le faux-nez d'un clown. Beaucoup ont répondu juste. Une fois de plus, il a fallu procéder à un tirage au sort. C'est Mme Evelyne Perregaux, rue de la Paix 85 à La Chaix-de-Fonds qui a été favorisée par le sort.

Parmi les réponses fausses, nous avons reçu : une tête de fourmi, une tête d'éléphant dans son box, un jouet, une tête de coléoptère, un gant de boxe,

une noix de coco, un godet pour récupérer la résine, etc.

Et le jeu continue. Qui trouvera ? Qu'est-ce ? Si vous l'avez découvert, envoyez votre réponse sur carte postale jusqu'à mercredi à midi à la Rédaction de « L'Impartial ». Le premier prix — éventuellement tiré au sort — recevra un livre en récompense. (Photo Impar-Bernard).



Ils marchent sans dire un mot en se donnant la main. (photo Impar-Bernard)

samedi magazine

Mots croisés

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

DE J. LE VAILLANT: No 1214

HORIZONTALEMENT. — 1. Part-vent. Sur la rose des vents. 2. Comme la femme qui n'a pas la ligne. 3. Traverse d'une croix. 4. Elle tient une grande place sur la terre. Change de direction. 5. D'un auxiliaire. Transversées. 6. Haut parler. 7. Apprécié. Il est d'humeur changeante. 8. Garderas la bouche ouverte. On le dit en faisant la grimace. 9. Embellir. On le trouve à fond de cale. 10. Repas sans variété. Qui ne représente aucune difficulté.

VERTICALEMENT. — 1. Le nom de celle qui sert de mère à Romulus et à Rémus. Se met volontiers au pied des gens. 2. Elle travaille dans les dessous. 3. Quand on sait, à l'instar, ralentir la voiture, il n'arrive jamais nulle mésaventure. 4. Surveillance secrètement. Il avait cinquante filles. 5. Qui doivent être payés. Conjonction. Il suffit pour un petit jardin. 6. Un des mots d'un martyr. Il faut de la chance pour les avoir. 7. La chérie d'un poète. Soursoul. 8. Pose, en longueur et en largeur, des matériaux de construction. Généralement, il n'a droit qu'à une moitié. 9. Ne vient jamais à la fenêtre en hiver. Elles aiment les logements élevés. 10. Ville d'Algérie. Port marchand français.

SOLUTION DU PROBLÈME PRÉCÉDENT

HORIZONTALEMENT. — 1. Ecolier; or. 2. Maladresse. 3. Phi; aînées. 4. Rove; gémit. 5. Ermete; Ela. 6. Insères; li. 7. Ni; résines. 8. Teins; do. 9. Entes; ocre. 10. Stèle; néon.

VERTICALEMENT. — 1. Empreintes. 2. Calomnie. 3. Olives; ite. 4. La; éternel. 5. Ida; tresse. 6. Erigées. 7. René; Sidon. 8. Sème; noce. 9. Oseille; ro. 10. Restais; en.



— Que veux-tu mon vieux, je joue beaucoup mieux au poker que toi !

21 janvier - 19 février
La chance vous sourira au cours d'une invitation amicale. Faites les choses très discrètement et ne mettez personne dans la confiance. On appréciera votre gentillesse. Ne vous laissez pas décourager par vos échecs passagers dans le domaine professionnel. Sachez faire preuve d'énergie.

20 février - 20 mars
C'est dans un parfait équilibre que vous rencontrerez le bonheur. Écartez-vous des personnes qui pourraient vous influencer, car elles ne vous comprendront pas toujours. Développez vos activités et concentrez votre attention sur les sujets essentiels afin de faire face à vos obligations.

21 mars - 20 avril
Il faudra mettre du votre pour harmoniser parfaitement votre vie affective. Vous avez une fâcheuse tendance à contrarier les gens que vous côtoyez et à les provoquer par vos prises de position. Méfiez-vous des réactions de certains. Chance inattendue en affaires.

21 avril - 21 mai
Au cours d'une réunion d'amis, vous allez faire une rencontre qui peut bouleverser votre vie. Votre charme personnel fera une forte impression sur une personne. Dans le domaine professionnel, un coup d'audace vous placera dans une situation périlleuse. Une intervention providentielle vous aidera à rétablir l'équilibre.

HOROSCOPE-IMPAT du 29-1 au 4-2

29. Les événements prendront un tour qui vous autorisera d'aborder l'avenir avec confiance. Heureux revirement dans votre vie affective.

30. Vous aurez maintes occasions d'élargir le cercle de vos relations et vos connaissances. Vous obtiendrez des résultats spectaculaires dans vos entreprises professionnelles.

31. D'heureuses circonstances favoriseront vos projets. Un changement de situation est possible. Attendez-vous à des gains intéressants.

1. Montrez-vous tenace dans vos entreprises pour ne pas gâcher vos chances. Un fait important se produira dans votre vie privée.

2. N'hésitez pas à prendre les initiatives nécessaires à la bonne marche de vos affaires. La chance est avec vous. Votre vie familiale sera heureuse.

3. Cette année vous sera favorable pour entreprendre de nouvelles affaires. Vous pourrez également réaliser vos projets sentimentaux.

4. Les succès que vous obtiendrez flatteront votre amour-propre. Ne prenez pas de risques dans le domaine financier, vous aurez tendance à surestimer vos possibilités.

22 mai - 21 juin
Faites attention dans le domaine sentimental, car vous risquez de perdre la tête. En dépassant les limites du possible, vous pourriez blesser gravement la personne que vous aimez. La situation professionnelle sera préoccupante. Profitez des bons aspects du moment pour corriger vos points faibles et mettre de l'ordre dans vos affaires.

24 juillet - 23 août
Un projet de voyage vous remplira de joie. Au cours de ce déplacement, un élément de votre passé viendra dans votre vie. Un bonheur perdu sera retrouvé. Votre succès vous mettra au premier plan dans votre milieu professionnel. Vous pourrez bientôt cueillir le fruit de vos efforts.

24 août - 23 septemb.
Surveillez votre conduite. Soyez plus attentive, montrez-vous bienveillante. Songez que votre désinvolture peut éveiller les soupçons et provoquer des scènes de jalousie pénibles. Période agitée sur le plan financier. Vous serez obligée de déboursier une somme importante qui déséquilibrera votre budget. Vos efforts soutenus vous sauveront.

24 septemb. - 23 oct.
Méfiez-vous de votre imagination. Vous pourriez vous lancer dans une affaire sentimentale impossible à mener à bien. La passion vous égare. Un peu de sagesse, s. v. pl ! Du côté travail, gardez vos pieds sur terre, réfléchissez longuement et vous trouverez la voie qui vous convient.

24 octobre - 22 nov.
Donnez la parole à l'être aimé et laissez-le exprimer pleinement ses intentions. C'est ensuite que vous pourrez prendre la position qui convient. Vous êtes en pleine forme et votre dynamisme vous permettra d'améliorer votre rendement. N'ayez pas peur de faire part de vos initiatives, elles seront bien accueillies.

23 novembre - 22 déc.
Vous découvrirez un mensonge qui vous blessera profondément. Faites amende honorable : votre incompréhension est responsable de cette dissimulation. Profitez des bonnes dispositions de votre entourage pour consolider votre position ou parfaire un travail qui présenterait des lacunes.

23 décemb. - 20 janv.
Fondez votre attitude sur des faits précis et non sur des apparences trompeuses. Écoutez la voix du bon sens et vous passerez des heures agréables. Redoutez les propositions trop séduisantes car elles seront sans lendemain. Faites valoir vos qualités professionnelles.

(Copyright by Cosmopress)

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

LA BOURSE CETTE SEMAINE

SUISSE: Alors que les banques et les assurances enregistraient de nouveaux progrès à la fin de la semaine dernière, la bourse était plus réservée à l'égard des valeurs industrielles qui se sont bornées à défendre leurs positions.

en fonction des résultats annuels des grandes sociétés.

CIBA-GEIGY a annoncé à la fin de la semaine dernière un chiffre d'affaires en hausse de 10 pour cent. Cette semaine seule LANDIS et GYR a fait connaître ses résultats annuels qui font apparaître un bénéfice global de 40,9 millions de francs contre 48,9 millions l'année dernière, soit une diminution supérieure à ce que l'on escomptait.

En définitive, les valeurs locales n'ont enregistré que des écarts insignifiants, il n'y a rien dans ces variations qui puisse alimenter la chronique boursière et fournir des nouveaux éléments d'appréciation.

L'attention s'est surtout portée vers le secteur international qui a été très animé et dans l'ensemble mieux orienté. Les valeurs américaines à caractère spéculatif ont fait l'objet de transactions nourries.

La résistance affichée par Wall Street à l'approche des 890 points est considérée chez nous comme un facteur encourageant et dans l'attente d'un redressement au cours des prochaines séances, les rapports cours-parités ont continué de s'améliorer.

NEW YORK: Lundi le Dow Jones des industrielles, qui n'avait pratiquement pas varié la semaine dernière, perdait plus de 10 points pour se retrouver à 896,82. Selon les analystes,

cette orientation franchement baissière reposait essentiellement sur des considérations techniques. Cette consolidation était attendue afin de permettre de tester le marché qui devrait présenter une résistance aux niveaux de 885-90 du Dow Jones.

Mardi et mercredi la tendance était encore légèrement plus faible et le volume des transactions se trouvait réduit. Le plan de paix au Vietnam présenté par le président Nixon n'a pratiquement pas eu de répercussions en bourse.

L'attention des investisseurs est avant tout centrée sur les questions économiques et monétaires. La situation est actuellement moins de nature à encourager l'optimisme qu'au tout début de l'année.

A la suite de la plainte déposée lundi par TELEX contre IBM, en vertu de la loi antitrust (voir ci-contre), IBM a baissé de 8 dollars.

G. JEANBOURQUIN (UBS)

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

TELEX dépose une plainte contre IBM: Telex Corp. a déposé une plainte auprès de la Commission antitrust contre International Business Machines Corp.

M. Floyd Water, avocat de Telex, a déclaré que la plainte accusait IBM d'avoir utilisé « son pouvoir monopolistique en vue d'empêcher la concurrence libre et ouverte ».

La plainte précise qu'IBM avait mis un « lock out » sur Telex et les autres fabricants d'équipements périphériques en introduisant en décembre 1970 son plan fixe à terme qui avait pour but d'amener les clients à utiliser des équipements périphériques IBM.

couvrir les pertes pouvant découler de la vente de périphériques à des prix de dumping.

XEROX CORP.: Le dividende trimestriel de la société sera de 21 cents par action (contre 20 cents) payable le 1er avril sur les actions inscrites au 10 mars.

GENERAL ELECTRIC CO.: a annoncé que, selon les premières estimations, le bénéfice réalisé pendant l'exercice dernier sera voisin de 2,60 dollars par action, ce qui constitue une progression de 30 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le président de la compagnie, M. Borch a déclaré lors d'une conférence de presse, que les ventes devraient se monter à plus de 9,4 milliards de dollars, contre 8,7 milliards l'année précédente.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice par action sera pourtant inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, à 85 cents contre 92.

On consomme plus de fromages étrangers...

Les actionnaires de l'Union suisse du commerce du fromage S.A. (USF), qui se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Berne sous la présidence de M. Max Brand, ont constaté que l'exercice 1970-71 a été caractérisé par une demande accrue et une offre restreinte d'Emmental, de Gruyère et de Sbrinz.

face au montant maximal enregistré durant l'exercice 1967-68.

LA CONSOMMATION PAR TÊTE D'HABITANT: UN RECORD

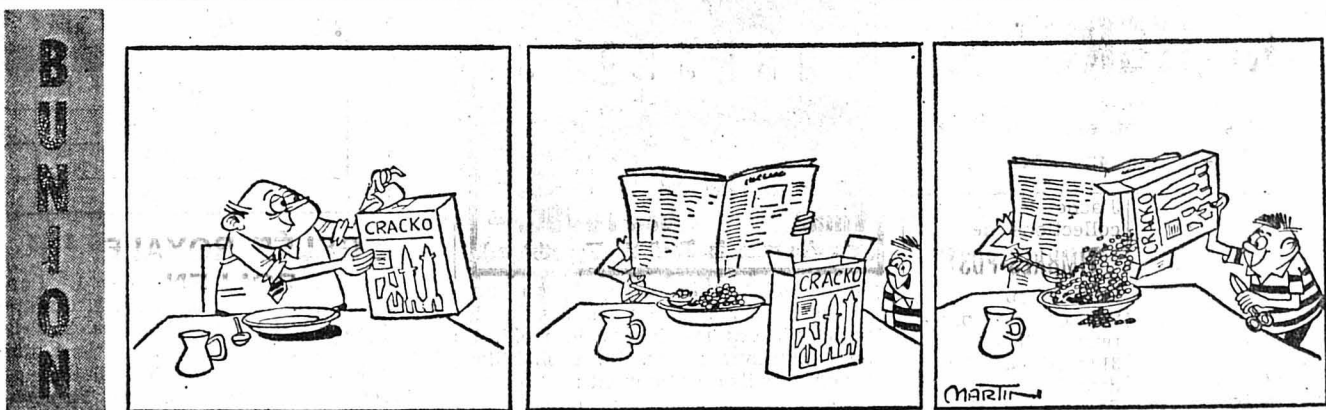
Selon la statistique laitière 62.956 tonnes de fromage ont été vendues en Suisse en 1970, contre 59.784 l'année précédente. La population résidente étant de 6,4 millions de personnes en chiffre rond, cela donne une consommation de 9,84 kg. de fromage par tête d'habitant, ce qui constitue un nouveau record.

Par ailleurs, les recettes favorables enregistrées durant l'exercice écoulé ont permis à l'USF d'améliorer son résultat de quelque 21,3 millions de francs par rapport à celui de l'année dernière.

Grâce à la collaboration de tous les milieux intéressés de l'organisme commun, le déficit, qui atteint aujourd'hui 59,6 millions de francs, a pu être réduit de plus de moitié

L'ÉTATISATION AU CHILI

Depuis la fin 1970, le gouvernement de front populaire de M. Salvador Allende a pris au Chili des mesures d'étatisation de certaines grandes entreprises, notamment de celles de l'industrie minière ainsi que des banques, des assurances, des sociétés à monopole, des grandes propriétés foncières, etc...



Le feuilleton illustré des enfants Petzi, Riki et Pingo par Wilhelm HANSEN



BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich. Columns include location, stock name, and prices for January 27 and 28.

Table of foreign exchange rates and stock market data for New York. Includes sections for 'BALE (Actions suisses)', 'Billets de banque étrangers', and 'NEW YORK'.

Table of investment funds and indices. Includes sections for 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'INDICE BOURSIER'.

Intrag S.A.

Gestion d'Investment Trusts

Païement des coupons des fonds de placement Intrag

au 31 janvier 1972

AMCA

America-Canada Trust Fund

Coupon No 5, <i>revenu net</i>	Fr. 1.50
moins impôt anticipé	Fr. -.45
montant net par part	Fr. 1.05

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire: Fr. 1.50, moins Fr. -.15 retenue supplémentaire de l'impôt américain = Fr. 1.35 net

Coupon No 6, <i>gains de cours</i>	Fr. 1.50
montant exonéré de l'impôt anticipé	

FRANCIT

Fonds d'Investissement en Actions Françaises

Coupon No 12	Fr. 2.50
moins impôt anticipé	Fr. -.75
montant net par part	Fr. 1.75

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire: Fr. 2.50

GERMAC

Fonds de Placement en Actions Allemandes

Coupon No 11, <i>revenu net</i>	Fr. 4.—
moins impôt anticipé	Fr. 1.20
montant net par part	Fr. 2.80

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire: Fr. 3.60

Coupon No 12, <i>gains de cours</i>	Fr. 1.—
montant exonéré de l'impôt anticipé	

BOND-INVEST

Fonds de Placements Internationaux en Obligations

Coupon No 2	Fr. 7.—
moins impôt anticipé	Fr. 2.10
montant net par part	Fr. 4.90

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire: Fr. 7.—

Encaissez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement:



Union de Banques Suisses

Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

plus vite plus simple Prêts personnels

C/ 383	Bon pour de l'argent comptant avantageux	
Je désire un prêt personnel de frs.	(max. frs. 25 000.—) remboursable en mensualités (max. 60 mois)	
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir - envoyer - l'argent comptant arrive!

Discrétion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans



Banque Rohner SA

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

OFFRES D'EMPLOIS



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour le bureau du personnel de son département de production, un

EMPLOYÉ DE BUREAU

pour assumer les tâches suivantes :

- créer et maintenir des fichiers,
- établir des statistiques,
- tenir des contrôles,
- participer à l'engagement, la sélection et l'accueil du personnel.

Profil désiré :

- goût pour les contacts humains,
- CFC d'employé de bureau,
- notions d'italien souhaitées.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire sont à adresser à PORTESCAP, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.



Premier groupe mondial de l'industrie du tabac, nous aimerions trouver, pour nos distributions d'échantillons dans la région de La Chaux-de-Fonds - Le Locle ou Neuchâtel, des

hôtesses

Nous invitons les jeunes personnes charmantes et sympathiques et qui s'intéressent à cette activité et à un horaire partiel irrégulier, à nous téléphoner

LUNDI 31 janvier ou MARDI 1er février 1972 entre 10.00 et 13.00.

B. A. T. (SUISSE) S. A.
43, routes des Acacias
1211 Genève 26
Tél. (022) 42 28 28

MARY Long

Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel engage, pour ses services généraux

employée de bureau

connaissant la dactylographie; notions de la comptabilité débiteurs; précision dans le travail.

La mise au courant étant faite sur place, nous n'exigeons pas nécessairement une grande expérience.

Faire offres au chef du personnel, 4, passage Max-Meuron, Neuchâtel, tél. (038) 25 18 75.



Nous recherchons pour notre département de machines automatiques

régleurs de machines ou mécaniciens

aptes à travailler de façon indépendante dans le champ d'activité suivant :

- réglage et mise en train des machines ;
- contrôle de la qualité ;
- surveillance de la production ;
- conduite de personnel.

Eventuellement appartement à disposition.

Les candidats désirant un poste intéressant et varié sont priés d'adresser leurs offres écrites ou de téléphoner aux Fabriques d'Assortiments Réunies, département L, tél. (032) 91 21 16, 2732 Reconvilier.

Nous recherchons pour tout de suite ou date à convenir

VENDEUSES en chaussures

et

APPRENTIES

Salaire intéressant. Semaine de 5 jours

Ambiance de travail agréable dans locaux tout neufs.

Ecrire sous chiffre 940008 à Publicitas S. A., 2610 Saint-Imier.

SPÉCIALISTE en fabrication de boîtes or

est cherché pour fabriquer de boîtes or en construction en Israël.

Contrat de plusieurs années est envisagé.

Très bon gage est assuré.

Le titulaire devra être à même de fonctionner comme chef de fabrication.

Ecrire d'urgence sous chiffre MW 2096 au bureau de L'Impartial.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

A La Chaux-de-Fonds, en match de handball international

France bat Suisse 16-12

En présence de 800 spectateurs (la TV transmettait ce match en différé), les Français ont pris le meilleur sur les Suisses. Ce succès ne saurait être mis en doute. Le public a vibré aux exploits des deux formations, et surtout aux tentatives des Suisses pour arracher en fin de match un résultat nul. Tentatives qui demeurèrent vaines en dépit des « hop - Suisse » fusant sans discontinuer. Les Français ont mérité leur victoire surtout par la prestation de leur défense qui se montra plus disciplinée que celle des Suisses. Par ailleurs, les Tricolores se montrèrent plus astucieux dans l'organisation de la

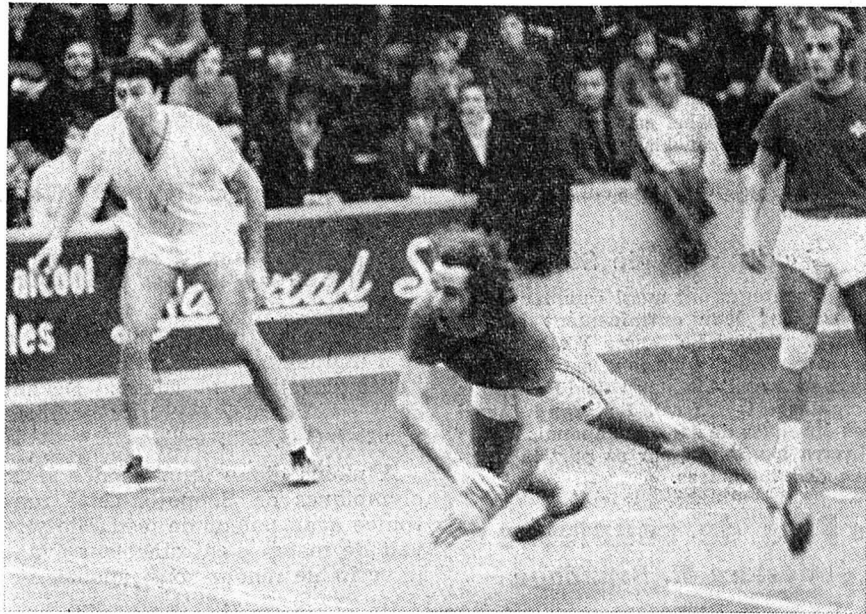
contre-attaque : arme des plus payantes en handball. Malgré la défaite, la formation helvétique a livré un bon match. Un certain manque de concentration en attaque a été à la base de tirs manqués, dont un penalty qui aurait pu changer la phase finale ! Les organisateurs de La Chaux-de-Fonds, président Gruring en tête, avaient magnifiquement préparé cette rencontre internationale. Une rencontre qui aura sans doute acquis de nouveaux adeptes à ce sport encore assez méconnu en Suisse romande.

Surprenant départ des joueurs français

Les joueurs de l'équipe de France ont attaqué ce match avec la ferme intention de creuser immédiatement une marge de sécurité suffisante. Grâce au travail remarquable du défenseur Brunet (le plus grand des joueurs en piste) les Tricolores prenaient rapidement un avantage de deux buts. Les Suisses, loin de se laisser abattre entreprenaient une belle course poursuite et ils ne tardaient pas à marquer à leur tour. Hélas sur une contre-attaque, Petit redonnait une marge d'écart de deux buts à son équipe.

Egalisations acclamées

Les joueurs de l'équipe helvétique qui ne s'avaient jamais dominés dans ce début de partie, en dépit de la réussite française dans les premières minutes, arrachaient une égalisation méritée à la 10e minute. Au fil des minutes, les Suisses qui présentaient un excellent spectacle — bien que manquant de faits exceptionnels — marquaient deux buts d'affilée et ils semblaient en mesure de faire le trou. C'était sans compter avec la valeur des éléments adverses qui revenaient à 5-5. Les Suisses repartaient de plus belle et le gardien français s'inclinait sur un tir de Notter, le meilleur attaquant helvétique. La situation allait pour-



Le Suisse Stahlberger bat le gardien français.

parvenait à combler totalement son retard. A chaque tir victorieux, les Français répliquaient immédiatement et, malgré les prouesses du gardien suisse, l'égalisation était ainsi refusée aux vaillants joueurs à la croix blanche. En dépit d'un avantage qui était à un certain moment

Dans le but, Wetzel non plus n'a pas répondu à l'attente et il fut remplacé, après une première mi-temps très quelconque, par Eckmann qui se montra supérieur.

Les équipes et les marqueurs

Voici les deux formations en présence (entre parenthèses, les buts marqués) : France : J.-P. Laplagne ; D. Lepage, C. Gallant (2), J.-J. Brunet (1), C. Lelarge (3), J. Taillefer (1), J.-L. Druai (1), P. Thierry, D. Perronet, R. Aggoune (1), A. Sellesnet (3) et G. Petit (4). — Suisse : R. Wetzel (Eckmann en seconde mi-temps) ; H. Grundmann, H. Gygax (2), U. Stahlberger (1), F. Blaser (1), E. Zullig (1), F. Isler, P. Notter (4), J. Hohl, D. Knori, J. Schild (2) et H. Wagner (1). — Arbitrage excellent de MM. Feicke et Zentara (Allemagne).

Cette rencontre a été suivie par quelques personnalités dont M. le colonel brigadier E. Grandjean, représentant du Conseil fédéral et MM. Marcel Marcellesi, chef de la section consulaire de l'Ambassade de France ; Maurice Payot, président de la ville de La Chaux-de-Fonds ; Robert Moser, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds ; Claude Robert, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds ; cap. Jean Marendaz, commandant de la police communale de La Chaux-de-Fonds ; Roland Châtelain, président de l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds ; Nelson Paillou, président de la Fédération française de handball ; Bruno Frei Vogel, président de la Fédération suisse de handball ; Pierre Perret, Office des sports de la ville de La Chaux-de-Fonds ; etc.

A. W.



Le Français Sellenet (No 12) aux prises avec la défense helvétique.

tant évoluer avant la mi-temps. Sur une nouvelle contre-attaque, les Français égalisaient puis, à la suite de mouvements bien amenés, ils prenaient un avantage de deux buts. Menés par 8 à 6, les Suisses gardaient l'espoir de refaire le terrain perdu en seconde mi-temps !

Vains efforts helvétiques

Dès l'attaque de la seconde reprise, les Tricolores repartaient de plus belle et ils obtenaient rapidement un magnifique but. Une passionnante course poursuite était alors entamée par les représentants helvétiques. Mais jamais pourtant la Suisse ne

de 13 à 10, les joueurs d'outre-Jura n'étaient pas à l'abri d'une spectaculaire remontée.

Tournant du match

Follement encouragés, les Suisses tentaient dans les dernières six minutes, de revenir sur leurs adversaires. Ils obtenaient un penalty, mais hélas, Zullig chargé du tir réparateur ratait totalement son envoi (manque de concentration évident). Ce n'était pourtant que partie remise et sur un nouveau penalty, Gygax qui fêta son 40e match international, battait le gardien français. Il était pourtant trop tard car les Français se montraient admirablement disciplinés dans leur zone de défense. Ils concédaient certes encore un but — penalty transformé par Notter — mais ils en marquaient encore trois avant la fin de ce match. La réaction amorcée avec un bel allant par les Suisses avait été vaine et c'est en vainqueur que les Tricolores quittaient la piste du Pavillon des sports.

Comment ils ont joué

Cette huitième défaite suisse face à la France a dévoilé plusieurs lacunes dans les rangs helvétiques. Stahlberger et Zullig en ligne médiane ne se sont pas montrés assez pénétrants et Gygax eut du mal à se mettre dans le coup en début de rencontre. Ce n'est qu'à partir de la seconde mi-temps qu'il put remettre de l'ordre dans son équipe. Toutefois il semble qu'il ait de la peine à surmonter les séquelles d'une blessure et il manqua de force sur la fin.

Les espoirs suisses également battus

Les espoirs suisses ont été nettement battus par leurs homologues français. Devant 400 spectateurs, à Moehlin, ils se sont en effet inclinés 13-24 (mi-temps 7-10).

Tout au long de la rencontre, les handballeurs « tricolores » se montrèrent largement supérieurs à leurs adversaires. Ces derniers ne purent résister valablement que durant le premier tiers du match, et après 19 minutes, le score était toujours de 5-5.

Les buts helvétiques ont été marqués par Dubs, Egg, Gibel (chacun trois), Rudi Hasler, Ulli, Staudenmann et Bohli (chacun un), alors que les Français ont marqué par Meyer, Centani (4), Nitta, Bouchheit, Caron (3), Gastaldi, Loyer, Nicaise (2), ainsi que Rignac (un).

Au programme du week-end

Finale du challenge B de « L'Impartial-FAM » en haltérophilie

Cet après-midi, dans les locaux du Club de La Chaux-de-Fonds (collège des Forges), les athlètes des clubs de Tramelan, Bienne, Neuchâtel, Le Locle II et La Chaux-de-Fonds II rivaliseront d'ardeur afin de remporter le trophée en jeu. Du beau sport en perspective, dès 14 h. 30.

Football en salle au Pavillon des Sports

Cet après-midi, les footballeurs renoueront avec la compétition. Certes, il n'est pas question de match en plein air, mais du tournoi en salle organisé par les dirigeants du FC Floria-Olympic. Ces joutes réunissant des juniors et des seniors (1ère, IIe et IIIe ligues), se termineront dimanche en fin d'après-midi.

Grande compétition de judo

Toujours à La Chaux-de-Fonds, les amateurs de judo auront l'occasion de suivre un meeting d'un haut niveau. Dimanche de 10 à 17 heures, championnat individuel romand, dans le cadre des éliminatoires du championnat suisse cadets. C'est dire l'ardeur dont feront preuve les jeunes combattants.

Double des skieuses françaises à Abetone

Les concurrentes françaises ont réussi le doublé, à Abetone, dans la Coupe « Foemina », épreuve comptant pour la Coupe d'Europe. La jeune Savoyarde Christine Rolland (18 ans) a en effet reporté le slalom géant féminin devant sa compatriote Fabienne Serrat. Ce brillant résultat souligne l'indiscutable supériorité d'ensemble des Françaises, qui placent avec Odile Chalvin (5e) et Patricia Emonet (7e) quatre skieuses dans les dix premières.

Avec les Suissesses

Du côté helvétique, Silvia Bissig a obtenu un honorable 6e place alors que la vice-championne d'Europe juniors, la jeune Lise-Marie Morerod, des Diablerets, termine en neuvième position. A noter également les bonnes performances de l'Autrichienne Irmgard Lukasser, troisième à 95 centièmes et

de l'Italienne d'origine tchécoslovaque Elena Matous, quatrième.

Classement

1. Christine Roand (Fr) 1'12"74 ; 2. Fabienne Serrat (Fr) 1'13"38 ; 3. Irmgard Lukasser (Aut) 1'13"69 ; 4. Elena Matous (It) 1'14"41 ; 5. Odile Chalvin (Fr) 1'14"53 ; 6. Silvia Bissig (S) 1'15"10 ; 7. Patricia Emonet (Fr) 1'15"31 ; 8. Gerti Engensteiner (Aut) 1'15"65 ; 9. Lise-Marie Morerod (S) 1'15"80 ; 10. Gitti Hauser (Aut) 1'15"99.

A la suite de cette épreuve, la Suissesse Silvia Bissig s'est hissée en tête du classement de la Coupe d'Europe, pour la discipline du slalom géant, à égalité avec deux Autrichiennes. Au classement général, l'Autrichienne Gerti Engensteiner est au commandement avec 8 points d'avance sur l'Italienne Patricia Siropas.

Boxe: cadre olympique suisse

Le Biennois Toni Schaar sélectionné

Le président de la Commission technique de la Fédération suisse de boxe, le Bâlois Pepi Wyss, a désigné les boxeurs qui feront partie du cadre olympique suisse en vue des prochains Jeux olympiques d'été de Munich. Sur les 12 pugilistes initialement prévus pour faire partie de ce cadre, trois ont déclaré forfait. Il s'agit d'Erich Hassler (retrait du sport actif), de Claude Weissbrodt (retrait de la compétition internationale en raison de ses obligations professionnelles) et de Walter Grimm qui se

trouve en Angleterre également pour des raisons professionnelles. Actuellement le cadre olympique est composé des boxeurs suivants :

Poids plume : Walter Eberhard (Baden, année de naissance : 1959), Hans Schaelebaum (Rorschach, 1943) et Ruedi Vogel (Bâle, 1947). — Welter : Karl Gschwind (Granges, 1943), et Armin Rindlisbacher (Bene, 1945). — Moyens : Patrizio Patelli (Ascona, 1951). — Moyens : Roland Marti (Uster, 1952). — Mi-lourds : Toni Schaar (Bienne, 1942). — Lourds : Hanspeter Bosshard (Uster, 1949).

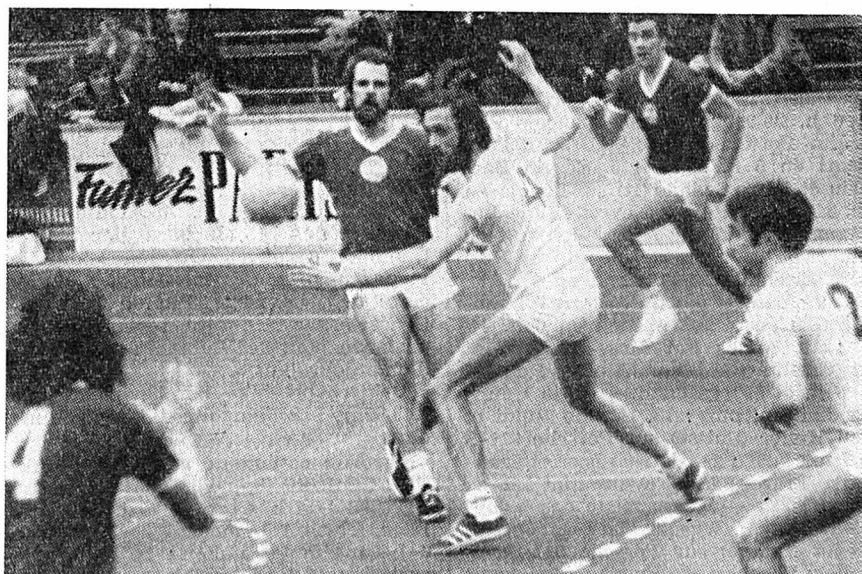
Puddu conserve son titre européen

A Milan, l'Italien Antonio Puddu a conservé son titre de champion d'Europe des poids légers, en battant le Français Jean-Pierre Le Jaouen aux points, en quinze rounds.

Ménétrety vainqueur

Le Français Roger Menetrey a été victorieusement son titre de champion d'Europe des poids welters à Anancy. Dans le nouveau Palais des sports de la cité savoyarde, qui peut contenir 2200 personnes environ, mais qui — contrairement à l'attente — n'a pas fait le plein, il a battu le Brésilien Joao Dos Santos par abandon à l'appel de la septième reprise.

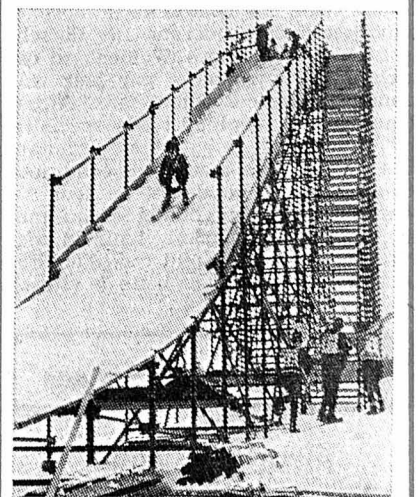
La Chaux-de-Fonds bat Vesoul



En match d'ouverture, La Chaux-de-Fonds a battu Vesoul par 21 à 16. Ci-dessous, une attaque des Neuchâtelois.

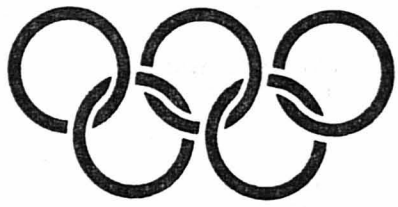
Ski Jeunesse

Concours de saut organisé par le Ski-Club, sous le patronage de « L'Impar - FAM »



Cet après-midi, dès 14 heures, sur le tremplin de Cappel, route de Pouillerel, les dirigeants du Ski-Club convient les futurs participants au Concours de saut jeunesse à un ENTRAÎNEMENT. La piste est en parfait état, et les jeunes pourront ainsi bénéficier des conseils d'entraîneurs compétents. Nous reviendrons plus en détail sur les modalités d'inscription à ces concours — ils se dérouleront le 5 février (première manche) et le 26 février (seconde manche) — dans un prochain numéro.

Voir autres informations sportives en page 20



SAPPORO '72

TANDIS QUE M. BRUNDAGE RÉPOND À QUELQUES QUESTIONS Premier succès suisse... à l'entraînement

L'entraînement des skieurs de fond est entré dans sa phase active. Les premières épreuves chronométrées ont été organisées pour les Allemands de l'Est et les Italiens. Chez les Allemands de l'Est, Gert-Dietmar Klause a remporté ce premier test devant son compatriote Gerhard Grimmer, un des grands favoris de l'épreuve des 30 km., et Axel Lesser. Chez les Italiens, Ulrich Kostner s'est montré le meilleur devant Elviro Blanc et Attilio Lombard. En saut, le Suisse Steiner a réalisé le plus long bond, 83 mètres.

irrégulières existent dans le ski, la faute en incombe aux dirigeants et non pas aux athlètes qui ont été mal dirigés. En fait, le scandale existe dans le ski alpin depuis vingt ans, et il a éclaté lors des Jeux olympiques d'Innsbruck en 1964, où les vainqueurs ont exigé de se faire photographier avec leurs skis portant le nom du fabricant. Depuis, la situation s'est encore dégradée en raison principalement de la création de la Coupe du monde de ski alpin qui dure quatre mois.

D'autre part, au sujet de la liste noire des skieurs, M. Brundage a déclaré qu'il n'avait jamais nié qu'elle existait (son existence a été plusieurs fois démentie par le CIO lui-même) puis qu'un « certain nombre de noms avaient été communiqués aux membres du CIO ainsi qu'aux comités olympiques nationaux ».

Enfin, à la question : « Si la Commission de qualification du CIO admet

tous les skieurs à Sapporo, leur remetrez-vous les médailles ? », M. Brundage a répondu : « Certainement. Je me plierais à la décision de la commission ».

Arrivée de M. Marc Hodler à Sapporo

M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski, est arrivé à Sapporo, venant de Tokyo. A son arrivée, dans la nuit de vendredi, il a tenu une réunion spéciale avec les membres du conseil et les présidents des comités olympiques nationaux.

Le président Hodler leur a fait part des discussions qui se sont tenues pendant deux jours dans la capitale nipponne entre la FIS et la Commission de qualification du Comité international olympique.

Un favori à retenir

Selon les informations officielles qui circulent au Village olympique, Odd Martinsen, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Grenoble (1968) sur 30 kilomètres et aux Championnats du monde à Vysoké Tatry (1970) sur 15 kilomètres, est en grande forme. Le meilleur actuellement chez les Norvégiens avec Magne Myrmo. Quant aux Suédois qui sont aussi parmi les favoris des épreuves de ski nordique, ils ont prévu leur première épreuve chronométrée pour lundi prochain et les Suisses pour dimanche, sur 10 ou 15 kilomètres. Les Français, pour leur part, ont passé des tests médicaux vendredi matin avant d'aller s'entraîner sur 30 kilomètres.

L'« exploit » de Steiner

Les sauteurs ont aussi commencé sérieusement leur entraînement sur le petit tremplin. Le Suisse Walter Steiner a réalisé le plus long saut (83 mètres) devant l'Allemand de l'Est Heinz Schmidt (81 mètres). Le grand favori des épreuves de saut, le Japonais Yukio Kasaya a atteint pour sa part la marque des 79 mètres.

« Plus de souplesse » déclare M. Brundage

M. Avery Brundage, président du Comité international olympique, a admis, au cours d'une interview qu'il se serait souhaitable que « plus de souplesse soit donnée à la règle de qualification des athlètes pour les Jeux olympiques, mais qu'il convenait de trouver une ligne de démarcation entre ceux qui sont éligibles et ceux qui ne le sont pas ».

Au sujet du différend CIO - FIS, M. Brundage a précisé : « Si des conditions

En match de hockey disputé à Tokyo

Tchécoslovaquie bat Suisse 7-2

L'équipe nationale helvétique a subi une défaite honorable face à la Tchécoslovaquie à Tokyo. Devant 3000 spectateurs, elle s'est inclinée par 2-7 (1-2, 1-2, 0-3).

A moins d'une semaine des Jeux olympiques de Sapporo, cette rencontre avait valeur de test. Elle servait de match d'entraînement avant le véritable rendez-vous japonais.

Durant deux tiers-temps, les hockeyeurs à croix blanche ont livré une excellente partie. Face aux champions d'Europe, ils ne se sont pas laissés impressionner et ont offert une réplique véritablement valable. Malheureusement, ils connurent une nette baisse de régime durant la dernière période, dévoilant certaines lacunes sur le plan physi-

que. Les buts suisses ont été marqués par Turler (20e) et par Keller (29e).

Par rapport à l'année dernière, ce résultat laisse entrevoir une certaine amélioration. A Lyss, avant les derniers championnats du monde, l'équipe suisse s'était inclinée face à ces mêmes adversaires sur le score de 8-0.

L'équipe suisse rencontre aujourd'hui samedi la Pologne dans un ultime match de préparation avant le début du tournoi olympique où elle sera opposée, en match de qualification, aux Etats-Unis qui viennent de battre la Pologne, à Tokyo également, par 7-2 à l'issue d'une rencontre très disputée.



Le Suisse Steiner s'est montré le meilleur à l'entraînement. (Photo Schneider)

Fin du Rallye de Monte-Carlo

Les Italiens Munari-Mannucci vainqueurs

Victoire italienne sur toute la ligne dans le 41e Rallye international de Monte-Carlo avec Sandro Munari - Mario Mannucci à bord d'une Lancia. De plus la firme italienne a remporté un splendide succès par équipes en classant deux autres voitures aux 4e et 7e places. Cette victoire, Munari - Mannucci l'ont pleinement méritée. Depuis le parcours commun Monaco - Vals-les-Bains - Chambéry - Monaco, ils ont magnifiquement résisté aux attaques des Alpine-Renault d'usine qui, l'une après l'autre, ont sombré devant ces farouches combattants.



Les vainqueurs. (bélino AP)

Consolation française

Maigre consolation pour la marque française : la Coupe des dames, grâce aux Britanniques Pat Moss-Carlsson (huitième victoire) et Liz Crellin. Ainsi, cette 41e édition du Rallye de Monte-Carlo, terminé par seulement 24 concurrents sur les 269 au départ, il a été démontré que le choix des pneumatiques, selon les conditions atmosphériques, était prépondérant. Les Porsche de Larrousse et Bjorn Waldegaard ont également été vaincues par leur trop grande puissance. Quant aux Alpine Renault, que la plupart des spécialistes estimaient imbattables, d'autant plus que les très mauvaises conditions atmosphériques plaident en leur faveur, elles ont été éliminées au moment où elles croyaient tenir la victoire par suite d'un mal qui, d'habitude, fait leur force : la boîte à vitesse.

Un succès suisse

Les deux équipages suisses qui avaient pu prendre le départ de l'ultime épreuve s'y sont magnifiquement comportés. Claude Haldi et Paul Keller (Porsche 911) qui se trouvaient en 25e position au départ de l'épreuve complémentaire, ont nettement amélioré leur classement pour se hisser à la treizième place. Patrick Lier et Jean-Pierre Frattini ont, pour leur part, gagné dix places. Un succès suisse a tout de même été enregistré dans ce Rallye, grâce à Werner Lier (père de Patrick) et Joseph Greder qui, au volant de leur Porsche 911, ont remporté l'épreuve des « chevronnés » ouverte à ceux qui furent des habitués du « Monte » mais qui l'âge empêché de s'aligner avec les pilotes d'usine.

Classement

1. Sandro Munari et Mario Mannucci (It) sur Lancia en 5 h. 57'55";
 2. Gérard Larrousse et Jean-Claude Perramon (France) sur Porsche, en 6 h. 08'45";
 3. Rauno Aaltonen et Jean Todt (Finlande - France) sur Datsun en 6 h. 12'35";
 4. Simo Lampinen et Solve Andreasson (Finlande - Suède) sur Lancia en 6 h. 20'04";
 5. Jean-François Piot et Jim Porter (France - GB) sur Ford Escort en 6 h. 26'23";
 6. Sergio Barbasio et Piero Sodano (It) sur Lancia en 6 h. 34'17";
 7. Robert Neyret et Jacques Terramorsi (Fr) sur Alpine Renault en 6 h. 34'53";
 8. Raffaele Pinto et Helmut Eisendle (It) sur Fiat en 6 h. 42'17";
 9. Jean Ragnotti et Pierre Thimonnier (Fr) sur Opel Ascona en 6 h. 44'10";
 10. Mmes Pat Moss-Carlsson et Liz Crellin (GB) sur Alpine Renault en 6 h. 53'08" (gagnantes de la Coupe des dames);
 11. Claude Haldi et Paul Keller (Suisse) sur Porsche 911-S en 7 h. 04'23";
 12. Patrick Lier et Jean-Pierre Frattini (Suisse) sur Fiat 128 en 8 h. 03'00".
- Classement des « chevronnés » : 1. Werner Lier et Joseph Greger (Suisse) sur Porsche 911-S; 2. Walter Schock et Eugen Bohringer (All. O. sur Mercedes 350-SL; 3. Pierre Weissen et Fred Weissen (Monaco) sur Porsche 911-E.

Les services religieux

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — GRAND TEMPLE : 8 h. 45, culte matinal et culte de jeunesse; 9 h. 45, culte, M. Lebet; garderie d'enfants à la cure; 9 h. 45, école du dimanche à la cure.

FAREL (Temple Indépendant) : 9 h. 45, culte, M. Perrenoud; garderie d'enfants au Presbytère, ainsi que vendredi de 13 h. 45 à 17 h. à Charrière 19; 9 h. 45, école du dimanche au Presbytère et à Charrière 19, et vendredi à 15 h. 45 au Presbytère; 11 h., culte de jeunesse au Temple.

HOPITAL : 9 h. 45, culte, M. Brönmann.

ABEILLE : 9 h., culte de jeunesse; 9 h. 45, culte : « Heureux ceux qui font la paix »; 11 h., école du dimanche à la Paix 124; 20 h., culte du soir, veillée eucharistique animée par un groupe de jeunes des Forges, M. Lienhard; sainte cène.

LES FORGES : 8 h. 30, culte matinal et culte de jeunesse; 9 h. 45, culte, M. Rosat; garderie d'enfants; 11 h., école du dimanche. Mardi, de 13 h. 45 à 16 h. 30, garderie d'enfants au Centre paroissial.

SAINT-JEAN : 8 h. 30 et 9 h. 45, culte, M. Lienhard; 9 h. 45, école du dimanche.

LA CROIX-BLEUE : samedi 29, à 20 h., dans la petite salle, réunion présidée par le pasteur Secretan. Vendredi 4 février à 20 h. 15, au Foyer: assemblée générale.

LES ÉPLATURES : 9 h. 30, culte, M. Montandon; garderie d'enfants à la salle paroissiale; 10 h. 45, école du dimanche; 10 h. 45, culte de jeunesse à la grande salle paroissiale.

LES PLANCHETTES : 9 h. 45, culte à la salle de paroisse, M. James Perrin; 10 h. 45, école du dimanche.

LES BULLES : 11 h., culte des familles au collège du Valanvron, M. Urech.

LA SAGNE : 9 h. 45, culte avec sainte cène, M. Jacques Mottu de Champel (Genève). Offrande pour le fonds commun des missions; 8 h. 50, culte de jeunesse; 20 h., à la cure: Causerie par M. Mottu, revenant et en partance pour le Vietnam: « Le Vietnam aujourd'hui ».

Deutschsprachige Kirchengemeinde. — 9.45 Uhr, Familiengottesdienst in Mundart.

Paroisse catholique romaine. — SACRÉ-COEUR : Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45 et de 20 h. à 21 h.; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe; 9 h., messe en italien; 10 h., messe chantée; 11 h. 30, messe en espagnol; 20 h. 30, messe.

SALLE ST-LOUIS : 10 h., messe des jeunes.

HOPITAL : 9 h., messe.

STELLA MARIS : 8 h. 30, messe; 17 h. 30, exposition du St-Sacrement et adoration.

LA SAGNE : Pas de messe.

NOTRE-DAME DE LA PAIX : Samedi, confessions, de 17 h. à 18 h. 15; 18 h. 30, messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h. 30, messe chantée; 11 h., messe; 16 h. 30, messe en italien; 18 h., messe.

Evang. Stadtmission (Envers 37). — 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagsschule. Mittwoch, 20.15 Uhr, Jugendbund. — Freitag, 20.15 Uhr, Bibelstunde und Chorsingen.

Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — 9 h. 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche, Mercredi, 20 h 15, réunion de témoignage.

Eglise évangélique de réveil (Progrès 43). — Samedi, 20 h., Jeunesse. Dimanche, 9 h. 30, culte et école du dimanche; 20 h., réunion avec M. Hottinger, Fausse doctrine ou secte pernicieuse? Mercredi, 20 h., étude biblique. Vendredi, 20 h., prière.

Eglise néo-apostolique (Chapelle : 46, rue de la Combe-Grieurin). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). — Samedi, 9 h. 15, classes bibliques; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière.

Communauté israélite (synagogue), (Parc 83). — Culte et prédication : vendredi, 18 h. 10 et samedi, 10 h.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). — Dimanche, 18 h. 45, étude biblique. Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 45, école du ministère théocratique et réunion de service.

Eglise évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte. Vendredi, 20 h., étude biblique.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Samedi, 13 h. 30, Jeune Armée; 14 h. 30, activité scout; 20 h., Club des Jeunes. Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h., réunion d'évangélisation. Mardi, 19 h. 30, réunion de prières. Jeudi, 20 h. 15, répétition de fanfare.

Action biblique (90, rue Jardinière). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. R. Polo. Mercredi, 14 h., Enfants « Toujours Joyeux »; 19 h. 45, Jeunesse Action Biblique. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et intercession. Samedi, 20 h., Jeunesse, études bibliques.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. — AU TEMPLE : Dimanche, Journée missionnaire : 7 h. 45, culte matinal, sainte cène; 9 h. 45, culte M. Perrenoud, offrande en faveur de la Mission; 20 h., culte d'actions de grâces.

CHAPELLE DES JEANNERET : 9 h. 15, culte; 10 h. 15, culte de l'enfance.

SERVICES POUR LA JEUNESSE : 8 h. 30, culte de jeunesse (temple); 9 h. 45, culte de l'enfance (Maison de paroisse); 9 h. 45, école du dimanche (cure; petits).

VERGER : 8 h. 30, école du dimanche.

MONTS : 8 h. 30, école du dimanche.

LES BRENETS : Dimanche, 8 h. 45, culte de jeunesse; 9 h. 45, culte.

LA SAIGNOTTE : 20 h., culte.

LA BRÉVINE : Dimanche, 10 h., culte; 9 h., culte de jeunesse; 10 h., école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU : Dimanche, 10 h., culte avec sainte cène; 9 h., école du dimanche et culte de jeunesse.

LES PONTS-DE-MARTEL : Dimanche, 9 h. 45, culte missionnaire au Temple; 11 h., culte de jeunesse au Temple et culte de l'enfance à la Salle de paroisse, les petits à la cure.

Deutschsprachige Kirchengemeinde, Le Locle. — 9.45 Uhr, Predigtgottesdienst.

Eglise catholique romaine. — Eglise paroissiale : Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale (à l'église paroissiale).

Dimanche, 8 h. 30, messe et sermon; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe et sermon italien; 18 h., messe et sermon.

Chapelle des Saints-Apôtres (Jeanerret 38 a) : 9 h., messe et sermon; 11 h., messe et sermon.

LES PONTS-DE-MARTEL : 10 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Chapelle Saint-Jean (Impasse du Lion-d'Or 8). — 8 h. 30, messe.

Armée du Salut. — Dimanche, 9 h., réunion de prières; 9 h. 30, réunion de sanctification; 10 h. 45, Jeune Armée; 20 h., réunion de salut.

Evang. Stadtmission (Envers 25). — 20.15 Uhr, Gottesdienst. Donnerstag, 20.15 Uhr, Jugendbund; 19.45 Uhr, Gebetskreis.

Eglise de Réveil (Crêt-Vaillant 35). — Dimanche, 9 h. 30, culte et école du dimanche. Lundi, 19 h. 30, prière. Jeudi, 19 h. 30, évangélisation.

Action biblique (Envers 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte. Mardi, 19 h., réunion de jeunesse. Mercredi, 13 h. 30, Groupe Toujours Joyeux. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). — Dimanche, 18 h. 45, discours public; 19 h. 45, étude de la « Tour de Garde ». Jeudi, 19 h. 30, école du ministère; 20 h. 30, réunion de service.

Eglise évangélique libre. — Ce soir 19 h. 30, réunion de jeunes, participation d'un missionnaire. Dimanche, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte avec sainte cène, offrande pour le « fonds Chapelle », école du dimanche; 20 h., réunion missionnaire sur l'Angola, par M. Maeder. Jeudi, 20 h., étude biblique.

Hockey sur glace

Finale suisse à La Chaux-de-Fonds

Le Tournoi interrégional juniors aura lieu à Morges les 26 et 27 février. Les finales du Championnat suisse juniors se disputeront les 4 et 5 mars à La Chaux-de-Fonds.

Séries inférieures

DEUXIEME LIGUE : sévère défaite du leader à Saignelégier. — Invaincue depuis le début du championnat, l'équipe du Club des patineurs de Court a été battue mercredi soir à Saignelégier, sur le score sans appel de 7-2. Ce résultat relance l'intérêt du championnat. Le Fuet-Bellelay, qui a battu Courrendlin par 6-2, prend la tête du classement.

GROUPE NEUCHÂTELOIS : Noirairue - Les Ponts-de-Martel, 8-5.
TROISIEME LIGUE : Travers - Couvet, 6-6.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Succursale No 3 - 2606 Corgémont

Le développement constant de notre entreprise nous oblige à compléter notre effectif et nous offrons tout de suite ou période à convenir les postes suivants :

DÉCOLLETEURS

sur tours Tornos M4-M7

CONTRÔLEUR STATISTIQUE

pour le contrôle en cours de fabrication

TREMPEURS

sur installation Délémont.

Vous êtes invités à prendre contact ou à soumettre votre offre au service du personnel de l'entreprise, tél. (032) 97 15 61.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41.

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES et un MICROMÉCANICIEN OU MÉCANICIEN DE PRÉCISION

cherche, pour son département de production, un

pour la confection et l'entretien de petites machines, d'étampes et d'outillages pour la fabrication de nos divers produits et l'injection des matières plastiques.

Profil désiré :
— CFC de mécanicien faiseur d'étampes, de micromécanicien ou de mécanicien de précision,
— une expérience pratique de quelques années.

Adresser offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.



Nous cherchons :

1. Département étamage

1 OUVRIER
qualifié ou à former

2. Département tournage

2 OUVRIERS
qualifiés ou à former

3. Département polissage boîtes acier

1 LAPIDEUR
qualifié

1 ANGLEUR
qualifié

1 POLISSEUR
qualifié

4. Département galvanoplastie

2 AVIVEURS
qualifiés ou OUVRIERS soigneux, bonne vue, désireux d'être formés.

5. Département montage

2 VISITEUSES
ou OUVRIÈRES désireuses d'être formées.

6. Département mécanique-étampes

**3 MÉCANICIENS
FAISEURS D'ÉTAMPES**

1 AIDE-MÉCANICIEN
ou OUVRIER désireux changement de situation et acceptant d'être formé.

Nous offrons

- Places stables
- Salaires en fonction des responsabilités
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Logements modernes à disposition

Faire offre auprès du chef du personnel, tél. bureau (039) 63 11 91. Après les heures de bureau (039) 51 04 08

S. Graber S.A. Renan J.B.

MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES

Entreprise de transports-terrassements
cherche

CHAUFFEURS

pour camions basculants.

S'adresser à l'entreprise TANNER & Cie successeur de A. Lüscher, Grandes-Crosettes 5, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 33 37.

Bureau fiduciaire de Neuchâtel
cherche une

secrétaire-comptable

Travail varié et conditions intéressantes pour personne stable et qualifiée.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre P 900016 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

OBRIST S.A. VEVEY

GRANDS VINS SUISSES ET ÉTRANGERS

Vous cherchez un emploi stable dans le cadre d'une entreprise en plein essor.

Vous êtes en possession d'un permis poids lourds.

Alors n'hésitez pas, vous êtes le

chauffeur

que nous souhaitons engager.

Nous vous offrons des conditions intéressantes, semaine de 5 jours, tous frais de déplacement payés.

Veillez vous présenter ou téléphoner au chef du personnel, avenue Reller 26, VEVEY
Tél. (021) 51 12 78.

HAUTE COIFFURE UGO

cherche

APPRENTIS (ES)

dès la fin de la scolarité 1972.

Tél. (039) 23 45 45

CONCIERGE

serait engagé dès le 1er avril 1972 ou éventuellement avant, pour immeuble neuf de 40 logements. Appartement de 3 1/2 pièces à disposition.

La préférence sera donnée à couple dont l'épouse n'a pas d'activité hors de son ménage.

Faire offres sous chiffre P. 28 - 950 006, Publicitas S.A., Case postale 205, La Chaux-de-Fonds.

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

MÉTAL DUR

ouvrier pouvant exécuter petits

outils de coupe

sur rectifieuse HMS et tours SV habitué à la précision, serait engagé par :

ROBERT « Fraises et Burins »

Tél. (039) 23 22 33 - Paix 107
Ateliers à La Chaux-de-Fonds ou au Locle.

MIGROS

cherche

pour son magasin « Do it yourself », avenue Léopold-Robert 79, La Chaux-de-Fonds

menuisier

pour le débitage du bois et le service à la clientèle

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M - PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.



LA BRÉVINE DU RÉGENT

par A. et Ant. STEUDLER

Excuse, ma Louise, je parle trop de nourriture. Mais je me « languis » de vous tous, je regrette de n'avoir pas pu être avec toi à la foire ! Philo est-il venu ? Parle-lui de moi à la prochaine occasion, dis-lui mon bon souvenir. Salue tous les nôtres, ma douce, et garde pour toi tout l'amour de ton Ali.

Les visages de toute la famille sont empreints de gravité, après la lecture de nouvelles pareilles. Chacun mesure le privilège de vivre dans des foyers modestes mais paisibles. Car, toute la vallée subit fortement l'influence de son digne maire.

David-Guillaume Huguenin est un administrateur remarquable. Il ne néglige aucun détail. Nous lui devons « les jalons » pour les routes, en hiver, c'est grâce à lui que la Bonne-Fontaine devient plus accessible aux buveurs d'eau. Elle possédait, dans des murs de

Pierre, un « sallon chauffable où les hommes pouvaient se promener et être à couvert ». Mais c'était très rudimentaire ; l'étroit sentier mārécageux qui y conduisait devra être remplacé par une route solidement empierrée et large de 16 pieds.

Le maire surveille lui-même tous ces travaux. Il met la main à la pâte s'il le faut, car l'eau doit couler « pure et sans mélange d'eaux étrangères ».

Il se trouve « honoré » par sa charge et l'honneur à son tour par la manière dont il remplit ses fonctions. Il est constamment excellent magistrat, vigilant, actif, régulier, ferme, loyal, mais en même temps simple, accessible à tous, affectueux, cordial comme on l'est dans nos montagnes et spécialement à La Brévine. Aucun scandale n'est dissimulé, ni toléré, ni impuni.

Cet homme persévérant, travaille avec ordre et méthode, il ne se couche qu'après avoir fini ce qu'il juge nécessaire. Non seulement l'horlogerie, mais l'agriculture et l'histoire le passionnent. « Vraiment extraordinaire, c'est un de ces météores lumineux qui ne paraissent, que de loin en loin, dans la voûte céleste ».

Vous pensez si les Girard et les Borel qui sont « des gens de sorte » subissent fortement l'ascendant d'une telle personnalité ! Et la majorité des Bréviniens, de ce XIXe siècle, en font autant — Et à travers les générations, ce bien-faisant souvenir plane encore là-haut de nos

jours.

En ce soir d'août 1804, l'animation est grande au village qui nous est cher. Les étrangers, amateurs d'eau minérale, y sont très nombreux. Pour contrebalancer la hantise maléfique des noyades en série sans les citernes, un loustic, au Lion d'Or (emplacement maison René Matthey-Doret actuelle), divertit les nouveaux-venus avec l'authentique histoire arrivée au maire X. de B., lors de la tournée officielle du gouverneur de Béville dans les montagnes, en 1798.

Ignorant les usages, le pauvre diable, très doué par ailleurs, n'est pas à noce aux Trois Rois, du Locle, malgré la cuisine renommée de Madame Vuagneux. Il se souvient pourtant d'avoir été conseillé vivement par un ami de ne pas tirer avec la fourchette, les noisettes, amandes et figues du plat :

« Tu dois prendre les fruits secs avec tes doigts, n'oublie pas ! »

Lors de l'invitation de S. E., le maire part rasé, poudré, galant, ma foi ! tout guilleret chez la mère commune des Montagnes.

Habit bleu à queue d'hirondelle avec boutons d'or, gilet ventre de biche, culotte blanche, bas de soie, souliers à boucles d'argent, sans compter l'épée et les gants de filocelle, c'est vraiment un charmant magistrat.

Et, de surcroît, il est placé entre deux belles dames de Neuchâtel, avec le gouverneur.

Jusqu'au dessert, tout va bien. Mais une

sommelière lui présente alors un compotier de prunes sèches, cuites dans leur jus...

Perplexité courte du maire. Il se rappelle l'avis de son ami, retrouve sa manchette brodée droite, plonge toute la main dans le compotier. Il se tourne vers sa voisine de gauche et, de l'air le plus gracieux, il lui dit :

— Voulez-vous que je vous serve, Madame, pendant que j'ai la main sale ?

Des rires remercient le conteur. Et un citadin crie : « encore une » !

David Gérard et Auguste Borel, qui s'accordaient une tasse de café en extra, dans un angle de la pièce, sortent pour admirer le coucher du soleil. Le village est vite parcouru.

Autour de l'église, la cure, la maison de ville, lieu d'assemblée du tribunal et de la commune, il y a une vingtaine de maisons particulières. La place centrale est assez grande (pour l'époque), la rue large et bien sablée. Sous un Pont de pierres, un petit ruisseau, la Brévena.

Par ailleurs, sur la montagne, comme aux Ponts et à la Sagne, les domaines particuliers sont disséminés, un peu partout autour des maisons. Le rez-de-chaussée est en belle maçonnerie, percée de fenêtres et de portes larges. Tout le reste est en bois.

A cette heure de rêve, le ciel est parcouru de nuages féériques (aussi beaux qu'à Madagascar, dira Charly, un fils d'Othenette qui y a habité huit ans !)

(A suivre)

Le programme est là!

NOTRE programme, riche et complet, vient de paraître. Plaisant à parcourir, il vous présente tout ce dont vous rêvez pour le merveilleux des vacances: vols spéciaux, croisières, vacances pédestres, en car, en bungalows, villes européennes et pays lointains.

VOUS AUSSI, mettez toutes les chances de votre côté et demandez à recevoir, aujourd'hui encore, la clef pour des vacances heureuses et avantageuses.

VOYAGES ESCO

à remplir et à adresser à: VOYAGES ESCO:
1700 Fribourg, 18, rue St-Pierre, (037/23 37 78)
1201 Genève, 11, rue du Mont-Blanc, (022/31 13 00)
2300 La Chaux-de-Fonds, 22, rue D. Jean Richard, (039/22 20 00)
1003 Lausanne, Galeries St-François B, (021/22 10 85)

Mme/Mlle/M. _____
Prénom _____
Rue et No. _____
Np, lieu _____

pour programme «Vacances 72»



Pour les skieurs et promeneurs Vue-des-Alpes

Samedi 29 janvier. Départ 13 h. 30
Dimanche 30 janvier. Départs 9 h., 13 h. 30 et 14 h.
Prix aller-retour Fr. 4.—
Simple course Fr. 2.50.

Inscriptions Autocars GIGER
Cernil-Antoine 21
Téléphone (039) 22 45 51

Tous les départs place de la Gare

RELAIS DES TAILLÈRES

Samldi 29 janvier

SOUPER TRIPES

Prière de s'inscrire: tél. (039) 35 12 24
Se recommande: S. KELLER

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 Sam., dim., 15.00, 17.30, 20.30
En matinée, admis dès 12 ans

LOUIS DE FUNES - YVES MONTAND

LA FOLIE DES GRANDEURS

Le plus fantastique éclat de rire du cinéma

EDEN Tél. 22 18 53 Sam., dim. 15 h. et 20 h. 30
Dès 16 ans

Le tout nouveau film de Jean-Pierre Mocky
Un grand film policier traité au vitriol!

L'ALBATROS

En couleurs avec Jean-Pierre Mocky, Marion Game

PLAZA Tél. 22 21 23 Sam., dim. à 15 h. et 20 h. 30
Dès 16 ans

2e SEMAINE - UN TRÈS GRAND SUCCÈS

OMAR SHARIF - JACK PALANCE

LES CAVALIERS

Un spectacle époustouflant. Le jeu du «BUZKASHI»

SCALA Tél. 22 22 01 Sam., dim. à 15 h. et 21 h.
Dès 12 ans 2e semaine

L'inoubliable BOURVIL dans son dernier film

LE MUR DE L'ATLANTIQUE

Réalisé par Marcel Camus
Première vision - Couleurs

SCALA Samedi et dimanche à 17 h. 30

Marcello MASTROIANNI - Monica VITTI dans

DRAME DE LA JALOUSIE

de E. Scola - Prix d'interprétation masculine
Festival Cannes 1970 - Parlé français

AUBERGE-RÔTISSERIE DE Cronay
Tél. 024/5 21 40 A 6 km. d'Yverdon
le relais des gourmets
Fermé le lundi

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SIMON KOHLER S. A.

2892 COURGENAY Téléphone (066) 71 12 81

Services: FIDUCIAIRES ECONOMIQUES
JURIDIQUES CONSEILS D'AFFAIRES

GECO

A LOUER
appartement
mi-confort, 2 pièces, rue du Collège. Chauffage général par calorifère à mazout.
Prix: Fr. 140.— charges comprises.
Libre: 1er février ou date à convenir.
GECO - Gérances et Contentieux SA
Jaquet-Droz 58
Tél. 039/22 11 14-15

GECO

ON DEMANDE A LOUER
week-end
à l'année,
de 4 pièces, confort, jardin, bord du lac de Neuchâtel, pour date à convenir.
Tél. (039) 26 08 80 ou (039) 23 46 41

La troupe hétéroclite des Franches-Montagnes

présente

NAPALM

de A. Benedeto

À LA PETITE SALLE DU TPR
Promenade 10 a
le 29 janvier 1972 à 20 h. 30.

A bien manger
BONS VINS
avec
BORDEAUX Ginestet S. A.
BOURGOGNE Boucharde père & Fils au château de Beaune
Vallée du Rhône M. Chapoutier
SUCCÈS ASSURÉ

*L'apothéose
d'une bonne table*

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAUVOIRE...

Restaurant de l'Aérogare
Nos spécialités:
La Truite soufflée
Brillat-Savarin
Tous les 2es vendredis du mois
La Bouillabaisse
Tél. (039) 26 82 66

Restaurant Jurassien
Fam. Chs Jaccard
Tél. (039) 23 82 77

Nouveauté!
Spécialités sur ardoise
Tous les vendredis
SOUPER TRIPES

BOULE D'OR RESTAURANT SNACK
Cuisine française soignée
Ouvert de 6 à 24 h. tous les jours
ses spécialités flambées préparées à la table
Réservez vos tables, ☎ 039/22 27 20

RESTAURANT DE LA PLACE
Cuisine fine
Spécialités suisses et italiennes
Petite carte:
canelloni, pizza, lasagne

Relais du Cheval Blanc
Cuisine soignée
Vins fins
Repas de noces et d'anniversaires
G. BUBLOZ
Tél. (039) 23 48 44
Réservez vos tables s. v. p.

BRASSERIE-RESTAURANT DE LA POSTE
Fondue bourguignonne Fr. 7.90
Entrecôte maison
Mets de brasserie
Jambon à l'os
Bières «SALMEN»

HÔTEL DU CHEVREUIL
Famille Morselli-Brühlhart
La Chaux-de-Fonds Tél. 22 33 92
Cuisine soignée
Salle pour banquets

Hôtel de la Poste «Le Provençal»
Au snack bar: Restauration chaude à toute heure
Au restaurant: Ses spécialités françaises
Vivier - Grenouilles - Homards
Loup de mer

Restaurant CITY
Restauration soignée
Prix modérés
Serre 68
Tél. (039) 22 17 85
Grande salle pour banquets

Ses spécialités de chasse
Grande carte
Vins de premier choix

HÔTEL DE LA FLEUR DE LYS
Avenue Léopold-Robert 13
Tél. (039) 23 37 31

Trattoria Toscana
Au restaurant: Grand choix de spécialités italiennes
Au Snack: Petite carte et pizza, lasagne, canelloni

RESTAURANT - CAFÉ - BAR DU THÉÂTRE
E. ROTH
Tél. 238888

Dans notre nouvelle salle à manger:
Nos spécialités flambées et le grand choix à la carte

Demandes d'emplois

TRAVAIL à domicile est recherché par dame. Ecrire sous chiffre TD 2154 au bureau de L'Impartial.

CAFÉ DU PONT NEUF

Tél. (039) 23 30 57 Hôtel-de-Ville 7
Samedi soir
Croûtes aux champignons
Se recommande: Famille Robert

UNE OCCASION PAS COMME LES AUTRES!

Grand Garage du Jura S.A.
Av. Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds
VOLVO
Tél. (039) 23 14 08 23 22 55

PENSEZ À VOS VACANCES

Nous avons choisi pour vous toute une gamme de magnifiques buts de voyage que vous découvrirez dans notre programme illustré, en couleurs, de

voyages en avion 1972

VOYAGES & TRANSPORTS

- Petit voyages en avion durant les fêtes de Pâques - Ascension - Pentecôte.
- Vacances balnéaires en Espagne - Italie - Grèce.
- Croisières.
- Voyages isolés en avion, à forfait.
- Voyages en société en Perse - Afghanistan - Mexico, sous la conduite d'un guide.

Si vous connaissez déjà le but de vos vacances, veuillez nous le faire savoir. Si vous êtes en train de faire vos projets, n'attendez pas. Demandez immédiatement le programme de voyages en avion de «Voyages & Transports» 1972.

Veuillez me faire parvenir sans engagement le programme de voyages en avion de Voyages & Transports 1972.
M. Mme, Mlle
Rue
No postal Lieu

POKER QUELLE BONNE BIÈRE!
Brasserie de la Comète S. A. depuis 1867

VOYAGES La Chaux-de-Fonds TRANSPORTS S.A.
Votre bureau Marti sur place
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. 039 23 27 03

IMPAR-TV IMPAR-TV

Point de vue

«KATIA»

La télévision ne peut présenter chaque vendredi un « Adolf Muschg ». Ainsi, après « Le Phoque » la semaine dernière, c'était hier « Katia ». La romance, après la grisaille du quotidien, la Russie tsariste après la Suisse de l'égoïsme. Ne faut-il pas satisfaire tous les publics ?

Charmante histoire que celle de Catherine Dolgorouki. Issue d'une famille princière mais ruinée, elle fit ses études dans une institution subventionnée par les tsars. Elle sut se faire remarquer d'Alexandre II, puis réussit à se faire aimer ; elle devint sa maîtresse, puis sa femme et presque la tsarine. Elle lui donna trois enfants mais cela le film de Robert Siodmak ne nous le dit pas. Il est entendu depuis bien longtemps qu'au cinéma, les idylles doivent être immatérielles. Ne faut-il pas pour la plus grande gloire d'Alexandre II, de Katia et de Robert Siodmak que les amours tsaristes soient absolument pures, que la passion de la princesse bergère soit absolument désintéressée ? Le rôle du méchant sera tenu par un ministre, boîteux de surcroît, le visage du mal devant être inscrit dans sa personne.

L'histoire commence au pensionnat, première version de « A quoi rêvent les jeunes filles de bonne famille ». Elle se poursuit à Saint-Petersbourg et à Paris. Alexandre (Curd Jurgens), brave homme dont le métier est d'être tsar et maître absolu de toutes les Russies et dont l'ambition est d'être libéral aime Katia. Cette dernière dont l'idéal est d'aimer, hâte la révolution russe pendant les nombreux instants de loisir que lui laisse sa position de favorite. L'amour et la promulgation d'une constitution sont les deux grandes affaires de leur vie. C'est l'histoire russe racontée aux âmes sensibles. Mais n'est-ce pas bien beau à regarder tous ces bals, ces uniformes, ces crinolines ? N'est-ce pas beau tous ces grands sentiments qui conduisent un homme sous une bombe ?

Marguerite DESFAYES

ECHO RADIO

Jeux olympiques de Sapporo (3-13 février 1972)

La Radio suisse romande sera représentée aux Jeux olympiques de Sapporo (du 3 au 13 février) par deux journalistes : Bertrand Zimmermann et Georges Descoedres.

Ces deux envoyés spéciaux suivront toutes les disciplines inscrites au programme et en particulier le ski et le hockey sur glace.

Tous les jours, ils présenteront des bulletins, des commentaires et des interviews. Compte tenu du décalage horaire, leurs émissions passeront essentiellement le matin à 6 h. 15, 7 h. et 12 h. 05.

En outre, deux émissions de présentation sont prévues les 1er et 2 février, de 12 h. 50 à 13 h. 05. (sp)

Voix universitaires suisses

Dès lundi 31 janvier à 11 heures sur le second programme, début d'une nouvelle série d'émissions : « Voix universitaires suisses ». Le but de ces émissions est de permettre à d'éminents professeurs suisses de parler librement des sujets qui sont les thèmes majeurs de leur vie et de leur enseignement.

Pour ouvrir cette série d'entretiens, Bernard Falciola a rencontré le professeur et critique Jean Starobinski qui évoquera :

Lundi 31 janvier : « Les origines d'une recherche ».

Mardi 1er février : « L'exploration du XVIIIe siècle ».

Mercredi 2 février : « Les questions de la critique ».

Jeudi 3 février : « Comment parler des poètes ».

Vendredi 4 février : « Le Masque et la Mélancolie ». (sp)

ANNONCES

Canton de Neuchâtel et Jura bernois —34 le mm.
Mortuaires —60 le mm.

Régie extra régionale :
Annonces Suisses S. A.

Suisses —44 le mm.
Réclame 1.48 le mm.

(minimum de 25 millimètres)

Ccp 23-325 La Chaux-de-Fonds

Sélection de samedi

TVR

21.40 - 22.20 La première avant-guerre. Une émission d'Henri Guillemin. 2. La République des républicains.

En février 1876 vont avoir lieu les premières élections depuis 1871 et la Chambre, à majorité royaliste et malgré une forte propagande, va voir les députés monarchistes passer de 500 à 170. C'est le triomphe de M. Thiers et de son « centre gauche ». Désormais, les républicains sont en majorité, ce qui ne plaît guère au maréchal Mac Mahon, qui dissout le gouvernement le 16 mai 1877 afin d'effectuer de nouvelles élections. Pendant tout l'été, ces dernières se préparent ; s'il est vrai que les républicains perdent quelques sièges, ils conservent cependant la majorité. Le pays s'est prononcé une nouvelle fois pour la République, même si celle-ci demeure conservatrice. Mac Mahon hésite. Va-t-il demeurer à la tête d'un pays qui le désapprouve ? Il pense alors s'appuyer sur le Sénat, élu par les notables. Là au moins, il semble que la majorité royaliste est inébranlable. Cependant, lors des élections partielles du 6 janvier 1879, le Sénat passe également aux mains des républicains. Le 30 janvier, Mac Mahon démissionne, et cela va être dès 1879 ce que l'on appellera la « République des républicains » en



Marianne Mille et Maurice Dulac dans Samedi-variétés. (photo TV suisse)

opposition avec feu la « République royaliste ».

TVF I

20.30 - 22.00 « Mycènes, celui qui

vient du futur ». « La planète fermée ». Avec Armand Abplanalp, Dominique Le Verd, Catherine Ciriez, Jean Coste.

Un instituteur, Théo, perdu dans un pays de neige, tombe en panne... passe Ariane, une infirmière, elle accepte de conduire Théo dans la montagne... Le couple s'arrête dans un café « A la marine »... Ariane n'est jamais venue dans ce café... Mais pour les gens du pays : « c'est un endroit où l'on ne va pas... ! Patron étrange ! il ne parle pas, sert et disparaît... ! » Les jeunes gens remontent en voiture. En haut du col dans une prairie, ils distinguent « Comme une porte de lumière ». Est-ce un reflet des phares sur les flocons de neige ? Est-ce la fatigue... ? C'est une porte surnaturelle qui les conduira dans le voyage du temps, et de l'espace...

TVF II

18.05 - 19.00 Blaise Cendrars.

Il est né à La Chaux-de-Fonds le 1er septembre 1897 ; son enfance se passe à Naples, à Alexandrie. Ces ports lui servent en quelque sorte de tremplin pour découvrir d'autres ports et leurs bas-fonds. D'autres « décors » aussi : la Chine, la Sibérie, la Russie tsariste où il s'enrichit (momentanément) en vendant des bijoux. En 1912, il est aux Etats-Unis où il compose « Les Pâques à New York » long poème en vers associés qui, avec la « Prose du Transsibérien », écrit l'année suivante, devait révolutionner la poésie et influencer Apollinaire lui-même.

SUISSE ROMANDE

- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 A bas Euclide
- 15.15 Lecture dans les pénitenciers
- 15.45 (c) Yehudi Menuhin, citoyen suisse
- 16.05 (c) New York
- Une émission « Carrefour international ».
- 16.20 (c) Off we go
- 2. My family tree.
- 16.45 Le jardin de Romarin
- 17.05 (c) Folklore d'ici et d'ailleurs
- 17.35 (c) Pop hot
- Un programme de pop music.
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Samedi-jeunesse
- Quinze mille fois une.
- 19.00 (c) Le Manège enchanté
- Pour les petits.
- 19.05 (c) Rendez-vous
- 19.30 Deux minutes...
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 Les intarissables
- Avec : Anne-Marie Carrière, Anne-Marie Peysson, Jean Valton et Jacques Grello.
- 20.30 (c) Samedi-variétés
- 21.40 (c) La première avant-guerre
- 22.20 Téléjournal - (c) Portrait en 7 images
- Charles Bonnet (1720-1793).

SUISSE

ALÉMANIQUE

- 9.00 Télévision éducative
- 15.00 Télévision éducative
- 16.00 Pop hot
- 16.45 TV-junior
- 17.30 Lassie
- 17.55 (c) L'évolution des femmes en Amérique
- 18.40 (c) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 (c) Woobinda
- 19.30 (c) Lolek et Bolek
- 19.40 Message dominical
- 19.55 Loto. Téléjournal
- 20.15 (c) Wunsch dir was...
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Les Incorruptibles
- 22.45 Bulletin sportif

SUISSE

ITALIENNE

- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 Samedi-jeunesse
- 15.40 Travaux en cours
- 17.00 Gastronomie mondiale
- 17.15 Pop hot
- 17.35 Corki, Garçon de Cirque
- 18.00 Les enfants et nous
- 19.05 Téléjournal
- 19.15 (c) Un coin de liberté
- 19.35 Tirage du loto
- 19.40 L'Evangile de demain
- 19.50 (c) Un Rire en Tête
- 20.20 Téléjournal
- 20.40 (c) Doringo
- 22.10 Samedi-sports
- 23.00 Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 14.40 (c) Téléjournal
- 14.45 Une Jeune Fille appelée Barbara
- 15.15 (c) Chants de salon
- 16.00 (c) Beat club
- Programme pour les jeunes.
- 16.45 (c) Le marché
- Chronique économique pour tous.
- 17.15 (c) Justice au lieu d'aumônes
- 17.45 (c) Télésports
- 18.30 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) A l'Olympia de Paris.
- 21.30 (c) Tirage du loto
- 21.35 (c) Téléjournal
- Message dominical.
- 21.50 (c) « Wider den tierischen Ernst »
- 23.20 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 13.45 (c) Programmes de la semaine
- 14.15 Pour les Espagnols
- 15.00 Qui gagne aujourd'hui ?
- Jeu avec J. Roecker.
- 15.30 (c) L'Extravagante Lucy
- 15.55 (c) Le tremplin
- 16.25 (c) Virovo
- 16.35 (c) Télé-zoo
- Magazine.
- 17.05 (c) Informations.
- 17.15 (c) Miroir du pays
- 17.45 (c) Aventures australes
- Série avec Ty Hardin.
- 18.45 (c) Direct
- Magazine.
- 19.45 (c) Informations
- 20.15 (c) Wunsch dir was...
- Grand jeu de famille.
- 21.45 (c) Télésports
- 23.00 (c) Informations
- 23.05 Le Carrefour de la Mort

FRANCE I

- 9.00 RTS Promotion
- 12.30 Télémidi 72
- 13.55 RTS promotion
- 14.55 Tournoi des Cinq Nations
- France - Irlande à Colombes.
- 16.35 Samedi pour vous
- Avec : La vie chez soi... chez Marcel Amont à Villemors.
- 18.05 Dernière heure
- 18.10 Petit lecteur deviendra grand
- 18.55 Le Petit Lion
- Un Fantôme.
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Accords d'accordéon
- 19.45 Télésoir
- 20.15 Du tac au tac
- 20.30 Mycènes, celui qui vient du Futur
- 22.00 Sept pèlerins en fugue
- Avec : Les Haricots Rouges, Patric Artero: Gilles Chevaucherie, Charles Congregat, Didier Hussonnet, Pierre Jean, Michel Selamou.
- 22.55 Point chaud
- 23.25 Télénuit

FRANCE II

- 13.28 (c) Magazines régionaux
- 14.00 (c) Aujourd'hui, Madame
- Les femmes cinéastes.
- 14.45 (c) Métamorphoses
- 14.55 (c) Tournoi des Cinq Nations
- 16.40 (c) Jouez sur deux tableaux
- 17.30 (c) Jazz-portrait
- André Hodeir, compositeur.
- 18.05 (c) Blaise Cendrars
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (c) Colorix
- 19.30 (c) Des chiffres et des lettres
- Avec Le compte est bon et Le mot le plus long.
- 20.00 (c) 24 heures sur la II
- 20.30 (c) A la manière II
- 21.30 (c) La Demoiselle d'Avignon
- D'après une histoire de Frédérique Hébrard et Louis Velle. Avec : Marthe Keller, Louis Velle, Marco Perrin.
- 22.25 (c) Samedi soir
- Le tableau d'honneur de la semaine.
- 23.10 (c) 24 heures dernière

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 14.00, 15.00, 16.00, 18.00, 19.00, 22.30. — 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Le carnet de route. 13.00 Demain dimanche. 14.05 De la mer Noire à la Baltique. 14.35 Le chef vous propose... Eurofanfare. 15.05 Samedi-loisirs. 16.05 Titres et sous-titres. 16.30 Orchestre Rocco de Stuttgart. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Le magazine du spectacle. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 72. 20.00 Fête... comme chez vous. 21.10 Un caprice, comédie d'Alfred de Musset. 21.55 Métier pour rire. 22.40 Entrez dans la danse. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop. 1.00 Hymne national.

2e programme

13.15 Bulletin d'informations musicales. 13.30 Petit concert pour les Jeunes musicales. 14.00 Promenade musicale. Carnet de notes. 15.30 Métamorphoses en musique. 16.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30 Correo espanol. 17.00 Rendez-vous avec le jazz. 18.00 Le journal romand. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Optique de la chanson. 20.00 Informations. 20.05 On cause, on cause... 20.06 Les beaux-arts. 20.29 Loterie suisse à numéros. 20.30 Madame Butterfly (4), drame lyrique en 3 actes. 21.10 Musique populaire variée : Carlo Boller. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations flash à 12.30, 16.00, 23.25. — 12.40 Spot et musique, magazine

récréatif. 14.00 Chron. de politique intérieure. 14.30 Jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 Chœur « Liedertafel » de Bâle. 15.30 Edi Baer et ses musiciens et les Frères Nauer, accordéonistes. 16.05 Ciné-magazine. 17.00 Hit-parade français. 17.30 Pop-puzzle. 18.00-19.00 Emissions régionales. 18.00 Informations. Actualités. 18.20 Actualités sportives et musique légère. 19.00 Cloches. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Chron. de politique intérieure et revue mondiale. 20.00 Pièce policière : Indizienbeweis. 21.00 Piano. 21.15 Orchestre récréatif de Beromunster. 21.15 Poncho et Sombrero. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25 Microsilons pour connaisseurs. 23.30-1.00 Bal du samedi soir.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.15. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Carmen Cavallaro, piano. 13.25 Orchestre Radiosa. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Problèmes de travail. 16.35 Intermède. 16.40 Pour les travailleurs italiens en Suisse. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Dansons sur l'aire. 18.15 Voix des Grisons italiens. 18.45 Chron. de la Suisse italienne. 19.00 Orgue de barbarie. 19.15 Informations. Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Prix Italia 1971. 20.30 Ronde des chansons. 21.00 Désolée Femme du Monde. 21.30 Carrousel sonore. 22.00 Civica in casa. 22.20 Interprètes sous la loupe. 23.00 Informations. Actualités. 23.25-24.00 Musique douce.

IMPAR-RADIO

IMPAR-TV IMPAR-TV

Sélection de dimanche

TVR

16.20 - 18.00 **Anastasia. Un film d'Anatole Litvak avec Ingrid Bergman, Yul Brynner et Sacha Pitoëff.**

L'étrange histoire de la fille du Tsar qui aurait échappé au massacre d'Ekaterinbourg se prêtait fort bien à une adaptation cinématographique. Il n'est donc pas surprenant qu'Anatole Litvak ait été tenté par la célèbre pièce de Marcelle Maurette. C'est Ingrid Bergman qui prête ses traits à la Grande Duchesse Anastasia, tandis que Yul Brynner interprète le rôle du général Bou-



Ingrid Bergman dans « Anastasia ». (photo TV suisse)

nine. Paris, 1926. Pour débloquer une somme considérable appartenant au tsar et déposée à la Banque d'Angleterre, une organisation douteuse, dirigée par le général Bounine, essaie de découvrir la fille du défunt tsar ou, à défaut, un sosie qui pourrait prendre sa place.

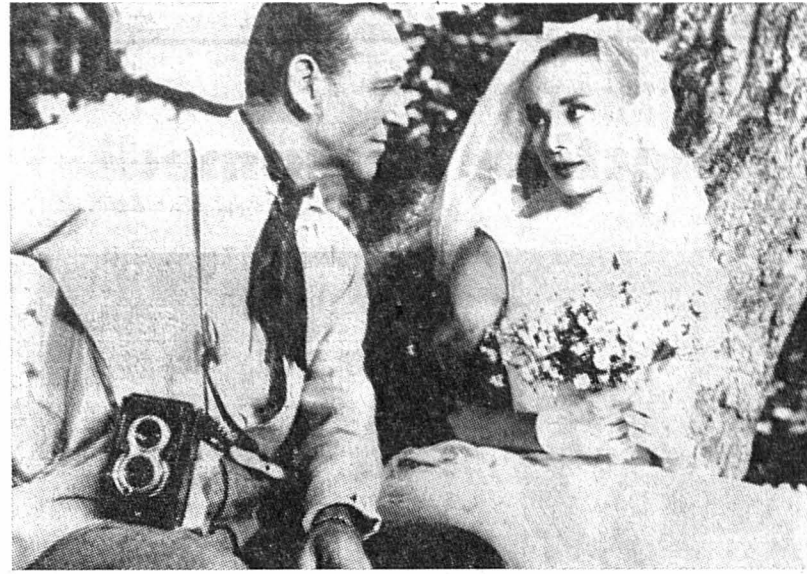
20.15 - 21.50 **La Monnaie de Singe (1966). Un film d'Yves Robert, interprété par Robert Hirsch, Sylva Koscina, Jean Yanne et Jean-Pierre Marielle.**

Yves Robert a réalisé un divertissement à la croisée du vaudeville et de la farce, du burlesque et de la parodie. Le rythme de cette comédie est fort rapide et les gags se succèdent sans discontinuer. Fulbert Taupin, peintre bohème, timide et candide, est engagé par un baron et sa maîtresse Lucile, joyeux couple de faux-monnayeurs. Sans se rendre compte du travail qu'il accomplit, Taupin grave une matrice d'une coupure d'un billet de banque. Le baron et son amie écoutent sans ennuis la fausse monnaie et c'est Taupin qui est arrêté. Par trois fois, le baron ayant besoin de «son» artiste, le fait évader et, par trois fois, Taupin regagne la prison. Réfugié en Espagne, le baron parvient une fois encore à tirer Taupin de sa geôle et, au cours d'un voyage fort tumultueux, il lui fait passer la frontière... dans un corbillard...

TVF I

17.15 - 18.55 « **La Clef des Cœurs** ». Avec Bernard Fresson, André Valmy, Henri Nassiet.

Nous sommes en 1815 — Poitevin, qui fait le « Tour de France », rencontre sur la route un compagnon,



Une scène du film « Drôle de Frimousse », TVF II, à 14 h. 50. (photo ORTF)

menuisier comme lui, qui refuse de répondre à son salut. Une bataille s'engage entre les deux hommes. Poitevin croit avoir tué l'inconnu, et, pris de remords, recherche son fils. Il remet à l'enfant une bourse pleine, en lui murmurant, simplement : « S'il arrive un malheur chez toi, va sur le Tour de France et demande : Poitevin-la-clef des cœurs ».

20.40 - 22.30 **Le procès Paradine (1949). Film américain. Avec Gregory Peck, Ann Todd, Louis Jourdan.**

Mrs Paradine, femme de la haute société londonienne, à la beauté inquiétante, est accusée d'avoir empoisonné son mari, un vieux colonel aveugle... Un jeune et brillant avocat est chargé de sa défense. Il tombe amoureux d'elle. Au cours du procès, l'avocat « charge » le valet de chambre du colonel, qu'il accuse de meurtre. Après une suspension d'audience, on apprend que le valet de chambre du colonel vient de se suicider. La femme du colonel avoue

alors qu'elle a empoisonné son mari par amour pour son domestique. Elle est condamnée à mort.

TVF II

22.30 - 23.35 **Ciné-Club: L'homme à la caméra (1929). Film muet de Dziga Vertov.**

« D'abord une salle de cinéma dont les sièges et l'écran s'empressent pour le spectacle. Puis nous sommes projetés dans la vie. Un opérateur perché sur une automobile enregistre, lui-même en perpétuel mouvement, le mouvement de la ville, à tous les rythmes, sous tous les angles, à travers les montages les plus divers. L'homme à la caméra pénètre dans les maisons, sur les lieux de travail, aboutit sur la plage qui se peuple le soir. Entre-temps nous avons vu aussi le monteur jouer et créer avec ces images. Pour finir, la caméra échappe aux mains de son maître et dans la salle de cinéma vient faire un numéro sur scène. »

Radio

DIMANCHE

SOTTENS

Informations à 8.00, 11.00, 12.00, 14.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30. — 7.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 7.10 Sonne les matines. 8.00 Le journal du matin. 8.15 Concert matinal. 8.45 Grand-messe. 9.55 Cloches. 10.00 Culte protestant. 11.05 Concert dominical. 11.45 Terre romande. 12.00 Le journal de midi, avec : A mots couverts. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Le ki-ou-koua. 14.05 Catalogue des nouveautés. 15.00 Lueurs sur Mayerling, évocation historique de Zelma Bramley-Moore. 15.45 Auditeurs à vos marques. 18.00 Le journal du soir. 18.05 L'Eglise aujourd'hui. 18.20 Dimanche soir. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 72. 20.00 Dimanche en liberté. 21.00 L'alphabet musical. 21.25 Confiance africaine, d'après une nouvelle de Roger Martin du Gard. 22.40 Journal de bord. 23.30 La musique contemporaine en Suisse. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

8.00 Bon dimanche! 9.00 Informations. 9.05 Réveries aux quatre vents. 12.00 Midi-musique. 14.00 Tom Jones (4), feuilleton. 15.00 La joie de jouer et de chanter. 15.30 Couleur des mots. 16.15 Echos et rencontres. 16.35 Compositeurs suisses. 17.30 Perspectives. 18.30 Les mystères du microsillon. 19.00 A la gloire de l'orgue. 19.30 Jeunes artistes. Au Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds. 20.00 Informations. 20.05 Rigoletto, mélodrame. 21.00 Les grands instants de la musique. 22.00 A l'écoute du temps présent. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 7.00, 8.30, 12.30, 17.00, 19.15, 22.15, 23.25. — 7.05 Bon dimanche à tous! Radio-guidage pour les automobilistes, memento touristique et musique variée. 8.00 Musique de chambre. 8.35 Cantate, Bach. 8.55 D. Roth, orgue. 9.15 Prédication protestante. 9.40 L'Eglise aujourd'hui. 9.55 Prédication catholique-chrétienne. 10.20 Orch. radiosymphonique de Bâle. 11.30 Les femmes dans la littérature moderne. 12.00 Sonate, Mozart. 12.45 Musique de concert et d'opéra. 14.00 Accordéon, jodels et musique champêtre. 14.40 Ensemble à vent de Radio-Bâle. 15.00 Thomas Platter et ses fils (3). 15.30 Sports et musique. 17.30 Musique à la chaîne. 18.00-19.00 Emissions régionales. 19.00 Sports. Communiqués. 19.25 Concert du dimanche soir. 20.30 Venise tient-elle sur les eaux? 21.30 Guitare. 22.20-1.00 Entre le jour et le rêve, divert. musical.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.25, 14.00, 18.25. — 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 8.30 Magazine agricole. 9.00 Musique champêtre. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Musique pour cordes. 10.30 Radio-matin. 11.45 Méditation catholique. 12.00 Chœur Piave de Locarno. 12.15 Disques. 12.30 Informations. Actualités. Sports. 13.00 Chansons. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 14.05 Orch. récréatifs. 14.15 Case postale 230. 14.45 Disques des auditeurs. 15.15 Bande sonore. 15.45 La longue-vue. 16.15 G. Farassimo et Mina. 17.15 Chansons. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Pomeridiana. 18.30 La journée sportive. 19.00 Accordéon. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le monde du spectacle. 20.15 Les Cyclones, pièce. 21.20 Danse. 22.05 Orch. récréatif de Beromunster. 22.30 Orchestre Radio-sa. 23.00 Informations. Actualités. Sports. 23.30-24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SOTTENS

Informations à 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 7.50 Le ski, aujourd'hui. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service. 10.05 Eve au rendez-vous. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi, avec, On cause, on cause... A mots couverts.

2e programme

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Contes des cinq continents, radioscolaire. 10.45 American short stories in special English. 11.00 Voix universitaires suisses. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.

AF MIELE
 LAVER - RELAVER
 SÉCHER - REPASSER
LA GRANDE MARQUE
 DE QUALITÉ...
 POURQUOI PAS VOUS ?
! MIELE !
 Fornachon & Cie
 Pl. Neuve 6
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/22 23 26

SUISSE ROMANDE

- 10.00 Messe
- 11.00 Vie et métier
- 11.30 Table ouverte
Le prix des terrains.
- 12.45 Bulletin de nouvelles
- 12.50 Tél-hebdo
- 13.15 Echec et Mat
Un film de la série « Robin des Bois ».
- 13.40 A vos lettres
- 14.05 Il faut savoir
- 14.10 Henri Chopin ou les frontières du langage
- 15.00 En avant la musique
Avec la Fanfare de Lancy et l'Echo d'Onex.
- 15.30 Pour quelques Dollars de moins
Burlesque américain.
- 15.45 (c) Evasions
Ski de haute compétition.
- 16.20 (c) Anastasia
Un film interprété par Ingrid Bergman, Yul Brynner, Helen Hayes, Akim Tamiroff.
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Grenoble, hier... Sapporo, demain...
- 19.00 Clefs pour une nouvelle Eglise
- 19.20 Horizons
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Les actualités sportives
- 20.15 (c) Monnaie de Singe
Un film interprété par Robert Hirsch, Sylva Koscina, Jean-Pierre Marielle, Alberto Closas.
- 21.50 (c) Festival international de jazz de Montreux
Première partie du concert donné par le flûtiste Chris Hinze.
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Méditation
(c) Portrait en 7 images
Charles Bonnet (1720-1793).

ALLEMAGNE I

- 10.30 (c) Programmes de la semaine
- 10.45 (c) Le conseiller technique de l'ARD
- 11.30 (c) Pour les enfants
- 12.00 (c) Tribune internationale des journalistes
- 12.45 (c) Miroir de la semaine
- 13.15 (c) Magazine régional
- 14.50 (c) Pour les enfants
- 15.20 (c) Fifi Brindacier Série.
- 15.50 (c) Berlin - Esquisses d'une grande ville
- 16.35 (c) Anatevka
Film d'une revue musicale en vogue.
- 17.05 Michigan Kid
Film de Ray Taylor.
- 18.15 (c) Téléports
- 19.30 (c) Miroir du monde
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Une fois dans une Vie
- 21.35 (c) Sapporo-tip
Avant les Jeux olympiques d'hiver.
- 22.35 (c) Téléjournal
- 22.40 (c) Portrait d'Olof Palme

ALLEMAGNE II

- 10.00 (c) Programmes de la semaine
- 10.30 (c) Chronique hebdomadaire
- 11.00 (c) Tribune jeunesse
- 11.30 (c) Paradis d'animaux
- 12.00 (c) Concert du dimanche
Fanfares militaires.
- 12.50 (c) Problèmes de notre temps
- 13.00 (c) Plaque tournante
- 13.50 (c) Trois Filles et Trois Garçons
- 14.15 (c) Les Six Sauvages
- 14.30 (c) Les Pulvermann
- 15.00 (c) L'école des parents
Premièrement l'enfant, ensuite la cuisine.
- 15.30 (c) Informations
- 15.35 (c) Der Goldene Bildschirm 1971
- 15.50 (c) Les Jeux olympiques de 1964
- 17.15 (c) Téléports
- 18.10 (c) Informations
- 18.15 (c) Le Virginten Série.
- 19.15 (c) Eugène Carson Blake
- 19.45 (c) Informations
- 19.55 (c) A propos
- 20.15 (c) Ferd et Ferdinand
Téléfilm satirique d'A. Rosgony.
- 21.30 (c) Récital Hermann Prey
- 22.05 (c) Informations
- 22.10 (c) Projets en cours

FRANCE I

- 8.40 Télématin
- 8.45 Un, deux, trois
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
- 10.15 Présence protestante
Le jour du Seigneur
Dernière heure
- 12.00 La séquence du spectateur
Pas question le samedi, d'Alex Joffé - La Dame dans l'Auto avec un Fusil et des Lunettes, d'Anatole Litvak.
- 13.00 Télémidi
- 13.15 Discorama
Avec les Tziganes Ivanovitch, le chanteur brésilien Deashieil Hedayat avec le groupe pop Le Gong Mystère.
- 13.45 Monsieur Cinéma
- 14.30 Télédimanche
Avec : Philippe Clay, Denis Roussos, le grand ensemble Kibboutzin d'Israël, Maria de Rossel.
- 17.15 Le théâtre et la jeunesse: La Clé des Cœurs
Chronique d'une étape du Tour de France. Avec : Bernard Fresson, André Valmy, Henri Nassiet.
- 18.55 Lettres d'un bout du monde
- 19.25 La semaine sur la une
- 19.45 Télésoir
- 20.10 Sports dimanche
- 20.40 Le Procès Paradine
Un film d'Alfred Hitchcock. Avec : Gregory Peck, A. Kean, Alida Valli, Charles Laughton, Anne Todd, Charles Coburn.
- 22.30 Bienvenue à la caravane...
de François Reichenbach. Avec : Le groupe des Stone Ground et Jim Donahue, Gheorghe Zamfir.
- 23.25 Télénuît

FRANCE II

- 9.30 RTS Promotion
- 13.45 (c) La France défigurée
- 14.15 (c) Concert
donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF.
- 14.50 (c) Drôle de Frimousse
Un film de Stanley Donen (version française). Avec : Audrey Hepburn, Fred Astaire, Key Thompson.
- 16.30 (c) On ne peut pas tout savoir
- 17.30 (c) Secrets des chefs-d'œuvre
- 18.00 (c) Téléports
- 19.30 (c) Les animaux du monde
- 20.00 (c) 24 heures sur la II
- 20.30 (c) Vasarely
- 21.30 (c) Tête d'affiche
Jeanne Moreau.
- 22.15 (c) 24 heures dernière
- 22.30 Ciné-Club: L'Homme à la Caméra
Un film muet de Dziga Vertov.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.00 Messe
- 11.00 Télévision éducative
- 12.00 Informations
- 12.05 Un'ora per voi
- 13.30 Panorama
- 14.00 Il balcuu tort
- 14.30 Ali et le Chameau
- 15.30 Intermède
- 15.45 (c) Une mer toujours en mouvement
- 16.30 (c) Trio, Beethoven
- 17.00 (c) Faktari
- 17.50 Informations. Sports
- 18.00 Faits et opinions
- 18.40 (c) Fin de journée
- 18.45 (c) Les sports du week-end
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Portrait de Jennie
- 21.35 (c) Un général et 3000 îles
- 22.15 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 10.00 Messe
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Télérama
- 14.00 (c) Amicalement
- 15.15 1971 : Une année de sports
- 16.25 Les origines de l'Europe
- 1. Bizance
- 17.35 (c) Hippisme
- 17.55 Téléjournal. Sports
- 18.05 (c) Le Chevalier de Maison-Rouge
- 18.55 (c) Orchestre de la RSI
- 19.40 Méditation protestante
- 19.50 Sept jours
- 20.20 Téléjournal
- 20.35 Umberto D
Film de V. de Sica.
- 22.30 Sports-dimanche
- 23.15 Téléjournal

Complétez votre collection **Bourse aux monnaies**

Cercle de l'Ancienne Jaquet-Droz 43
Samedi 29 janvier 1972 de 10 heures
à 18 heures

CE SOIR dès 20 h.30
à la Maison du Peuple

GRANDE SOIRÉE DANSANTE

avec la chanteuse italienne

TIZIANA

et l'orchestre: THE BLACK WOLVES

Prix d'entrée Fr. 6.-

JUDO CHAMPIONNAT SUISSE CADET

Eliminatoires romandes

DIMANCHE 30 JANVIER
de 10 h. à 17 h.

Salle: rue Blaise-Cendrars 3
Entrée: Fr. 1.-

RESTAURANT DU SAPIN LE BAS-MONSIEUR

FERMETURE ANNUELLE

DU 31 JANVIER AU 13 FÉVRIER

Famille ZAUGG

COMMISSION SCOLAIRE
de La Chaux-de-Fonds
SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES
Mardi 1er février 1972 à 20 h.15
à la salle de la Croix-Bleue
Progrès 48
Conférence publique et gratuite
**MÉDECINE
HOSPITALIÈRE
ET SES PROGRÈS**
par le Dr Luc HUMAIR
médecin-chef du service de médecine
de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.
— Diapositives —

LA CHANNE VALAISANNE
Café-Restaurant, Av. Léopold-Robert 17
LA CHAUX-DE-FONDS

engage pour tout de suite ou pour date
à convenir,

GARÇON DE COMPTOIR LINGÈRE

Se présenter ou tél. au (039) 23 10 64

AIDE

CHERCHONS personne pour aider au
ménage de jeune maman, avec 2 enfants.
A temps complet ou partiel, jusqu'à
15 avril. — Entrée dès que possible.
Ecrire sous chiffre AD 2211 au bureau
de L'Impartial.

La Société des Forces Electriques de La Goule,
Saint-Imier

cherche

une employée de bureau- sténodactylographe

ayant, si possible, quelques années de pratique.

Travail intéressant. Place stable. Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

Les intéressées sont priées de s'adresser à la Direction
de la Société des Forces Electriques de La Goule à
Saint-Imier ou téléphoner pour des renseignements
au No (039) 41 45 55.

Amitié Mariage

Nous vous proposons: libre choix,
correspondances,
soirées récréatives,
Demandez notre do-
cumentation gra-
tuite.

CENTRE-UNION
Trois-Portes 41
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 60 03

A VENDRE

fraiseuse à neige

modèle Norlett.
Occasion unique.

Fr. 400.-
Tél. (039) 22 23 23

Famille de la cam-
pagne cherche

jeune fille

âgée de 14 à 16 ans
Occasion de suivre
les classes alle-
mandes et les cours
ménagers.

FRITZ VOGEL,
agriculteur,
Hofmatte
3232 Ins/Anet
Tél. (032) 83 18 70

LUCERNE
Couple avec 1 en-
fant de 2 1/2 ans
cherche une

JEUNE FILLE
pour s'occuper de
l'enfant. Possibilité
d'apprendre l'alle-
mand. Vie de fam-
ille. Chambre
avec douche. En-
trée immédiate ou
pour date à conve-
nir. Faire offres
sous chiffre 120057
à Publicitas S.A.,
2610 Saint-Imier.

Société de jeunes
cherche à louer

local

CHAUFFÉ
100 m2, à La
Chaux-de-Fonds,
ou environs.

Ecrire sous chiffre
LS 2156 au bureau
de L'Impartial.

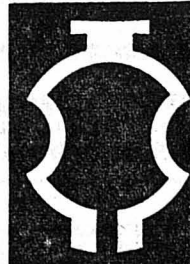
A donner petite
CHIENNE
berger-allemand,
stérilisée. Bons
soins exigés.
Tél. (039) 23 50 69
heures des repas.

COIFFURE SERGE, Grenier 22
cherche

coiffeuse

de première force.

Entrée tout de suite ou à convenir.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour le SERVICE APRÈS VENTE de l'une
des divisions de sa Direction commerciale, un

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour les livraisons de machines de fabrication et
leur réglage final chez les clients ainsi que le service
après-vente.

Une expérience pratique de quelques années dans
le montage et le réglage est souhaitée pour ce poste
dont l'activité demande une certaine indépendance.
Une formation de 3 mois est prévue au sein du
département.

Profil désiré: — langues: français et allemand
— âge: entre 22 et 35 ans
— permis de conduire indispensable

Faire offres avec curriculum vitae, copies de cer-
tificats, photographie et prétentions de salaire à
PORTESCAP, Service du personnel, Numa-Droz 165,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

L'Ecole professionnelle commerciale de la Société
suisse des employés de commerce à Saint-Imier,
met au concours la place de

PROFESSEUR DE DACTYLOGRAPHIE ET DE STÉNOGRAPHIE

avec entrée en fonction milieu avril 1972.

Horaire: 5 heures par semaine.

Pour renseignements s'adresser au recteur de l'Ecole,
M. Jean Rebetez (tél. (039) 41 44 61) et envoyer
postulation écrite au président, M. Jean-Rod. Bühler,
Champ-Meusel 8, 2610 Saint-Imier.

Aide en pharmacie ou droguiste et vendeuse

peuvent être engagés tout de suite ou pour une date
prochaine à convenir, dans une pharmacie.

Discrétion assurée. Faire offres détaillées avec pré-
tentions sous chiffre RF 2092 au bureau de L'Impar-
tial.



Nous cherchons
pour entrée
immédiate
ou date
à convenir:

un mécanicien

expérimenté pour entretien et ré-
paration de machines de chantier

un chauffeur de camion

ayant quelques années de pratique

un magasinier

pour le dépôt de Neuchâtel.

Les personnes possédant les qua-
lités correspondantes et cherchant
une place stable, sont priées de
s'adresser à:

H. MARTI S.A., rue de Bourgogne 4
2006 Neuchâtel, tél. (038) 31 56 56.

Entreprise

Edouard Bosquet

Département gérance

cherche pour entrée immédiate ou à
convenir

jardinier

à qui serait confié l'entretien des jar-
dins de nos différents immeubles.

Travail indépendant. Caisse de re-
traite. Semaine de 5 jours.

Offres avec prétentions de salaire à
adresser à Entreprise EDOUARD
BOSQUET, département gérance, rue
du Pont 38, 2300 La Chaux-de-Fonds.

JE CHERCHE

VENDEUSE

à mi-temps ou à plein temps pour
magasin d'alimentation et produits
laitiers.

Bon salaire. — Travail indépendant.

Tél. (039) 26 81 55.

TELECTRONIC SA

cherche

monteur en appareils électroniques

ou

monteur en courant faible

si possible au courant des installations
téléphoniques et des appareils s'y
rapportant, pour son service exté-
rieur dans toute la Suisse.

Pour ce poste, nous demandons une
personne ayant de l'initiative, de l'en-
tregent et si possible sachant l'alle-
mand.

Permis de conduire A.
Voiture de service à disposition.

Semaine de 5 jours.

Caisse de retraite.

Personnel suisse ou hors plafonne-
ment exclusivement.

Faire offres ou se présenter à TELELECTRONIC S.A.,
Impasse des Hironnelles 10, 2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. (039) 23 42 39.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre supérieur

de formation technique parfaite,
connaissance de la construction
mécanique, fabrication de cadrons,
verres de montres et injection des
matières plastiques.

Ayant de l'entregent et de l'ini-
tiative, dirigeant nombreux per-
sonnel, cherche

CHANGEMENT DE SITUATION.
Age: 32 ans.

Faire offres sous chiffre P. 300049
N. à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PERFORATRICE- VÉRIFICATRICE

cherche changement de situation à La
Chaux-de-Fonds. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre AR 1982 au bureau de
L'Impartial.

CARTES DE NAISSANCE

COLLECTION NOUVELLE
à l'Imprimerie Courvoisier SA

Jeune employée de commerce

diplômée, 2 ans de pratique, cherche
place à La Chaux-de-Fonds pour se
perfectionner dans la langue française.
Entrée: début mai. — Faire offres sous
chiffre 33-300 394 à Publicitas, 9001
Saint-Gall.

JEUNE FILLE

18 ans, ayant suivi un semestre d'ap-
prentissage ménager et une année d'é-
cole de commerce

CHERCHE PLACE

d'avril à octobre dans ménage avec
enfants ou home d'enfants. Aide au ser-
vice de magasin ou tea-room entrerait
aussi en considération.
Faire offres en indiquant salaire à
Christine STACHER, 3349 Zuzwil (BE)
Tél. (031) 96 00 21

EMPLOYÉ COMMERCIAL SUPÉRIEUR

maturité, français, allemand, bonnes
connaissances d'anglais, **CHERCHE**
PLACE D'AVENIR, dans secteur com-
mercial ou administratif.

Ecrire sous chiffre EC 2193 au bureau
de L'Impartial.



samedi 29 janvier

RABAIS 50 %



2 jours

AU PETIT LOUVRE

2 jours

OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER

La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S. A.

cherche un

responsable de l'ordonnancement

Ce collaborateur devra assumer la responsabilité de l'ordonnancement pour l'ensemble de l'entreprise.

Sur la base des renseignements donnés par les différents services, il aura pour mission de déterminer lesancements, de gérer les stocks et de contrôler les plannings en fonction des impératifs commerciaux.

Une formation de base technique et une certaine expérience dans un emploi similaire sont nécessaires.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres ou leurs demandes de renseignements au service du personnel de l'entreprise, tél. (038) 61 26 26.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

2000 000 de cigarettes ou plus...

c'est ce que peut produire chaque jour
une machine à cigarettes

Le service d'entretien de notre division technique, responsable du fonctionnement parfait de nos machines et installations de production cherche, pour renforcer son effectif, des :

**mécaniciens
mécaniciens-outilleurs
serruriers de construction**

en possession du certificat fédéral de capacité ou de formation équivalente.

Les tâches :

l'entretien préventif sous toutes ses formes, le remplacement de pièces et les gros dépannages, les révisions de machines, l'installation de nouvelles machines.

Les conditions de travail :

l'horaire en équipes (alternance hebdomadaire) le transport assuré par nos soins en cas de non-convenance avec les transports publics, des prestations sociales de premier ordre, la stabilité de l'emploi.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038 / 211145 - 2003 NEUCHÂTEL

Fabrique d'horlogerie offre
place stable à

HORLOGER COMPLET

Faire offre sous chiffre MW 1756 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons pour les USA

tailleur de pignons

expérimenté. Contrat annuel. (Il n'est pas nécessaire de parler l'anglais pour travailler au sein d'une équipe suisse.)

Ecrire sous chiffre 900025 à Publicitas, 2800 Delémont.

Industrie de matériaux de construction de moyenne importance (100 personnes) avec des centres de fabrication actuellement en construction en Suisse allemande, cherche un

chef comptable

responsable pour tous les travaux de comptabilité et des questions financières.

Nous demandons :

comptable expérimenté, 30-40 ans, de préférence avec des connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Nous offrons :

situation d'avenir dans une entreprise en plein développement.

Eventuellement, dans 1-2 ans, directeur administratif.

Faire offres avec curriculum vitae, sous chiffre RM 2049 au bureau de L'Impartial.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

GENDARMERIE GENEVOISE AGENTES DE CIRCULATION



OFFRE EMPLOIS INTÉRESSANTS
ET VARIÉS

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Lieu : _____

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
19, bd Carl-Vogt - 1205 GENÈVE

Portescap



Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, un

INGÉNIEUR ETS EN MÉCANIQUE

pour collaborer, dans le cadre d'un service technique, à la détermination de procédés de fabrication et à l'amélioration de nos produits. Le champ d'activité se situe dans le domaine de la petite mécanique et de l'électricité courant faible.

Profil désiré :

- diplôme d'ingénieur ETS en mécanique,
- connaissances d'allemand ou d'anglais souhaitées,
- expérience pratique de quelques années.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire sont à adresser à PORTESCAP, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

dettes= ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements
Financiers s.à r.l.
1510 Moudon

PRO SENECTUTE - JURA NORD
Centre d'action sociale

cherche pour son service d'aide individuelle

un(e) assistant(e) social(e)

Travail varié auprès de la population du 3e âge domiciliée dans la campagne du Jura-Nord. Exigence : diplôme d'une école sociale reconnue ou formation jugée équivalente.

Les offres avec curriculum vitae sont à adresser à Pro Senectute Jura-Nord, Centre d'action sociale, case postale 209, 2800 Delémont, tél. (066) 22 30 68.

SCHLÉE & CO

cherche pour tout de suite ou date à convenir

GRAVEUR SUR PANTOGRAPHE et AIDE-MÉCANICIEN

Prière de se présenter, écrire ou téléphoner à SCHLEE & CO, Repos 9-11 - Tél. (039) 23 46 01, 2300 La Chaux-de-Fonds.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

COURT

Cambrioleurs arrêtés

Les auteurs des quatre cambriolages commis au village dans la nuit du jeudi au vendredi 20-21 janvier, ont pu être identifiés. Il s'agit de deux jeunes gens du canton de Soleure. Ils ont été écroués. Le coffre-fort qu'ils avaient dérobé à la fabrique Frei a été retrouvé complètement éventré entre Crémines et Saint-Joseph. Il est possible que les deux jeunes cambrioleurs aient commis d'autres vols par effraction. (fx)

PLAGNE

Une passagère d'auto blessée

Hier, sur la route du village, deux voitures sont entrées en collision lors d'un croisement. Une passagère, Mlle Béatrice Monnier, de Bienne, a été légèrement blessée, mais elle a pu regagner son domicile. Les dégâts matériels s'élevaient à 5000 francs. (fx)

LA ROCHE

Collision dans un tunnel

Hier, vers 16 heures, un automobiliste du Noirmont est entré en collision avec un train routier dans le tunnel de La Roche. Les dégâts matériels sont évalués à 4000 francs. (fx)

SORNETAN

Tapiserie de Claudévard pour le Centre

Lors de l'exposition qui avait été ouverte à l'occasion de l'inauguration du Centre protestant, Claudévard, du Cerneux-Péquignot, avait notamment exposé une fort belle tapiserie, que sa femme avait tissée d'après l'un de ses cartons. L'endroit où cette oeuvre fut accrochée convenait particulièrement et de nombreux visiteurs auraient souhaité l'y voir rester. Ce voeu pourra être exaucé, grâce à un don de 10.000 francs que le gouvernement bernois vient de faire pour l'achat de cette tapiserie. (fx)

Delémont: vernissage à la galerie Paul-Bovée

Faible affluence, hier soir, au vernissage de l'exposition Carl Liner à la galerie Paul-Bovée de Delémont. Les routes glissantes, le mauvais temps avaient leur part dans ce manque d'intérêt apparent.

PORRENTRU Y

Assemblée communale

L'assemblée communale s'est déroulée hier, sous la présidence de M. Pierre Varé. De nombreux points, inscrits à l'ordre du jour, ont été traités et acceptés par l'assemblée.

La quotité de l'impôt a passé de 2,2 à 2,4. Le budget, présenté par M. Gabriel Theubet, boucle avec 52.000 fr. de déficit, le total des charges étant de 8.024.000 fr., celui des recettes de 7.972.000 fr., et il a été accepté sans opposition.

L'augmentation de la quotité d'impôt, l'allocation d'automne pour le personnel communal, le principe de la révision du règlement sur les élections, un nouveau barème de contribution de la commune aux frais des soins dentaires, une indemnité de 194.000 fr. à un propriétaire partiellement exproprié en raison du passage supérieur Saint-Germain, tous ces points ont été acceptés par l'assemblée communale à l'unanimité. Une discussion a cependant éclaté au sujet de l'Association des communes bernoises. Un citoyen a proposé que la commune de Porrentruy quitte cette association, et sa proposition a été acceptée par 181 voix contre 2. (r)

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. — Les parents et amis ont rendu les derniers devoirs, vendredi matin, à M. Jules Houriet-Berthoud, enlevé à la tendre affection de son épouse et de sa parenté, dans sa 76e année, après une longue maladie. Excellent horloger, M. Houriet a été pendant 47 années fidèle à son établi, où chacun l'estimait et l'appréciait. Nature tranquille et calme, il était homme d'intérieur.

Puis ce fut l'annonce du décès de Mme Hedi Meyer, née von Känel, qui s'est endormie paisiblement, bien trop tôt enlevée à sa famille, dans sa 48e année, la maladie ne l'ayant pas épargnée. Dans son foyer, elle a donné le meilleur d'elle-même, rendant heureux ceux qu'elle a tant aimés et aujourd'hui dans la peine et le chagrin. (ni)

Les jeunes éleveurs francs-montagnards se sont préoccupés des pistes pour cavaliers

Une trentaine de membres de l'Association des jeunes éleveurs des Franches-Montagnes, se sont réunis en assemblée générale au café National de Muriaux, sous la présidence de M. Henri Huelin, des Emibois. Après l'approbation du procès-verbal et des comptes, l'assemblée a entendu le rapport d'activité. Le président a rappelé les diverses activités de la société, notamment le cours pour machines agricoles, la course annuelle à la BEA à Berne, ainsi que le cours de pointage de bétail bovin donné par le président de la Fédération des syndicats d'élevage bovin du Haut-Jura qui n'est autre que M. Huelin.

Pour 1972, le comité a proposé d'organiser un cours sur l'hygiène du lait à la mi-février. Le 10 février, le président donnera un cours théorique et pratique sur le pointage du bétail bovin, dans la ferme de M. Camille Wermeille, de Saignelégier. La course annuelle est prévue en avril, avec pour but l'Exposition de vaches laitières au grand marché de Bulle.

75e ANNIVERSAIRE

Dans les divers, M. Jean-Louis Jobin, président du Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier, a commenté le résultat de la dernière Fête nationale du cheval, et a présenté les grandes lignes du Marché-Concours 1972 qui fêtera cette année son 75e anniversaire.

Il fut également question de l'activité future de la Chambre d'agriculture des Franches-Montagnes, qui devrait se constituer prochainement. Evoquant ensuite le problème épineux des pistes pour cavaliers, les membres présents ont reconnu la nécessité de l'établissement d'un réseau, tout en demandant que les communes soient normalement indemnisées, sans qu'elles aient à supporter l'entretien des pistes, ni la responsabilité d'éventuels accidents. (y)

TRAMELAN

Un nouveau commandant

Le commandant Géo Meyrat, a donné sa démission de chef de corps des sapeurs-pompiers après vingt-cinq ans d'activité. Il a été l'objet des sincères remerciements des autorités pour ce quart de siècle de bons et loyaux services. Le successeur de M. Meyrat a été nommé en la personne de M. Claude Vuilleumier-Jeandupeux. (hi)

Nomination d'une institutrice

Le conseil scolaire a procédé à la nomination en qualité d'institutrice pour une classe de première année, de Mlle Liliane Schwab de Bienne. Mlle Schwab succédera à Mme Emery qui assurait un remplacement. (hi)

Fermeture du magasin des SI

Le Conseil municipal a décidé pour le 1er août prochain la fermeture du magasin des Services industriels. On se souvient qu'un projet permettant l'agrandissement et la modernisation de ce magasin avait été rejeté par le corps électoral en 1970. Un essai avait encore été tenté avec le magasin actuel qui n'a pas été concluant au point de vue chiffre d'affaires. (hi)

Une sage mesure

Pour apporter sa contribution à la lutte contre la pollution, le Conseil municipal a pris la décision, avec effet immédiat de réduire au strict minimum l'épandage du sel. Cette mesure concerne les rues de la localité dont l'ouverture incombe aux services communaux. (hi)

MALLERAY

Doctorat

Mme Anne-Marie Beuchat-Maeder, fille du Dr Roger Maeder, médecin de la localité retiré en Valais maintenant, vient de soutenir avec succès une thèse en doctorat à l'Université de Neuchâtel, dans la section biologie. Sujet de la thèse: « Les monogènes et les trématodes parasites d'amphibiens, en Côte d'Ivoire ». (cg)

Les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès, suite d'accident, de

Monsieur

Albert

Gründisch-Freymond

à l'âge de 62 ans.

Domicile mortuaire: Hôpital cantonal, Lausanne.

Boveresse, le 25 janvier 1972.

Veillez et priez, car vous ne savez, ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

L'ensevelissement avec suite aura lieu à Boveresse le samedi 29 janvier 1972.

Culte à l'église de Boveresse à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de **MONSIEUR RODOLPHE BLASER-FREUND**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Le Locle, le 29 janvier 1972.

MADAME CHARLES VALLON-FAVRE,

ainsi que les familles parentes et alliées,

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

La famille de

MADAME MILKA PROBST

profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de reconnaissance émue.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Madame Georges Galli Ravicini - Corbellari :

Monsieur et Madame Michel Thorens et leurs enfants, Louis, François, Philippe et Michèle ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Galli Ravicini ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils de feu Cécile Corbellari ; Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges GALLI RAVICINI

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, jeudi, dans sa 81e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 janvier 1972.

L'incinération aura lieu samedi 29 janvier.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 100, avenue Léopold-Robert.

Selon le désir du défunt : ni fleurs, ni couronnes, mais penser à Terre des Hommes, CCP 23 - 230.

Que ta volonté soit faite.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE GROUPEMENT DES ARCHITECTES NEUCHATELOIS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Georges-André GALLI RAVICINI

ARCHITECTE G A N

Les membres garderont le meilleur souvenir de ce cher confrère.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE BP BENZINE ET PÉTROLES S. A.

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Simone MATTHEY

leur fidèle employée depuis de nombreuses années. Ils en garderont le meilleur souvenir.

Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et de profonde amabilité qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère disparue

MADAME MARIE PAREL-THOMAS

les enfants ainsi que la famille expriment leur gratitude émue à toutes les personnes qui les ont entourés dans cette douloureuse épreuve. Les touchantes paroles de consolation, les messages affectueux, de même que leur présence bienfaisante, avant et pendant ces pénibles jours de cruelle séparation ont été pour eux un précieux réconfort.

Nous prions de trouver ici l'expression de notre très vive reconnaissance.

SAINT-IMIER, janvier 1972.

LE LOCLE

Lorsqu'on est contraint de se séparer d'un être qui nous est cher, la douleur que l'on ressent est adoucie par les marques de sympathie que l'on reçoit.

Profondément touchés par les messages d'amitié, les présences ou les envois de fleurs,

MONSIEUR GEORGES RIESER-JOLIOT ET FAMILLE

tiennent à exprimer à toutes les personnes qui les ont entourés leur plus vive reconnaissance et leurs très sincères remerciements.

Le Locle, le 29 janvier 1972.

LE LOCLE

MADAME THÉODORE KRIEGER-PROTTAZ ET FAMILLE,

dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages de sympathie, d'affection et d'amitié, ont pris part à leur douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Le Locle, le 29 janvier 1972.

La famille de

MADAME DORA JEANNERET-ARONOWICZ

profondément émue par la sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées dans son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

CLAUDE CALAME
Pompes funèbres **LE LOCLE**
Toutes formalités Tél. (039) 31 14 96

La cathédrale de Nantes en feu

L'incendie qui a éclaté hier après-midi dans la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul de Nantes (sud de la Bretagne) n'était pas encore circonscrit au début de la soirée malgré l'importance des moyens mis en œuvre pour lutter contre le sinistre. Le vent violent qui soufflait sur la région a activé l'incendie qui a rapidement gagné le toit. Toute la toiture a été détruite, et une partie s'est effondrée dans la nef. On craint que les voûtes ne résistent pas au poids de la charpente calcinée et au poids de l'eau déversée au cours de la lutte contre l'incendie.

Les dégâts, considérables, ne peuvent encore être évalués. Par contre, les œuvres d'art ont pu être sauvées.

Bruxelles. — La Chambre belge des députés a voté ce matin la confiance au nouveau gouvernement de M. Gaston Eyskens par 124 voix contre 73.

Les EU prêts à payer pour la reconstruction de l'Indochine

La Maison-Blanche a confirmé officiellement hier que les Etats-Unis étaient disposés à fournir environ 7,5 milliards de dollars pendant cinq ans pour reconstruire économiquement l'ensemble de l'Indochine une fois la guerre terminée.

Le tiers de cette somme irait au Nord-Vietnam, le reste au Sud-Vietnam, au Cambodge et au Laos, a précisé M. Donald Ziegler, porte-parole du président Nixon. Il s'agit d'un ordre de grandeur plutôt que d'un chiffre définitif, a-t-il ajouté.

M. Ziegler a souligné que ce « plan de reconstruction » avait été proposé aux négociateurs de Hanoi et du GRP sud-vietnamien lors de la dernière réunion secrète avec M. Henry Kissinger en octobre 1971 à Paris. Il a été repris publiquement dans le plan de paix en huit points exposés par M. Nixon mardi dernier.

Le porte-parole présidentiel a également souligné qu'il ne s'agissait pas de « dommages de guerre », comme le réclament les Nord-Vietnamiens dans leur plan de paix secret en neuf points, mais d'un engagement librement consenti par le gouvernement américain.

L'objectif de ce plan, a-t-il poursuivi, sera « de faire évoluer l'Indochine d'une économie de guerre vers une économie de paix une fois le conflit terminé ». M. Ziegler s'est refusé enfin à préciser si le chiffre de 7,5 milliards de dollars était fondé sur une évaluation des destructions opérées en Indochine par les bombardements américains ou sur une estimation des besoins de développement d'ordre strictement économique.

Conseil extraordinaire

Un Conseil des ministres extraordinaire s'est réuni hier à Saigon pendant plus de cinq heures sous la présidence du chef de l'Etat sud-vietnamien, le président Nguyen Van-thieu.

Convoqué à dix heures du matin au palais « Doc Lap », résidence du président de la République, les membres du gouvernement ne se sont séparés qu'après quinze heures.

Aucune indication n'a été donnée sur la teneur des délibérations de ce Conseil.

On remarque néanmoins que cette réunion s'est tenue au lendemain de la présentation officielle des nouvelles propositions de paix américaines et sud-vietnamiennes à la conférence de Paris.

D'autre part, les membres du gouvernement ne s'étaient pas encore réunis cette semaine. Le Conseil des ministres hebdomadaire se tient en général le mardi matin, sous la présidence du premier ministre, le général Tran Thien-khiem. (ats, afp)

Une révélation prématurée

SUITE DE LA 1ère PAGE

C'est lors d'un contrôle de routine dans le but de vérifier les utilisations du fuel domestique dans la perspective de fraudes éventuelles, que des douaniers, au début de la matinée de jeudi, ont pénétré dans cette villa de deux étages située 21, boulevard De-bord, qui se trouve dans un grand parc planté de cèdres et de cyprès clôturé de hauts murs hérissés de tessons de bouteilles.

Cette propriété dispose d'un deuxième accès dans une voie très retirée, la traverse Riffard, ruelle tortueuse qui se prêtait admirablement au trafic.

Marius Pastore, 60 ans, n'avait aucun antécédent judiciaire. Il avait longtemps tenu un bar à Marseille et se prétendait artisan transporteur. Sa femme, Marie-Antoinette, 57 ans, lorsque les douaniers pénétrèrent dans la villa, gagna rapidement le

deuxième étage pour tenter de faire disparaître une balance et un sachet contenant entre 150 et 200 grammes d'héroïne, reliquat d'un sachet de 500 grammes. Les douaniers continuèrent immédiatement leurs recherches dans la villa et, dans une pièce, ils devaient découvrir tout le matériel nécessaire : pompes à vidé et malaxeurs, ainsi qu'un important stock de verrerie, cornues, etc. Dans les dépendances, ils devaient également découvrir un stock assez important de matières premières, composé de produits chimiques et de solvants.

Ils ont également trouvé un autre sachet contenant 500 grammes d'héroïne pure, sachet conforme en tous points aux emballages de drogue expédiés aux USA.

M. Carré a déclaré que l'on a pu établir que si tout le matériel trouvé était démonté, il avait — c'était certain — fonctionné de nombreuses fois. (ap)

Racisme et colonialisme en Afrique

Réunion du Conseil de sécurité

L'empereur Haïlé Sélassié a présidé hier la première session du Conseil de sécurité des Nations Unies en Afrique qui se tient à Addis Abeba et qui sera essentiellement consacrée aux problèmes du racisme et du colonialisme sur le continent.

Dans son discours d'ouverture, l'empereur a demandé aux délégués de s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard des peuples d'Afrique australe. L'opinion mondiale espère que « l'échec accablant » de la société des Nations ne se répétera pas, a dit le souverain éthiopien qui avait en vain réclamer l'intervention du Conseil de la SDN en 1935 pour mettre un ter-

me à l'agression italienne contre son pays.

« La Société des Nations a connu une mort prématurée en raison de son incapacité à faire respecter ses principes. Les Nations Unies, et en particulier, le Conseil de sécurité, qui aux termes de la Charte de l'ONU est chargé de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationale, seront jugés par la conscience collective de l'humanité sur les questions du colonialisme et du racisme » a-t-il ajouté.

« Le verdict dépendra de toute évidence de la manière dont laquelle chaque membre du Conseil et le Conseil lui-même s'acquitteront de leurs lourdes responsabilités. Toute incapacité à faire respecter les clauses de la Charte dans ce domaine ne manquerait pas d'avoir de graves répercussions, tant sur l'efficacité des nations que sur la paix et la sécurité internationale, dont vous êtes les garants en tant que membres du Conseil de sécurité », a poursuivi l'empereur d'Ethiopie.

Le souverain éthiopien, qui est le seul homme à avoir pris la parole devant les Conseils de sécurité de la SDN et de l'ONU, a affirmé que l'actuelle réunion historique fournit l'occasion d'un réexamen profond des attitudes passées et de la prise d'initiatives nouvelles sur les problèmes posés par le colonialisme et le racisme en Afrique. Le monde entier s'est uni à l'Afrique pour condamner et rejeter les attitudes inhumaines que sont le racisme et le colonialisme en Afrique australe, a-t-il poursuivi. (ats, reuter)

Echanges scientifiques entre la Chine et les USA

SUITE DE LA 1ère PAGE

Qu'est-ce qui intéresse les savants américains en Chine ?

« En tête de liste vient l'acupuncture », a précisé Galston la semaine dernière. Un quart des lettres qu'il reçoit se rapportent à ce sujet. Il s'agit d'une ancienne technique chinoise consistant à planter des aiguilles dans un malade pour traiter des maux allant de la surdité à la schizophrénie. Utilisée en anesthésie, il semble que l'acupuncture se combine avec un faible courant électrique intermittent, appliqué par l'intermédiaire des aiguilles pendant vingt

minutes. Malgré ses propres expériences, Galston pense que les données de cette question doivent être examinées de manière scientifique de crainte de voir se poser un sérieux problème.

L'écologie

Deuxième sujet sur la liste des savants est l'attitude de la Chine envers les questions écologiques : comment attaquer directement la maladie et la saleté et comment recycler les déchets humains.

En outre nombreux sont les Américains qui veulent étudier le système de santé appliqué en Chine, sa-

voir comment les Chinois ont associé la médecine aux changements sociaux — la communauté se chargeant de sa propre santé et protection. M. Victor Sidel pense que des méthodes semblables de santé pourraient être utilisées dans les centres urbains, les régions rurales et même les banlieues riches des Etats-Unis.

Un autre sujet d'intérêt pour les savants américains, selon Galston, est le nouveau système pédagogique chinois qui consiste à doser l'effort pratique et les études. Dans les facultés chinoises, les étudiants ne passent qu'une partie de leur temps à étudier de manière traditionnelle : le reste du temps se passe à l'usine et dans les communes rurales aux côtés des paysans et des ouvriers.

Les biologistes, pour leur part, pensent qu'en étudiant les « pools de gènes » chinois, très peu connus, avec ses nombreux fruits et légumes, l'on pourrait arriver à produire une foule de variétés pour améliorer les récoltes mondiales.

D'autres secteurs intéressants les savants américains comprennent la lutte contre les parasites des cultures, la biochimie (l'Institut biochimique de Shanghai est le premier à avoir annoncé en 1965 la synthèse totale de l'insuline active et fait actuellement des recherches sur la structure des protéines), la géologie, la géographie, l'archéologie et la météorologie. (c)

Tout pour sa réélection...

SUITE DE LA 1ère PAGE

Ainsi M. Nixon répond-il aux « colombes » qui l'accusaient de ne rien faire pour mettre fin à la guerre que même la « majorité silencieuse » déteste et voudrait voir se clore. « Vous voyez », répond-il aux critiques des démocrates « tout ce que vous exigez, je l'ai fait. Et même mieux que vous ne sauriez le faire sans compromettre les intérêts du pays, puisque j'offre la paix en même temps que la libération des 480 prisonniers américains qui croupissent dans les geôles d'Hanoi. »

Bien entendu M. Nixon ne va pas jusqu'à la cessation de toute assistance militaire au Vietnam du Sud ni au renoncement à tout soutien au gouvernement de Saigon. Pas plus qu'il ne fixe une date pour le retrait total du corps expéditionnaire.

Ce sont là les raisons pour lesquelles Hanoi a répondu « non ». Fort probablement l'hôte de la Maison-Blanche s'y attendait-il.

Mais le double but qu'il poursuit est atteint : s'octroyer une position avantageuse devant le corps électoral américain et marquer un point important à la veille des négociations de Pékin. Il fait ainsi savoir aux Chinois, qui l'accueilleront demain, que s'ils le veulent, et exercent les pressions suffisantes sur leur allié, il n'y aura bientôt plus de troupes

américaines au Vietnam, c'est-à-dire à proximité immédiate des frontières chinoises...

Si l'on ajoute à cela que la détente avec Pékin aurait également pour origine le fait que c'est par l'entremise de M. Nixon et des services secrets israéliens que Mao Tsé-toung aurait eu connaissance du complot que tramait contre lui une demi-douzaine de généraux, ayant à leur tête Lin Piao (qui tenta de s'enfuir en URSS) on comprend que les ouvertures de M. Kissinger aient trouvé en M. Chou En-Lai une oreille complaisante.

Que nombre d'Américains estiment que le dénommé Kissinger, joue un rôle de Metternich, de Talleyrand ou de Père Joseph, décidément exagéré, est possible. Il n'empêche que les révélations faites par M. Nixon n'auront pas moins frappé l'opinion modérée aux USA et que le retentissement durera bien jusqu'aux élections.

La divulgation peut tout aussi bien être le fruit de la désillusion, ainsi qu'on l'a dit.

Mais incontestablement elle ne sera pas perdue.

Et elle confirme en quelque sorte les propos de M. James Reston, dans le « New York Times » « adjurant les Nord-Vietnamiens de ne pas chercher à humilier les Américains au point de provoquer de leur part une réaction qui permettrait à M. Nixon de se faire réélire... »

Paul BOURQUIN

bref - En bref - En

Prague. — Selon les enquêteurs tchécoslovaques et yougoslaves procédant à des investigations sur les causes de l'explosion qui a détruit, mercredi, un DC-9 l'un des moteurs de l'appareil aurait été arraché par l'explosion d'un engin placé dans la soute à bagages.

Memphis. — Une saisie de LSD pour une valeur de près de six millions de dollars (23,1 millions de fr.) a été effectuée aux Etats-Unis, la quantité saisie représentait 1.952.000 doses.

DERNIÈRE MINUTE

Audacieux hold-up dans une bijouterie de Neuchâtel

La bijouterie - joaillerie Palladium, située rue Saint-Maurice, a été le théâtre, hier soir vers 23 heures, d'un hold-up pour le moins audacieux. La plupart des montres, certaines de grande valeur, enfermées dans une vitrine dépourvue d'un quelconque système de sécurité, ont été dérobées.

Les malfaiteurs ont agi dans une rue parfaitement bien éclairée, animée, et pourtant personne n'a rien remarqué. C'est un promeneur qui, voyant la vitrine vide et ouverte, donna l'alarme.

On s'imagine la stupefaction des inspecteurs de la Sûreté qui constatèrent que la vitrine n'avait été ni cassée ni forcée, mais tout simplement ouverte au moyen d'une clef que le propriétaire

était pourtant certain d'être seul à posséder.

Les voleurs ont agi en toute tranquillité. Ils ont soigneusement enlevé les bijoux sans même déplacer les étiquettes marquant les prix. Ils ont dédaigné les réveils et pendulettes certainement trop encombrants ainsi que des montres de peu de valeur.

L'inventaire des objets disparus n'avait pas encore été fait, hier soir, mais l'on peut estimer à 12 voire 15.000 fr. le dommage subi.

Aucun témoin n'ayant pu donner des indications à la police, l'enquête sera certainement difficile, mais tout porte à croire que le « coup » a été fort bien monté par des connaisseurs.

M. S.

UN EVENEMENT PAR JOUR

Un prêt pour deux rendus

Les Israéliens commencent à avoir la digestion lourde. Si lourde que les rois se font de plus en plus bruyants ; et bien que l'on y mette la main devant la bouche, certains plats deviennent inassimilables.

Qu'est-ce qui indispose ainsi l'organisme sioniste ? Les juifs soviétiques que l'on commence à trouver là-bas, envahissants. Des premiers jours de cette émigration que l'on qualifiait de succès — puisque Moscou, cédant aux pressions internationales, avait lâché du lest et autorisé un contingent de familles à quitter l'URSS pour aller s'établir en Israël — on ne garde plus qu'un souvenir déformé. Ce que voit et ressent maintenant le Sabra, c'est l'excès.

Pour accueillir les réfugiés venus de l'autre côté du rideau de fer, le ministère du logement avait prévu de construire des appartements qui s'avèrent d'ores et déjà insuffisants en nombre. Ce mois-ci, 1200 ont été mis à disposition des nouveaux venus contre une moyenne mensuelle de 750 l'an dernier. 17.000 sont actuellement en construction et l'on a décidé d'en mettre 15.000 encore en chantier. Et cela ne couvrira pas les besoins. Au point que le ministère des finances a suggéré que 10.000 familles israéliennes prennent en charge une famille débarquante pendant un an afin d'aider à leur intégration. De son côté, l'agence juive a dû également augmenter son budget en faveur des émigrants de quelque 20 millions de dollars. Tout cela pendant que les autres départements de l'Etat doivent restreindre leurs dépenses pour diminuer le déséquilibre financier de la nation. Inutile de dire que le mécontentement n'est pas toujours déguisé. D'autant moins que l'exode massif de juifs soviétiques en Terre sainte n'apporte pas qu'un accroissement du potentiel démographique, mais surtout une masse considérable de problèmes nés de l'entité que les nouveaux venus représentent au sein de la population établie. Evidemment, le Kremlin n'allait pas laisser s'enfuir la crème ; l'émigré, à qui il accorde le visa de sortie, s'inscrit assez difficilement dans le contexte social et politique en vigueur à Jérusalem, et la fraternité, compte tenu de ces éléments, reste souvent un mot à défaut d'être un fait. A cause des abus.

Ghettos de l'Est ou de l'Ouest, un tel rassemblement mal préparé est propice au désordre. Israël a maintenant ses « Panthères noires » parmi ses fils retrouvés, des agitateurs que l'on n'attendait pas si nombreux. Alors le gouvernement est à la recherche d'une solution passe-partout qui puisse satisfaire à la fois l'éthique et la morale sans trahir les professions de foi. En forçant la main à Moscou, ce petit pays de 3 millions d'habitants ne s'est pas aperçu qu'il s'exposait à l'asphyxie. Pour une fois l'astuce aura été du côté soviétique. Demain dira comment David pourra porter le poids que Goliath ne voulait point lui céder.

J.-A. LOMBARD

Milan. — L'écrivain italien Dino Buzzati (« Le Désert des Tartares ») est mort hier, à Milan, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 66 ans.

Aujourd'hui...

Vous lirez en page

- 2 Page magazine.
- 3 50 ans dans la même maison.
- 5 Cérémonie au Château des Monts.
- 7 Conseil général de Chézard.
- 9 La 3e force a rencontré M. Petitpierre.
- 13 Soutien militaire pour M. A. Villard.
- 15 Samedi magazine.
- 16 Bourse.
- 19 Handball : Suisse-France.
- 20 Hockey : la Suisse battue à Tokyo.
- 23-24 Programmes radio, TV.
- 27 Porrentruy : Assemblée communale.

Prévisions météorologiques

Le ciel restera couvert ou très nuageux, avec neige éparse, surtout en montagne et dans l'est du plateau. La température en plaine pourra s'abaisser jusque vers — 4 à — 7 degrés. Elle demeurera généralement un peu inférieure à zéro degré l'après-midi.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,63.